

Panorama de la pauvreté en Normandie : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Normandie
n°21

Février 2022



Coordination

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de la publication

Philippe Scherrer

Rédacteur en chef

Pascal Julien

Composition

Tania Bchini-Valle
Claire Godin

Auteurs

Jonathan Brendler
Sylvain Comte
Jérôme Follin
Camille Hurard
Étienne Silvestre

Contact presse

Pascal Julien
Tél 06 60 55 37 70
communication-normandie@insee.fr

Mise en page

JOUVE SAS

ISSN : 2496-5227 (version imprimée)

ISSN : 2493-7452 (version en ligne)

© Insee 2022

www.insee.fr

Avant-propos

La mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté doit pouvoir s'appuyer sur un diagnostic aussi complet que possible des problématiques liées à cet enjeu majeur. Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants et de les mettre en perspective, le Préfet de la région Normandie, représenté par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, s'est associé à l'Insee pour construire ce dossier qui propose un panorama des situations de pauvreté sur le territoire normand, de l'échelle régionale jusqu'à celle des bassins de vie.

Basé sur des données pour la plupart antérieures à la crise sanitaire de la Covid de 2020, et avant même le déploiement de la stratégie nationale en 2019, ce panorama peut représenter une situation de référence d'« avant-crise ». Cet état des lieux statistique présente aussi des caractéristiques inédites. La première est de présenter des données et des cartes sur trois échelles territoriales : régionale (pour la première fois à l'aune de la nouvelle région, issue de la réunion des anciennes Haute et Basse Normandie), départementale et locale (bassins de vie). La seconde particularité est d'enrichir l'approche habituelle de la pauvreté, sous l'angle monétaire, par la prise en compte d'autres dimensions importantes de la pauvreté, également articulées entre elles : l'insertion sur le marché du travail, le niveau de diplômes, la situation familiale, le logement, l'accès aux soins, l'accès aux services, la mobilité, etc.

Ce panorama a pour objectif d'améliorer la connaissance partagée des situations de pauvreté. Il contribuera à la constitution d'une base de référence sur laquelle pourront être mises en perspective les évolutions ultérieures de la pauvreté et la portée des actions développées en regard. Il pourra utilement susciter un rassemblement des institutions pour enrichir et compléter le cahier des charges du prochain état des lieux et enfin créer une dynamique collégiale sur l'identification partagée des priorités d'actions de prévention et de lutte contre les situations de pauvreté à chaque échelle territoriale.

Il constitue donc un véritable outil d'aide à la décision à la disposition de l'ensemble des organisations pour la poursuite partenariale de la mise en œuvre en région de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, avec une articulation de l'ensemble des politiques publiques qui concourent à ces enjeux (cohésion sociale, emploi, insertion, logement, transports, santé, éducation, aménagement du territoire, égalité entre les femmes et les hommes, égalité des chances, jeunesse).

**Le Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**

Pierre-André Durand

**Le Directeur régional
de l'Insee Normandie**

Philippe Scherrer

Synthèse

Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence. Ces approches ne sont pas toutes mobilisables au niveau régional, *a fortiori* à un niveau géographique plus fin.

L'approche monétaire est la seule qui permet une analyse fine d'un point de vue géographique, à un niveau régional ou infra-régional. Elle est par ailleurs relativement standardisée et commune à de nombreux pays. Dans cette approche, on dénombre 193 000 ménages normands se situant sous le seuil de pauvreté, soit 13,5 % de la population régionale, proportion relativement stable au cours des dernières années. Ce taux de pauvreté situe la Normandie au 6^e rang des 13 régions de métropole et peut ainsi être considéré comme assez modéré. L'Orne et la Seine-Maritime se situent au-dessus de la moyenne nationale, mais l'Eure, le Calvados et la Manche figurent dans le tiers des départements de métropole les moins touchés. Les espaces urbains sont plus touchés par la pauvreté en Normandie que les espaces ruraux, et aussi un peu plus qu'au plan national. À l'inverse, l'espace rural normand est relativement préservé en comparaison des mêmes types d'espaces au plan national.

Si la pauvreté monétaire est un peu moins fréquente en Normandie qu'en moyenne nationale, elle est aussi moins « intense » : le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté. La Normandie bénéficie d'ailleurs d'un effet redistributif des prestations sociales un peu plus fort. Celles-ci représentent la première composante des revenus des ménages pauvres normands (37 %), juste devant les revenus d'activité (35 %).

Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, en Normandie comme au plan national. Alors qu'elle touche plus d'un ménage sur cinq de moins de 30 ans, la pauvreté monétaire ne concerne qu'un ménage de 60 ans ou plus sur dix. Dans chaque classe d'âge, le taux de pauvreté normand est un peu inférieur à la moyenne nationale. La situation familiale est encore plus discriminante que le critère d'âge. Les personnes vivant seules sont relativement plus affectées, et plus encore les familles monoparentales, celles-ci étant même plus touchées en Normandie qu'en moyenne nationale. Ces contextes familiaux sont plus souvent vécus par des femmes, plus souvent concernées par la monoparentalité que les hommes ou par de plus faibles revenus, notamment pour celles qui vivent seules et ont un âge avancé.

Parmi les ménages normands en situation de pauvreté monétaire, cinq profils peuvent être identifiés, représentatifs de la diversité de leurs situations économiques et familiales ou de leurs lieux de vie.

Deux profils sont caractéristiques de l'espace de vie des ménages concernés, l'un se retrouvant particulièrement dans les territoires les plus urbains, l'autre très représentatif de la pauvreté dans le monde rural. Les trois autres profils correspondent davantage à des situations familiales spécifiques ou à la composition des revenus : travailleurs pauvres avec des charges familiales, jeunes vivant seuls le plus souvent, et retraités aux revenus modestes. Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui peuvent varier sensiblement.

Vue à l'échelle des départements, cette variété dessine des spécificités relativement marquées pour la plupart d'entre eux. La Seine-Maritime se démarque par une nette surreprésentation des formes de pauvreté urbaine et des jeunes en situation de pauvreté. Les départements de la Manche et de l'Orne présentent des profils presque opposés à celui de la Seine-Maritime. Ils ont en commun une surreprésentation des retraités pauvres et de la pauvreté du monde rural. La pauvreté des retraités est particulièrement aiguë dans la Manche, et la pauvreté du monde rural touche davantage le département de l'Orne. Le Calvados et l'Eure sont moins « spécifiques », même si les jeunes en situation de pauvreté sont plus nombreux dans le Calvados, de même que les travailleurs pauvres avec des charges familiales dans le département de l'Eure.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Cette approche élargie peut s'appuyer sur des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques pouvant s'accompagner d'une forme d'isolement social, logements inadaptés, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. Parmi les bassins de vie urbains, Le Havre, Rouen, Lisieux et Dieppe présentent, en plus d'une forte pauvreté monétaire, un cumul de difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail et à des situations familiales défavorables. Dans l'espace rural, on peut distinguer des territoires où les difficultés sont relatives à de faibles niveaux de diplômes et à une insertion plus difficile sur le marché du travail (par exemple, les bassins de vie de Vimoutiers, Blangy-sur-Bresle et Isigny-sur-Mer), et d'autres territoires où les difficultés concernent davantage l'accès aux services et parfois aux soins (par exemple, les bassins de vie de Longny les Villages, Orbec, Périers, Sourdeval et Formerie).

Sommaire

Avant-propos	1
Synthèse	2
Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?	4
La pauvreté monétaire moins fréquente et moins intense en Normandie	6
La pauvreté monétaire des ménages en cinq profils socio-démographiques	11
Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires normands	19
Annexes : la pauvreté monétaire au sein des départements normands	41
Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus	48

Quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

La pauvreté est souvent appréhendée comme un phénomène multidimensionnel, comme en témoigne la diversité des approches concurrentes ou complémentaires. Rarement définie en soi, elle est parfois assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus, ou à une situation d'exclusion sociale. L'Union européenne privilégie une définition relative de la pauvreté. D'après la définition adoptée par le Conseil des ministres du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ». Cette définition conduit à privilégier une approche multidimensionnelle de la pauvreté, sur la base des ressources monétaires, des conditions de vie (notamment les privations) et de travail, ou encore du recours aux aides sociales.

Au niveau de l'Union européenne, l'enquête sur les ressources et les conditions de vie permet de mesurer différents concepts de pauvreté et d'en avoir une vision élargie. Les résultats les plus fins géographiquement sont mobilisables à un niveau supra-régional, correspondant en France aux « zones d'études et d'aménagement du territoire » (Zeats, regroupements de régions antérieures à la nouvelle organisation territoriale de la République de 2015). La Normandie est ainsi incluse dans un ensemble constituant le pourtour du Bassin parisien, comprenant, en plus de la Normandie dans son ensemble, les anciennes régions Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, et Picardie. Sur cet espace géographique, comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, il apparaît que les différents concepts de pauvreté mesurés ne se recouvrent que partiellement ► **figure 1**. Les ménages percevant une aide visant à lutter contre la pauvreté (**pauvreté « institutionnelle »**, caractérisée ici par un recours au revenu de solidarité active - RSA - ou au minimum vieillesse) ne correspondent pas parfaitement aux ménages en situation de **pauvreté « monétaire »**, ni à ceux qui

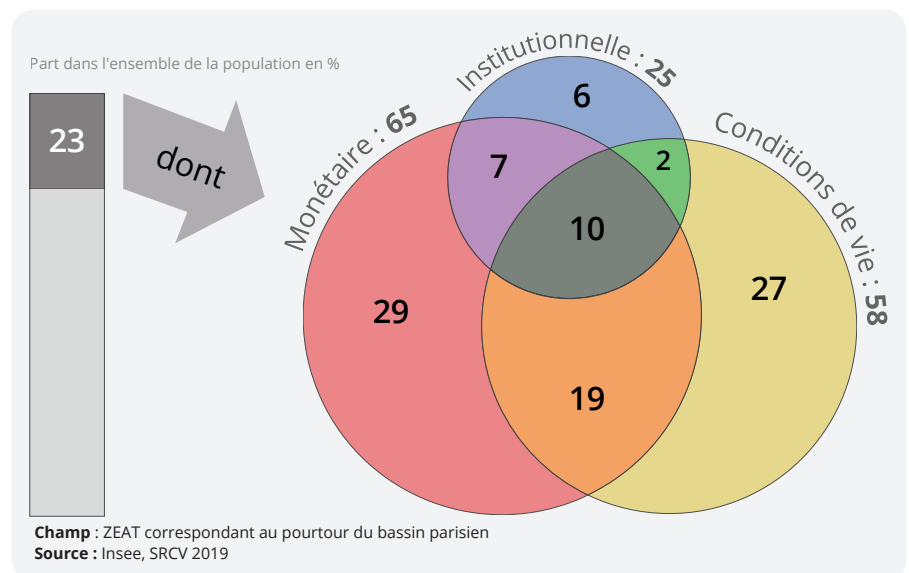
connaissent des privations importantes dans leur vie quotidienne, comme le fait de devoir se restreindre pour acheter des vêtements neufs, avoir un logement trop petit, connaître des difficultés pour payer ses factures, etc. (**pauvreté « en conditions de vie »**). Au total, près d'un ménage sur quatre au sein du pourtour du Bassin parisien est concerné par au moins l'une des trois formes de pauvreté. Un ménage concerné par la pauvreté sur dix est inclus dans les trois formes, près de trois sur dix dans deux formes et plus de six sur dix dans une forme seulement.

Cette approche relativement complète de la pauvreté n'est pas répliquable à l'échelle régionale ou infra-régionale. Une approche statistique classique de la pauvreté à ce niveau consiste à dénombrer et étudier les caractéristiques des ménages bénéficiaires de prestations sociales. Cette approche est très partielle et peut conduire à sous-estimer les situations de pauvreté, notamment en raison du non-recours aux aides par certaines populations éligibles. Son contour peut en outre varier fortement en fonction de la prise en compte ou non de différents dispositifs qualifiant la pauvreté institutionnelle. Ainsi, en 2019, 83 000 ménages normands sont allocataires du RSA, couvrant 168 000 bénéficiaires soit 5 % de la population. On estime par ailleurs

que 24 000 retraités normands sont bénéficiaires du minimum vieillesse, soit près de 3 % des Normands âgés de 62 ans ou plus. Ajouter par exemple les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) augmente ce nombre de 102 000 personnes couvertes. L'approche statistique de la pauvreté dans sa dimension strictement monétaire, à un niveau régional ou infra-régional, est permise depuis 2012 avec la mise en place du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (**Filosofi ► sources**). L'approche monétaire de la pauvreté reste partielle et « conventionnelle », en tant que définition s'appuyant sur seuil fixé arbitrairement. En 2018, on dénombre ainsi 193 000 ménages normands en situation de pauvreté monétaire lorsqu'on retient le seuil de 60 % du **niveau de vie médian**. Par ailleurs, il n'est pas observé de rupture nette dans les distributions du revenu et des caractéristiques étudiées, ce qui limite le caractère exclusif des classifications opérées. Elle permet cependant de couvrir un champ plus large que l'approche institutionnelle, et fait consensus.

Faute de pouvoir mobiliser une approche de la pauvreté en « conditions de vie » à un niveau géographique fin, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées

► 1. Part des ménages concernés par au moins l'une des formes de pauvreté

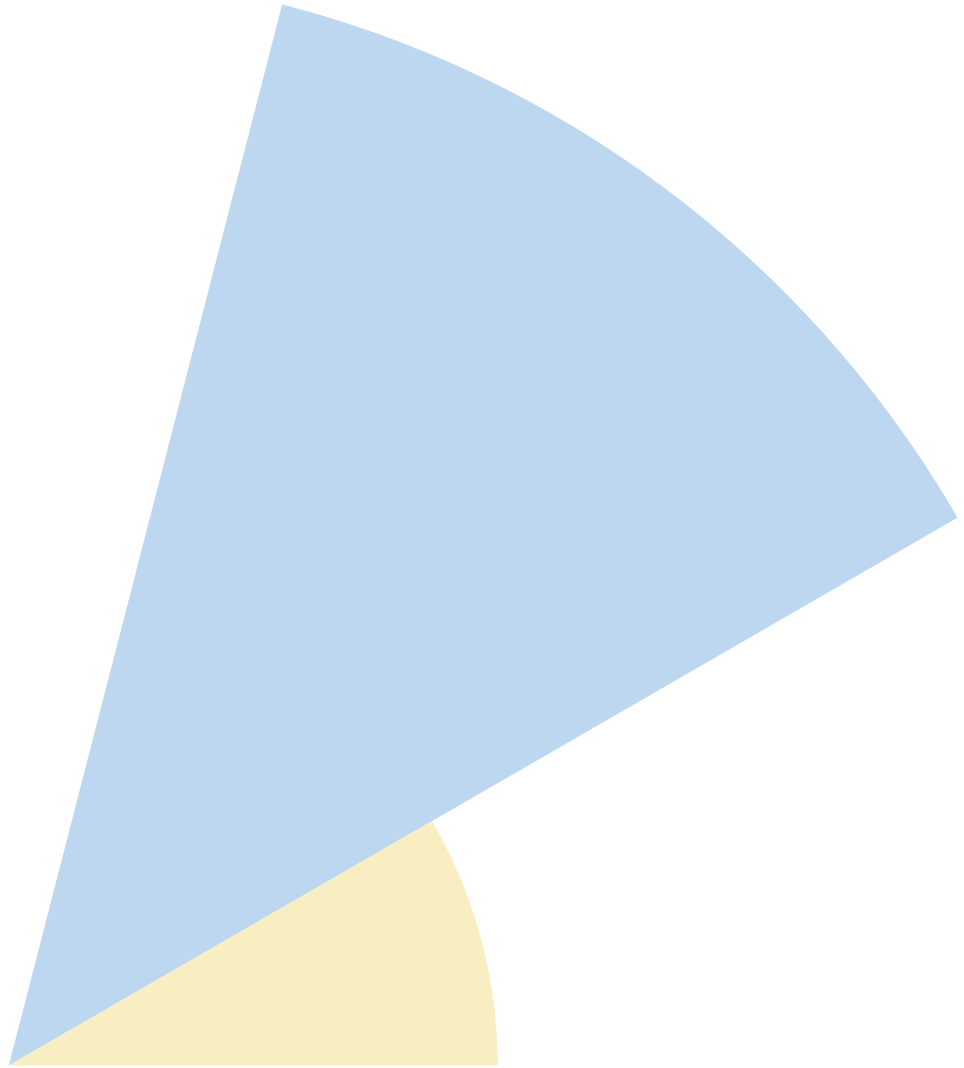


par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités, dont certains sont assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur

le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (difficulté d'accès aux soins du fait d'une faible présence médicale de proximité, éloignement aux services de la vie courante, etc.), permet d'apporter un

éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein de territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire moins fréquente et moins intense en Normandie



La pauvreté monétaire moins fréquente et moins intense en Normandie

La pauvreté monétaire est moins présente en Normandie qu'en France métropolitaine. La proportion de ménages en situation de pauvreté est un peu plus faible et ces derniers possèdent un niveau de vie un peu moins limité. L'Orne et la Seine-Maritime sont un peu plus touchées, mais l'intensité de la pauvreté y reste contenue. Dans chaque classe d'âge, les Normands sont moins exposés à la pauvreté que l'ensemble de la population française. Les familles monoparentales normandes, très majoritairement des mères seules avec enfants, sont en revanche plus touchées par la pauvreté qu'au niveau national. Les résidents des communes urbaines normandes sont nettement plus sujets à la pauvreté que ceux des communes rurales, isolées ou non, relativement épargnées en Normandie. Les revenus des ménages en situation de pauvreté sont caractérisés par la prépondérance des prestations sociales. Le système de redistribution joue particulièrement en Normandie, réduisant de plus d'un tiers la part de ménages sous le seuil de pauvreté.

En 2018, 193 000 ménages normands vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Fixé de façon conventionnelle à 60 % du **niveau de vie médian**, ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 100 euros par mois pour une personne seule, 1 650 euros pour un couple, ou encore 2 300 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des sans-abris ou des résidents en communautés (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, prisons, congrégations religieuses, etc.), dont on estime qu'ils représentent environ 2 % de la population normande.

Au sein des ménages en situation de pauvreté, 431 500 Normands, dont 137 000 enfants de moins de 18 ans, sont ainsi concernés par la pauvreté, soit 13,5 % de la population régionale des ménages fiscaux, un taux inférieur à celui de l'ensemble de la France métropolitaine (14,6 %). Si l'on classe les régions de France métropolitaine par taux de pauvreté croissant la Normandie se classe en 6^e position ► **figure 1**. Elle partage avec cinq autres régions – Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes – un taux de pauvreté relativement modéré, situé entre 12 % et 14 %, loin derrière la Bretagne (10,9 %) et les Pays de la Loire (10,8 %), mais nettement devant la Corse (18,5 %) et les Hauts-de-France (18,0 %).

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement.

Les taux restent alors pour la Normandie en dessous de la moyenne nationale : 7,4 % contre 8,4 % en France métropolitaine au seuil de 50 % du niveau de vie médian, et 3,2 % contre 3,9 % au seuil de 40 %. La Normandie apparaît même parmi les régions les moins affectées par les situations de pauvreté les plus fortes (4^e rang pour le plus faible taux de pauvreté à 40 %).

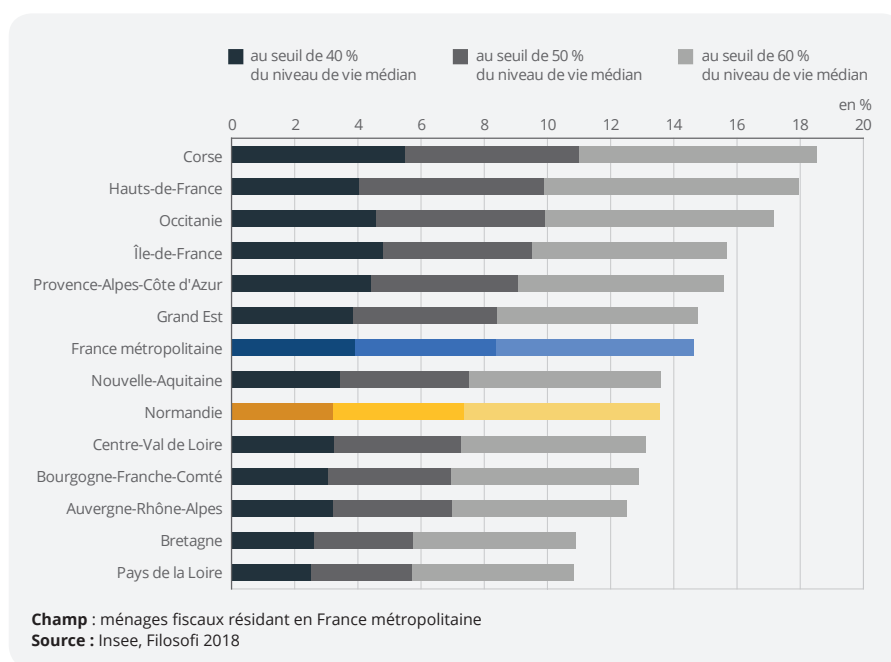
Le niveau de vie médian des ménages pauvres constitue un autre indicateur d'**intensité de la pauvreté** : il s'établit en Normandie à 10 600 euros annuels par unité de consommation (UC), contre 10 400 euros annuels par UC pour les ménages en situation de pauvreté de l'ensemble de la France métropolitaine.

Ce niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté est deux fois inférieur à celui de l'ensemble des ménages normands (21 200 euros par UC). Un quart des ménages normands vivant sous le seuil de pauvreté disposent même d'un niveau de vie inférieur à 8 800 euros annuels par UC, soit moins de 750 euros par mois pour une personne vivant seule.

L'Orne et la Seine-Maritime sont plus touchées par la pauvreté

En France métropolitaine, la pauvreté touche davantage les départements situés au nord et ceux du sud autour du golfe du Lion. Si la Normandie apparaît

► 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



globalement moins touchée par la pauvreté qu'une majorité des régions de France métropolitaine, certains de ses départements le sont davantage. L'Orne et la Seine-Maritime présentent un taux de pauvreté (respectivement 15,4 % et 14,9 %) supérieur aux moyennes régionale et nationale et comparable aux départements situés sur un axe qui traverse la France du nord-est au sud-ouest ► **figure 2**. Parmi l'ensemble des départements de métropole, l'Orne se situe dans le premier tiers des départements les plus affectés (30^e position) et la Seine-Maritime dans la première moitié (40^e position). Les trois autres départements normands se situent dans le tiers des départements les moins touchés par la pauvreté : respectivement en 70^e, 71^e et 77^e positions pour l'Eure, le Calvados et la Manche.

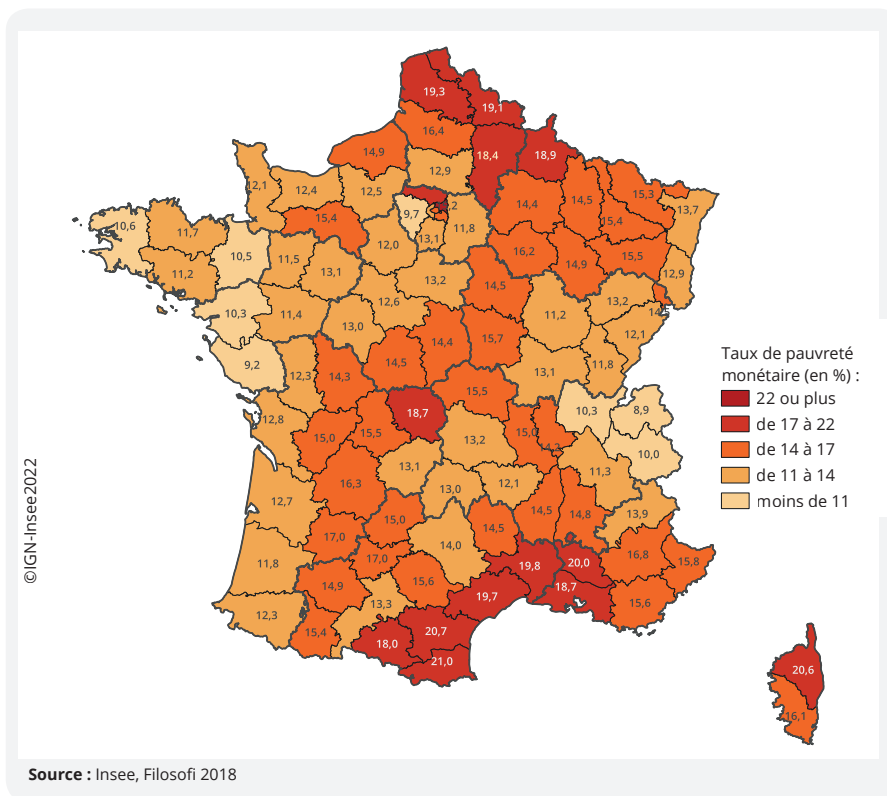
L'intensité de la pauvreté est toutefois relativement contenue pour l'ensemble des départements normands. Le niveau de vie médian des ménages pauvres apparaît ainsi, pour chacun d'entre eux, plus élevé que ceux d'autres départements dont le taux de pauvreté est équivalent ► **figure 3**. Dans les cinq départements normands, il est même supérieur à celui des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté, variant de 10 500 euros annuels par UC dans l'Orne et la Seine-Maritime à 10 800 euros annuels par UC dans la Manche.

Une pauvreté moins marquée en Normandie quel que soit l'âge, des familles monoparentales plus touchées

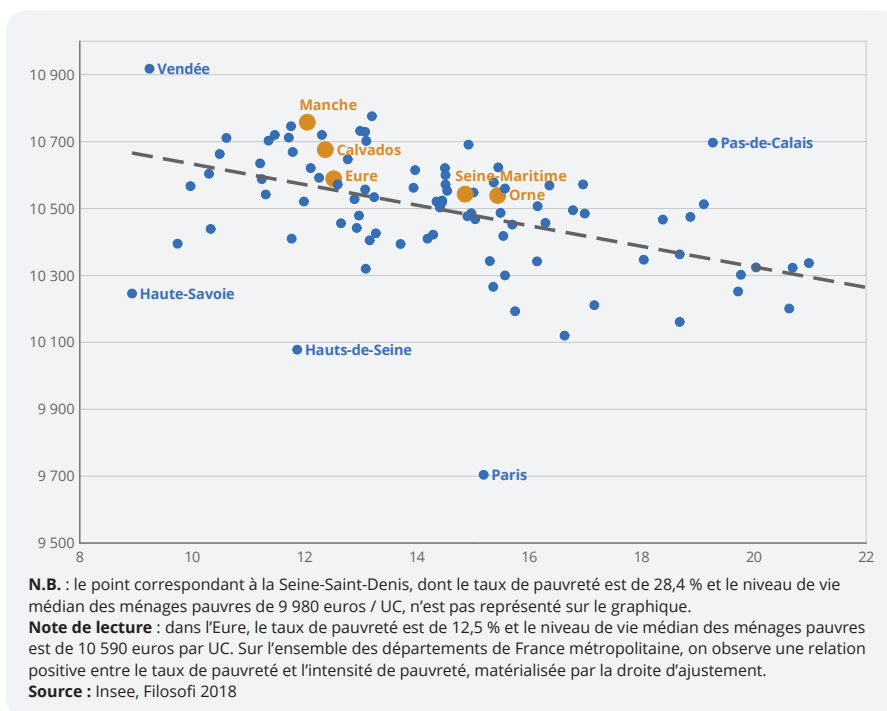
Le taux de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. En effet, alors qu'elle touche plus d'un ménage âgé de moins de 30 ans sur cinq, la pauvreté concerne moins d'un ménage de 60 ans ou plus sur dix. Toutefois, les Normands sont, dans chaque classe d'âge, moins fréquemment touchés par la pauvreté que la moyenne des résidents de France métropolitaine ► **figure 4**. Les écarts sont plus marqués pour les ménages à partir de 60 ans. La Normandie fait en effet partie des régions françaises où la pauvreté des personnes âgées est la moins fréquente (3^e région où le taux de pauvreté des ménages de 75 ans ou plus est le plus faible).

Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment affectées par la pauvreté en Normandie. Un tiers des familles monoparentales normandes vit sous le seuil de pauvreté, la personne de référence étant une femme dans huit cas sur dix ► **figure 5**. Les familles monoparentales apparaissent ainsi 2,5 fois plus souvent pauvres que l'ensemble des ménages normands, et cet écart est plus sensible

► 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



► 3. Taux de pauvreté monétaire (en %) et niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté monétaire (en euros annuels par UC), par département



qu'au niveau national (4^e région de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé). Avec un peu plus d'enfants qu'en moyenne métropolitaine et avec un parent en moyenne plus jeune, les familles monoparentales normandes sont aussi plus touchées par la pauvreté. Les personnes

vivant seules, femmes ou hommes, sont quant à elles, autant concernées par la pauvreté en Normandie qu'au niveau national. Les couples avec ou sans enfant sont à la fois moins sujets à la pauvreté que les autres types de ménages normands, et moins exposés que les ménages du même type au niveau métropolitain.

Le dispositif statistique mis en place pour traiter de la pauvreté monétaire s'appuie sur les entités « ménages », il ne permet donc pas de calculer un taux de pauvreté selon le genre des individus. La forte majorité de femmes parmi les personnes âgées vivant seules, et encore plus parmi les familles monoparentales, permet toutefois d'établir le constat d'une surreprésentation significative de celles-ci parmi les situations de pauvreté.

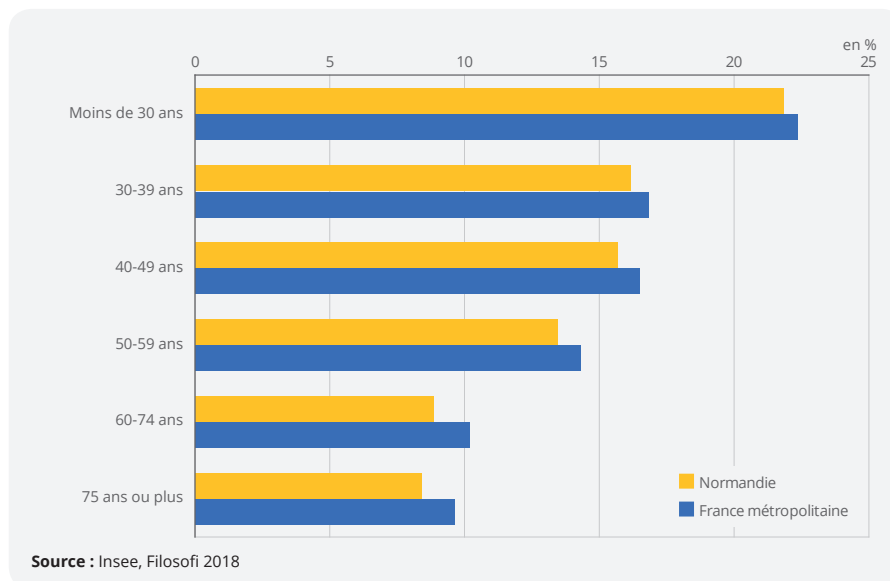
Une pauvreté accentuée au sein des communes urbaines

La pauvreté affecte les types d'espace de façon différenciée. Elle est notamment plus présente dans les communes urbaines, particulièrement dans celles de forte densité, où elle touche près d'un ménage sur cinq, en Normandie comme en France métropolitaine ► **figure 6**. Le taux de pauvreté est un peu moins élevé au sein des communes urbaines normandes « de densité intermédiaire ». Dans cette même catégorie de communes, il dépasse toutefois le taux observé au plan national (16 % contre 14 % en France métropolitaine). Les communes rurales normandes sont nettement moins touchées par la pauvreté, notamment celles sous influence d'un pôle, que l'on pourrait qualifier de « périurbaines ». Dans les communes rurales plus autonomes vis-à-vis des pôles, en général plus isolées, le taux de pauvreté est plus élevé que dans les précédentes mais reste d'un niveau bien inférieur à celui observé dans les communes de même type au plan national. Ce taux de pauvreté dans l'espace rural isolé demeure nettement plus bas que celui observé dans l'espace urbain normand. L'écart entre communes urbaines et rurales apparaît aussi plus affirmé en Normandie qu'au niveau national.

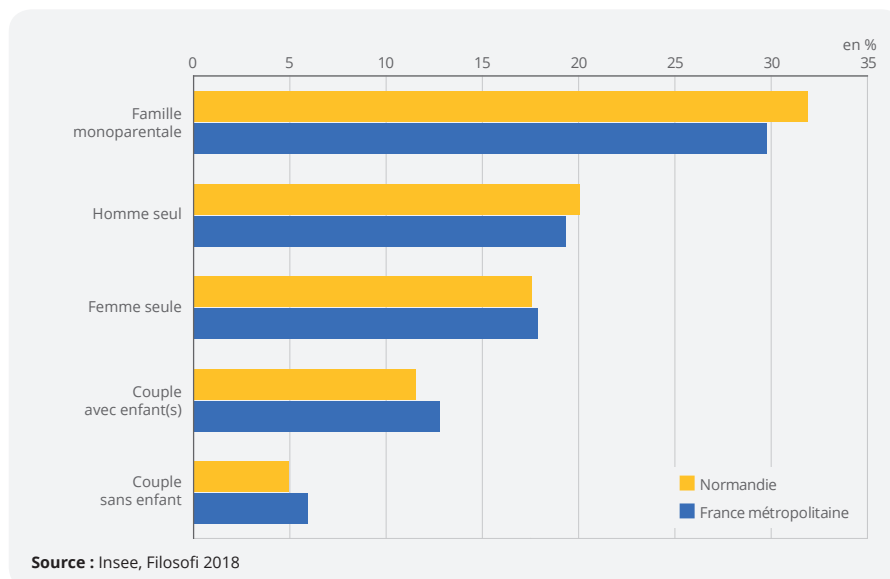
Les prestations sociales constituent plus d'un tiers des revenus des ménages en situation de pauvreté

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière. Un ménage pauvre normand sur sept ne déclare aucun revenu contre un sur cinquante parmi l'ensemble des ménages. Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Les prestations sociales constituent de ce fait 37 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part six fois plus importante que pour l'ensemble des ménages ► **figure 7**. Au sein des prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (16 %), notamment le revenu de solidarité active dont 83 000 ménages normands sont allocataires en 2019 (couvrant 168 000 bénéficiaires, soit 5 % de la population). Le reste se partage à parts quasi égales entre prestations logement (11 %) et familiales (10 %).

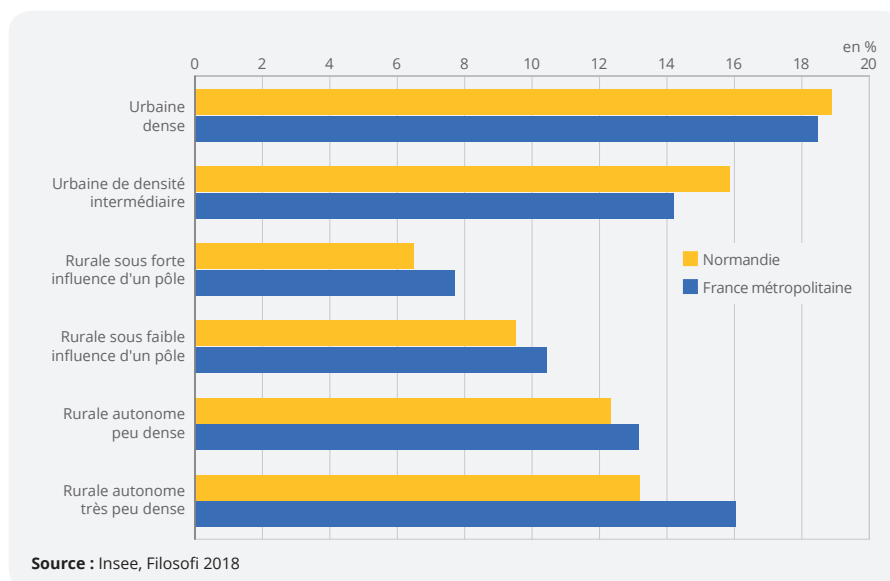
► 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



► 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 6. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



Les indemnités de chômage sont elles aussi plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 8 % du revenu disponible contre 3 % dans l'ensemble des ménages. On observe des proportions exactement inverses concernant les revenus du patrimoine (3 % contre 8 %). Les pensions, retraites et rentes, bien que représentant la principale source de revenus déclarés pour près d'un tiers des ménages en situation de pauvreté, ne constituent qu'un cinquième du revenu disponible après redistribution. Les revenus d'activité, salariée ou non salariée, composent eux aussi une part non négligeable des revenus disponibles des ménages en situation de pauvreté (35 %), mais nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (67 %). Les revenus d'activité constituent la principale source de revenus déclarés pour quatre ménages pauvres sur dix, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérés. En Normandie, 5 % des salariés perçoivent un salaire au niveau du SMIC (1 170 euros nets mensuels à temps plein en 2018) et 28 % ont un salaire compris entre le SMIC et 1,3 fois le SMIC.

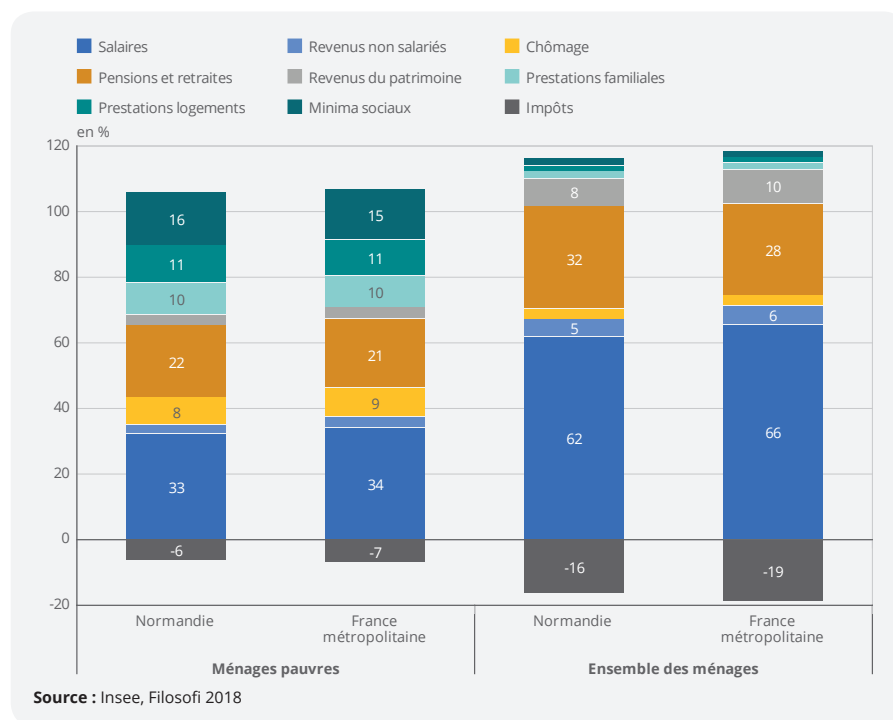
Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

Les transferts de revenus, à travers le système de redistribution, permettent une réduction significative de la pauvreté. Avant transferts, un cinquième des ménages normands pourraient être considérés comme pauvres. Ces mécanismes de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 35 % en Normandie contre 32 % en France métropolitaine ► **figure 8**, la Normandie étant la 3^e région où l'effet redistributif est le plus marqué. Parmi les départements normands, la réduction du taux de pauvreté varie de 31 % dans l'Orne à 37 % dans la Manche.

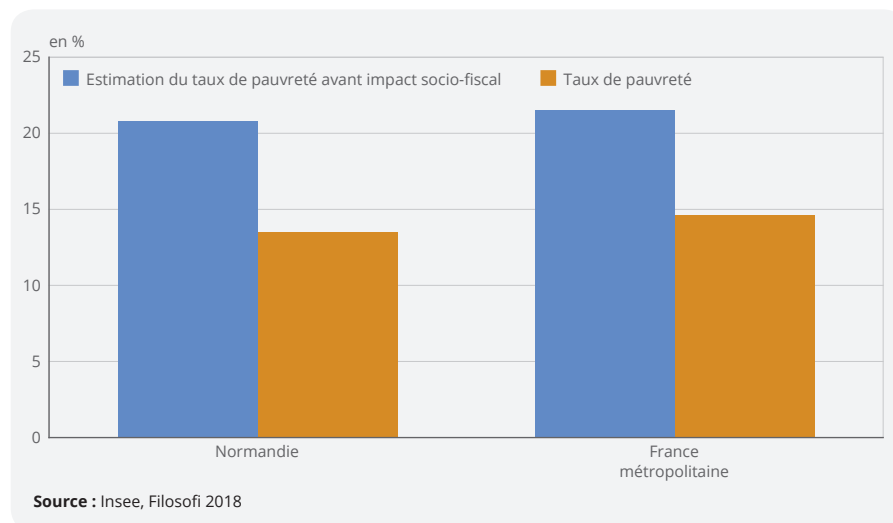
Le taux de pauvreté est stable depuis 2012

Au regard d'autres indicateurs économiques ou sociaux, la part de ménages en situation de pauvreté évolue relativement peu. Sur la période 2012-2018, le taux de pauvreté est toujours resté compris entre 13 % et 14 %, malgré une légère augmentation au milieu des années 2010 ► **figure 9**. La même tendance s'observe au plan national, à un niveau toujours supérieur d'un point environ par rapport au taux en Normandie.

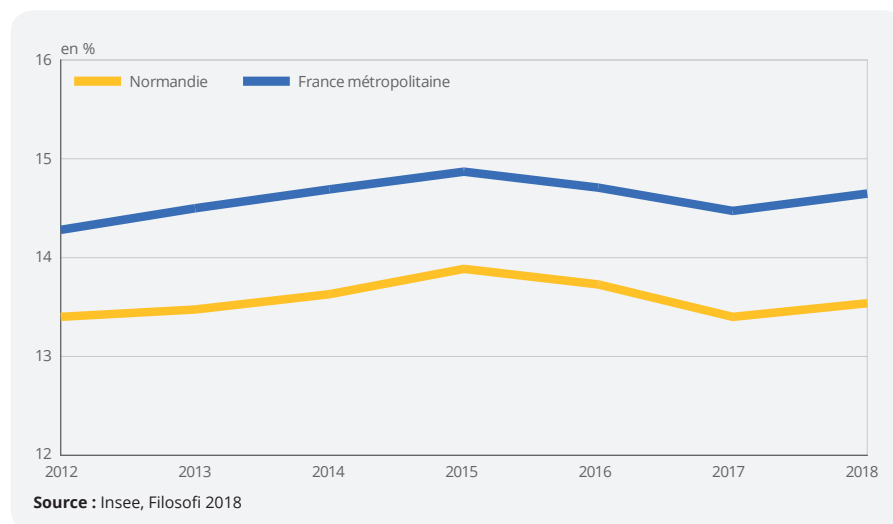
► 7. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



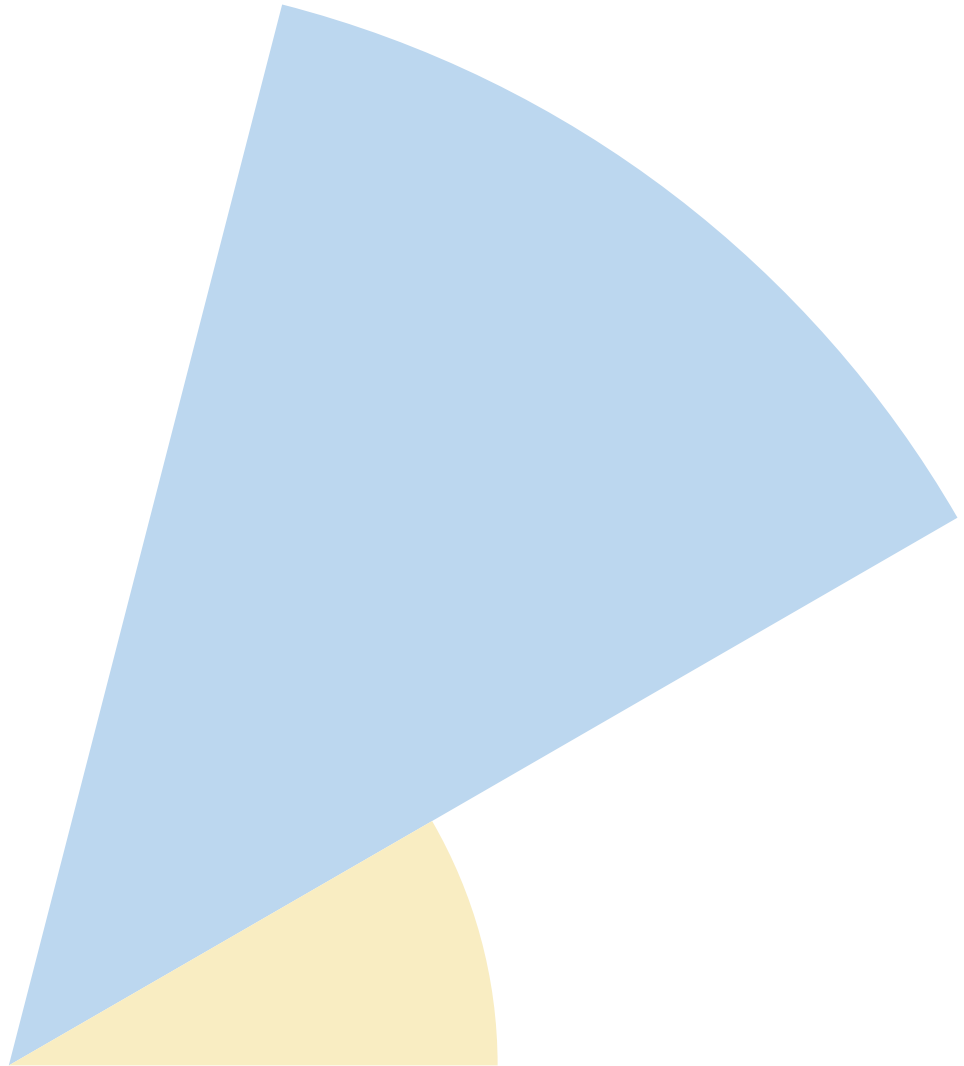
► 8. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



► 9. Évolution du taux de pauvreté monétaire entre 2012 et 2018



La pauvreté monétaire des ménages en cinq profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en cinq profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire peut recouvrir des situations économiques et familiales diverses. Une classification des ménages normands en situation de pauvreté permet d'identifier cinq profils représentatifs de la diversité de ces situations. Deux profils sont caractéristiques de l'espace de vie des ménages concernés, l'un se retrouvant particulièrement dans les territoires les plus urbains, l'autre très représentatif de la pauvreté dans le monde rural. Les trois autres profils correspondent à des situations familiales spécifiques ou à la composition des revenus : travailleurs pauvres avec des charges familiales, jeunes vivant seuls le plus souvent, retraités aux revenus modestes. Ces profils se retrouvent de façon assez différenciée dans les bassins de vie normands.

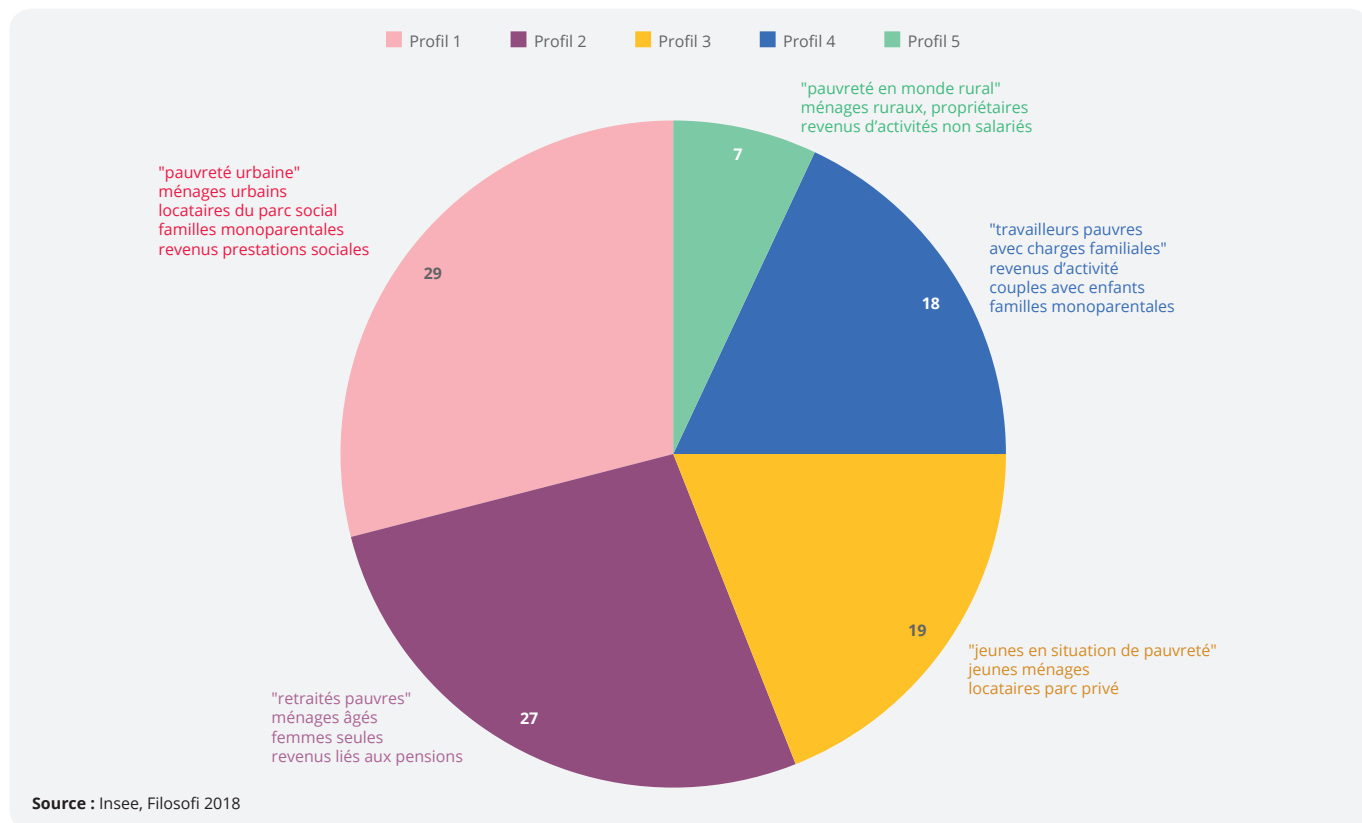
La pauvreté monétaire peut correspondre à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité ; charges du foyer assumées par un adulte seul, parfois avec des enfants ; charge de famille nombreuse ; pensions de retraite faibles ; occupation d'un logement social, etc. Pour apprécier la diversité de ces situations au sein des 193 000 ménages normands sous le seuil de pauvreté, une classification statistique multifactorielle ► **méthodologie** a permis d'identifier cinq profils socio-démographiques relativement

distincts. Certains profils sont plus caractéristiques des zones urbaines, d'autres du monde rural ; certains ont leur niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; d'autres correspondent plus directement à des catégories d'âge (jeunes, retraités) ou à des situations familiales spécifiques.

Les cinq profils identifiés sont d'importance démographique variable. Les plus représentés sont les profils relatifs à la « pauvreté urbaine », d'une part, et à celle des retraités, d'autre part,

qui incluent chacun plus du quart des ménages sous le seuil de pauvreté en Normandie. Le groupe caractéristique des jeunes en situation de pauvreté représente un ménage pauvre sur cinq, comme celui correspondant aux travailleurs pauvres avec des charges familiales. Le profil représentatif de la pauvreté en monde rural couvre quant à lui un nombre plus limité de ménages. Ces profils se répartissent de façon assez différenciée sur le territoire régional, répartition qui peut être analysée à l'échelle relativement fine des **bassins de vie**.

► 1. Répartition des ménages normands en situation de pauvreté monétaire selon cinq profils de pauvreté

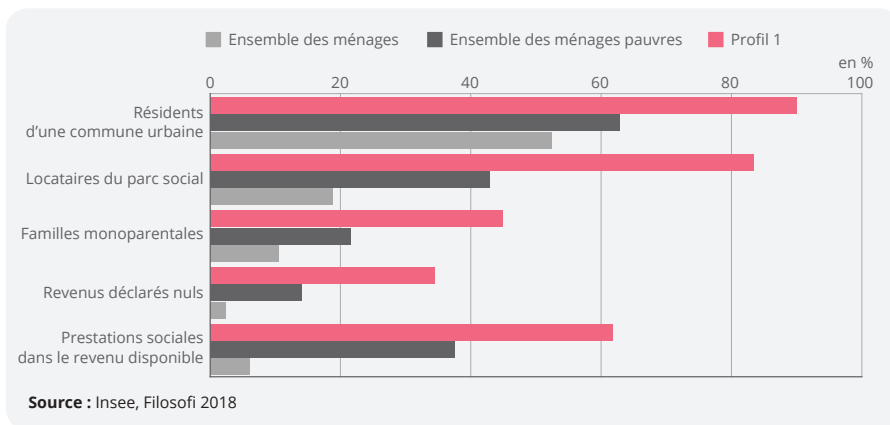


Un profil caractéristique de la pauvreté en milieu urbain : beaucoup de familles monoparentales et des foyers dépendant des revenus de transferts sociaux

Le profil de pauvreté le plus représenté (29 % des ménages pauvres, soit 55 600 ménages) peut être qualifié de **pauvreté urbaine**. Il recouvre des ménages vivant presque exclusivement dans des communes urbaines. Les familles monoparentales s’y trouvent fortement surreprésentées, de même que les ménages ne disposant d’aucun revenu d’activité et dont le niveau de vie dépend essentiellement des prestations sociales. Ce groupe rassemble à lui seul 36 % des enfants de moins de 18 ans vivant dans un ménage pauvre. En corrélation avec ce profil socio-économique, la très grande majorité des foyers de ce profil réside dans un logement social (83 %).

Ce profil de pauvreté urbaine se retrouve logiquement surreprésenté dans le département de la Seine-Maritime (plus d’un ménage pauvre sur trois), qui est le plus urbain des départements normands et qui de surcroît dispose de l’offre de logements sociaux la plus importante en proportion (23 % du parc, contre 14 % à 17 % dans les autres départements normands). Cette forme de pauvreté

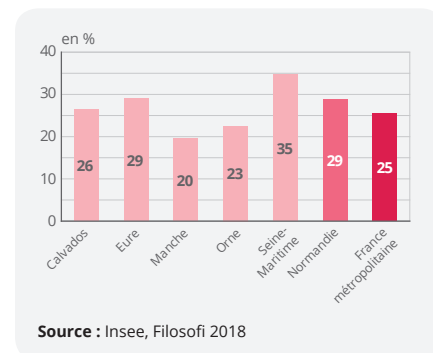
► 2a. Principales caractéristiques surreprésentées pour les ménages du profil 1



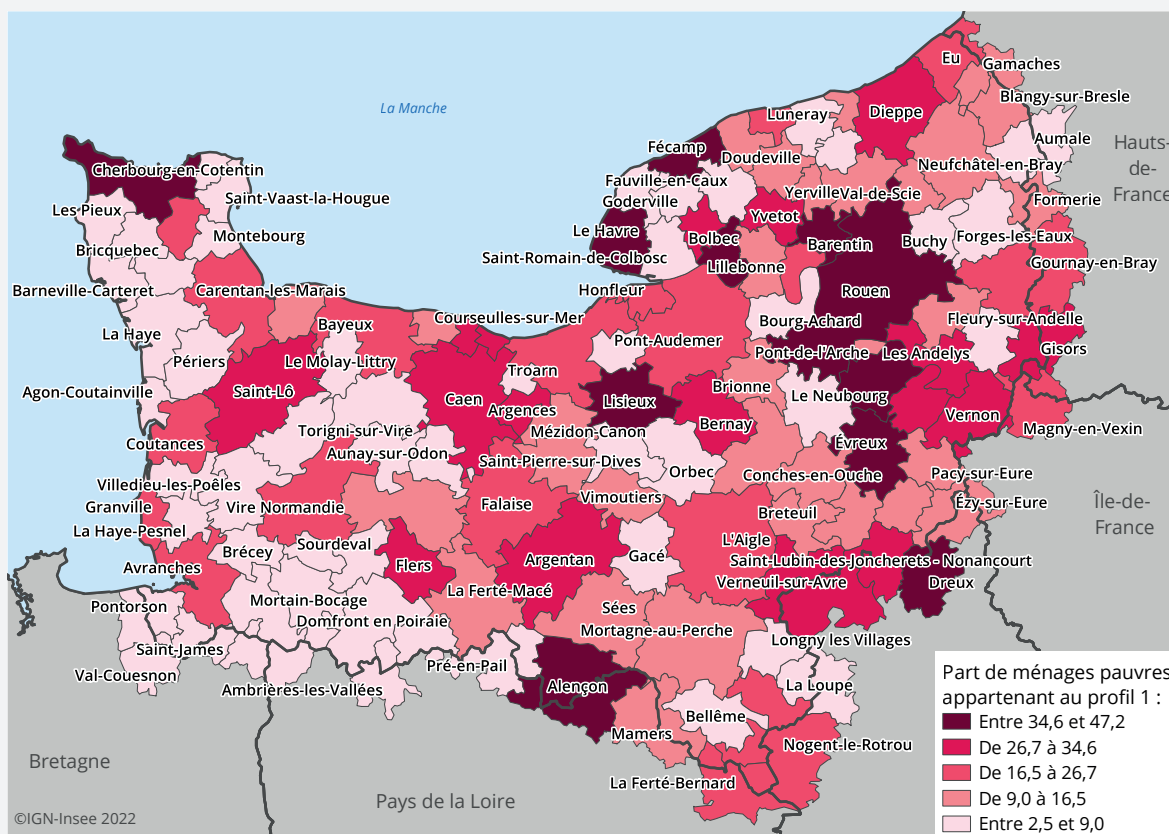
urbaine apparaît aussi en principal profil dans le département de l’Eure, mais le lien est moins fort avec le degré d’urbanisation et l’offre de logements sociaux.

À un échelon plus local, ce profil de pauvreté est également plus présent dans les bassins de vie normands les plus urbains. Ceux d’Évreux, de Louviers-Val-de-Reuil et du Havre sont les plus touchés par cette forme de pauvreté. Par rapport aux autres bassins très urbains, Caen est moins touché en proportion parce que davantage concerné par la pauvreté des ménages jeunes (correspondant au 3^e profil ci-après).

► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département



► 2c. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1 (en %), par bassin de vie

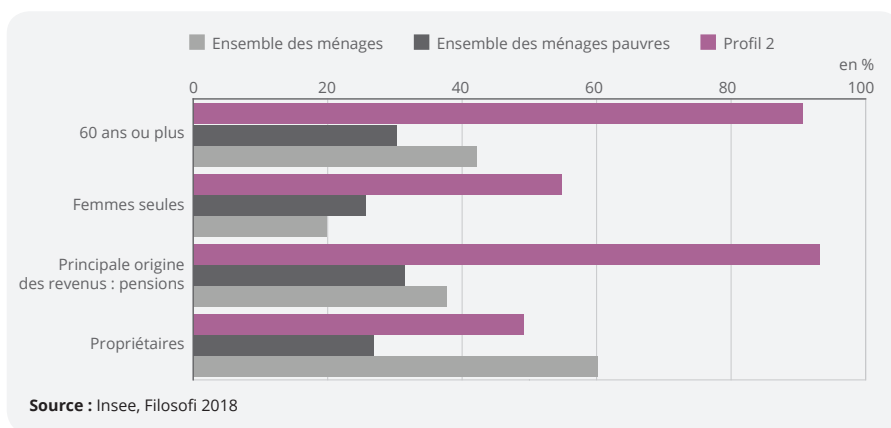


Les retraités pauvres, surtout des femmes vivant seules

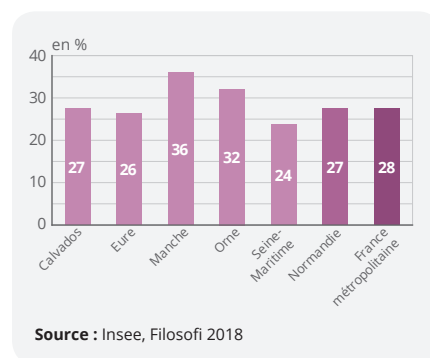
Le deuxième profil de pauvreté le plus représenté en Normandie recouvre essentiellement des **retraités** (27 % des ménages en situation de pauvreté, soit 53 000 ménages). Ce groupe est composé à plus de 90 % de personnes de plus de 60 ans, et vivant principalement de leurs pensions et retraites pour 93 % d'entre elles. Cette forme de pauvreté touche surtout des femmes vivant seules. La moitié de ces retraités pauvres est propriétaire de son logement, mais près d'un tiers est locataire dans le parc social. Ce profil dispose d'un niveau de vie annuel médian de 11 350 euros par unité de consommation, soit le plus élevé des cinq profils identifiés (le plus faible s'établissant à 8 800 euros, pour la « pauvreté en monde rural »).

Au sein de la région, cette forme de pauvreté est plus fréquente dans l'Orne et dans la Manche, départements normands dont la population est la plus âgée. À un niveau géographique plus fin, la pauvreté des retraités est relativement présente sur tout le territoire : elle représente au moins un quart des ménages en situation de pauvreté dans la quasi-totalité des bassins de vie. C'est même le profil de pauvreté le plus fréquent dans les trois-quarts des bassins

► 3a. Principales caractéristiques surreprésentées pour les ménages du profil 2

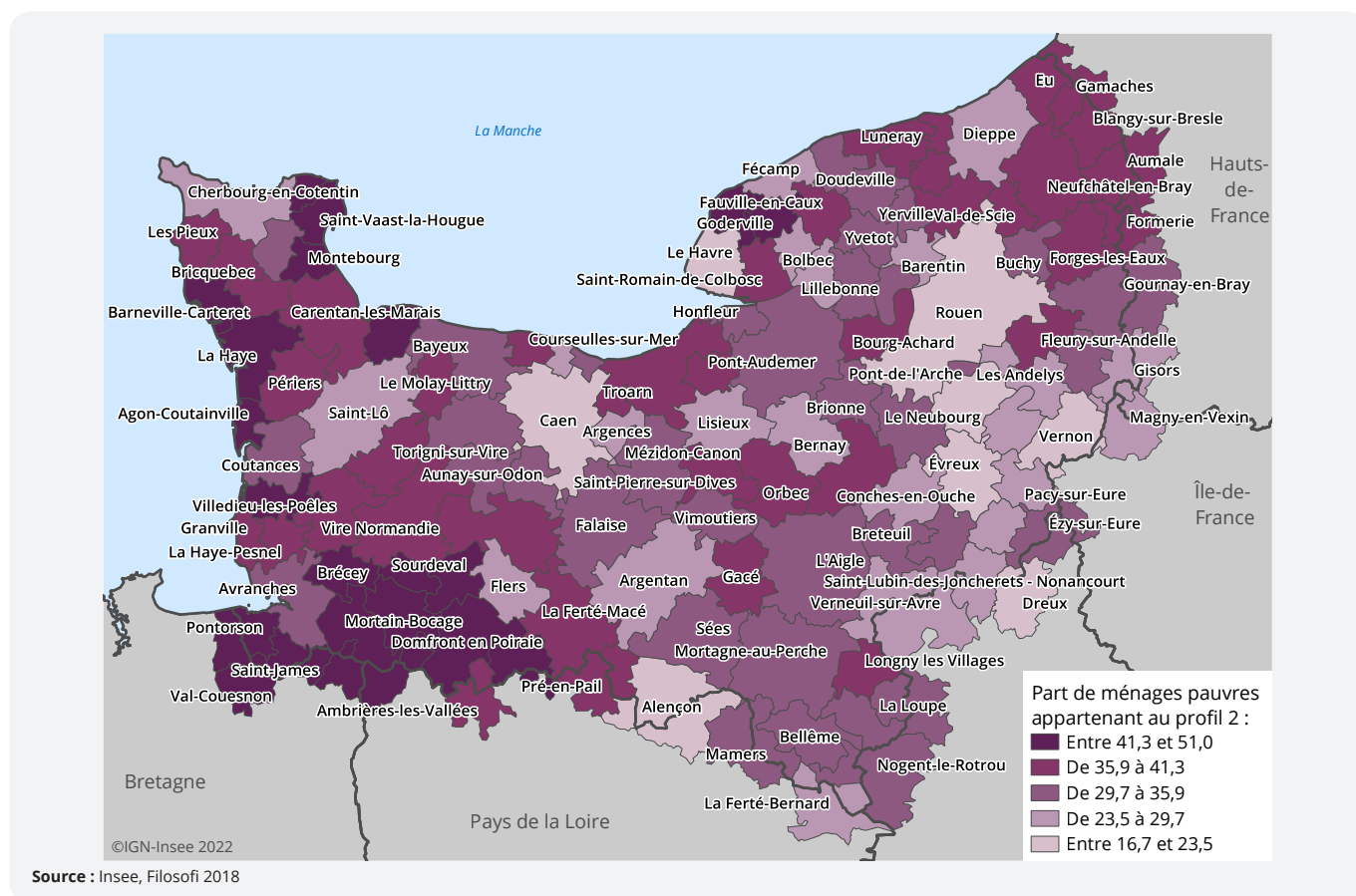


► 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département



de vie normands, représentant jusqu'à près d'un ménage pauvre sur deux dans certains bassins du nord-Cotentin, du sud de la Manche ou de l'ouest de l'Orne. C'est dans les bassins les plus urbains que la pauvreté des retraités est, en proportion, la moins représentée (de l'ordre de 20 % à 25 % des ménages en situation de pauvreté).

► 3c. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2 (en %), par bassin de vie

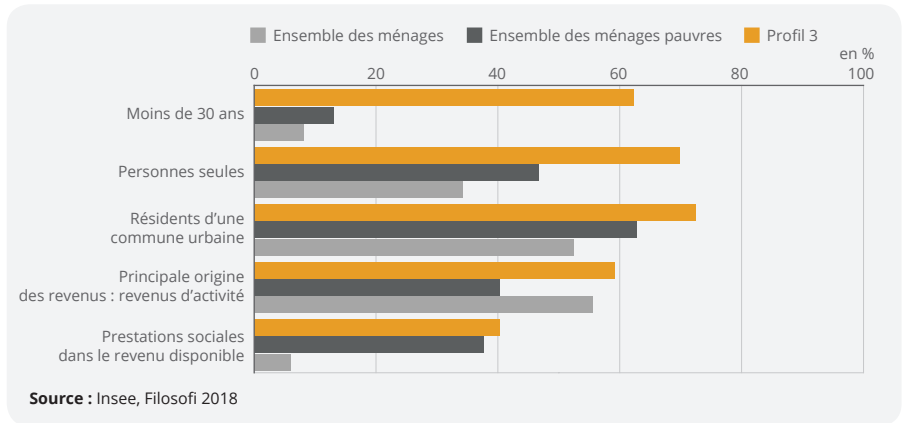


Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

Le troisième profil de pauvreté couvre près d'un ménage pauvre sur cinq, soit 36 400. Il rassemble des populations majoritairement jeunes, vivant seules en très grande majorité, le plus souvent dans un logement du marché locatif privé et dans les territoires les plus urbanisés. Ce groupe de **jeunes en situation de pauvreté** se caractérise également par une proportion majoritaire des revenus qui dépend des salaires perçus, voire des indemnités de chômage, complétés pour une part relativement importante par des minima sociaux et des prestations logement. Cet ensemble de caractéristiques correspond à des profils de jeunes actifs en phase d'insertion professionnelle, voire dans des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés ; les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également pour une large part dans cette population.

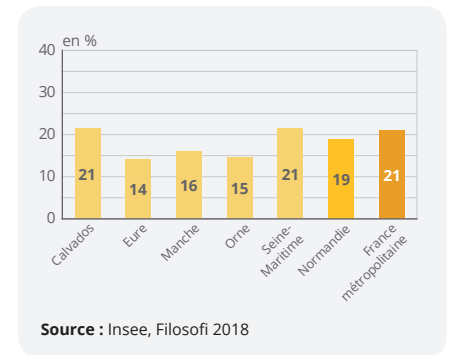
Ce profil de pauvreté « jeune » se retrouve prioritairement, en nombre et en proportion, dans les grandes agglomérations de la région, Rouen, Caen et Le Havre en premier lieu. La plus grande disponibilité de logements locatifs de petite taille et accessibles

► 4a. Principales caractéristiques surreprésentées pour les ménages du profil 3

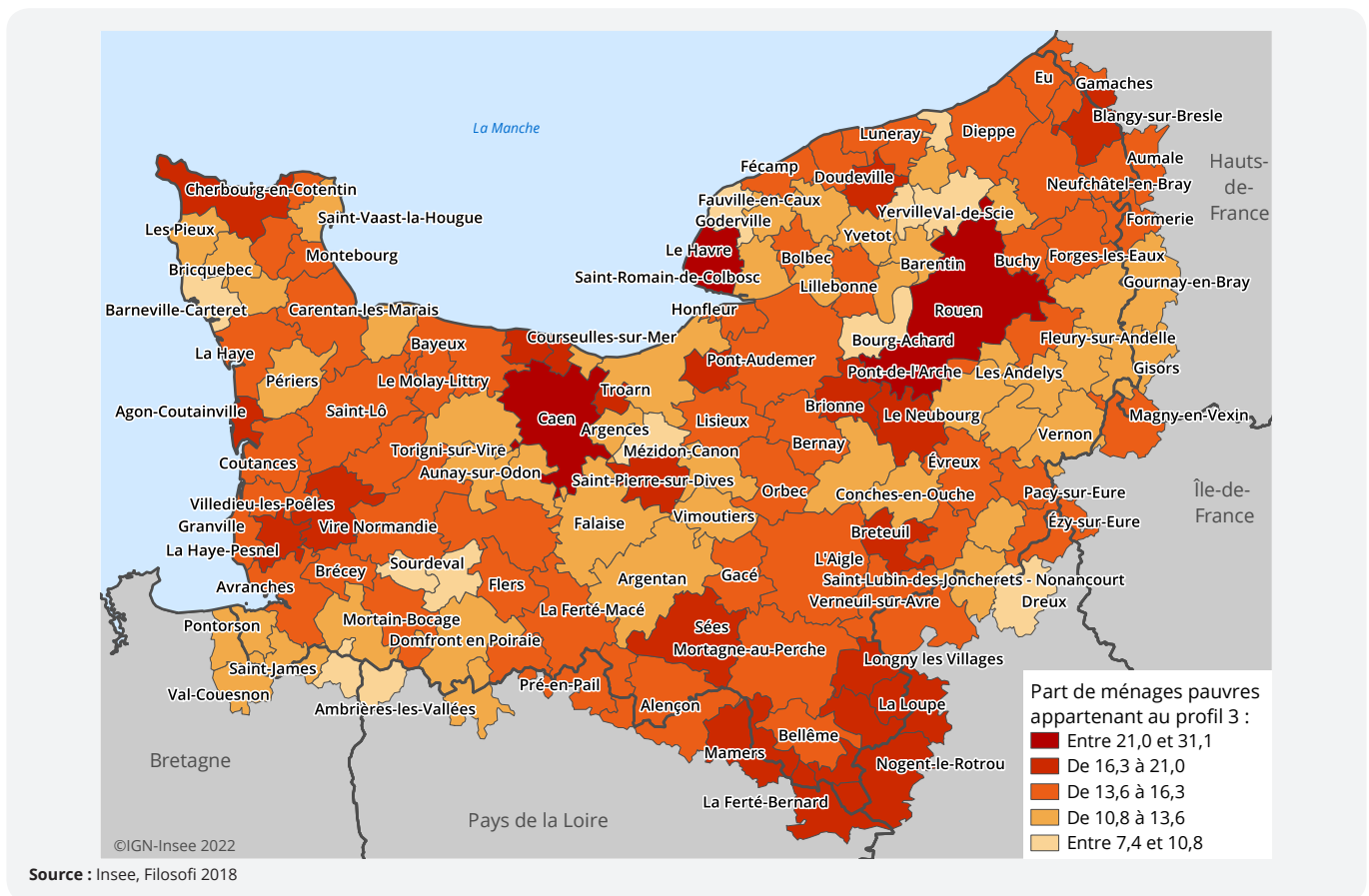


pour des jeunes, en début de vie active ou étudiants, explique cette concentration relativement forte dans les territoires les plus urbanisés. Cette forme de pauvreté représente environ 25 % des ménages pauvres dans les bassins de vie de Rouen et du Havre, et même plus de 30 % dans celui de Caen. Dans l'ensemble des bassins de vie, on trouve très rarement moins de 10 % de ce type de ménages parmi ceux en situation de pauvreté.

► 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département



► 4c. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3 (en %), par bassin de vie

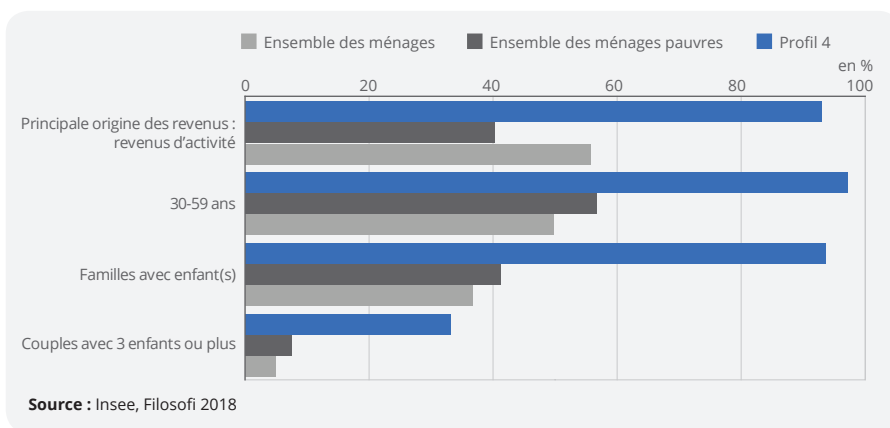


Des « travailleurs pauvres » avec des charges familiales

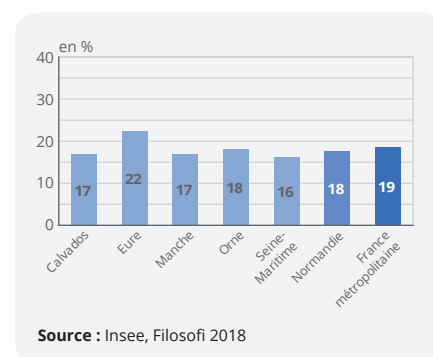
Un quatrième profil, représentant également près d'un cinquième des situations de pauvreté (33 900 ménages), est plutôt caractéristique de **travailleurs pauvres avec des charges familiales**. Leurs revenus dépendent très majoritairement de leur activité professionnelle et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Ils se situent pour plus de 80 % dans la tranche d'âge des 30 à 49 ans, et vivent pour plus de 60 % d'entre eux en couple avec au moins deux enfants. C'est d'ailleurs le groupe qui rassemble la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (la moitié d'entre eux se retrouve dans ce profil). Par ailleurs, ces ménages sont aussi nombreux à être propriétaires de leur logement qu'à résider dans le parc locatif social (37 % des ménages dans les deux cas).

Cette catégorie de travailleurs pauvres constitue un profil plutôt moins représenté dans les plus grandes villes normandes, mais aussi dans les secteurs les plus ruraux (en particulier dans les départements de l'Orne et de la Manche). Au contraire, ils sont plutôt surreprésentés dans des bassins

► 5a. Principales caractéristiques surreprésentées pour les ménages du profil 4

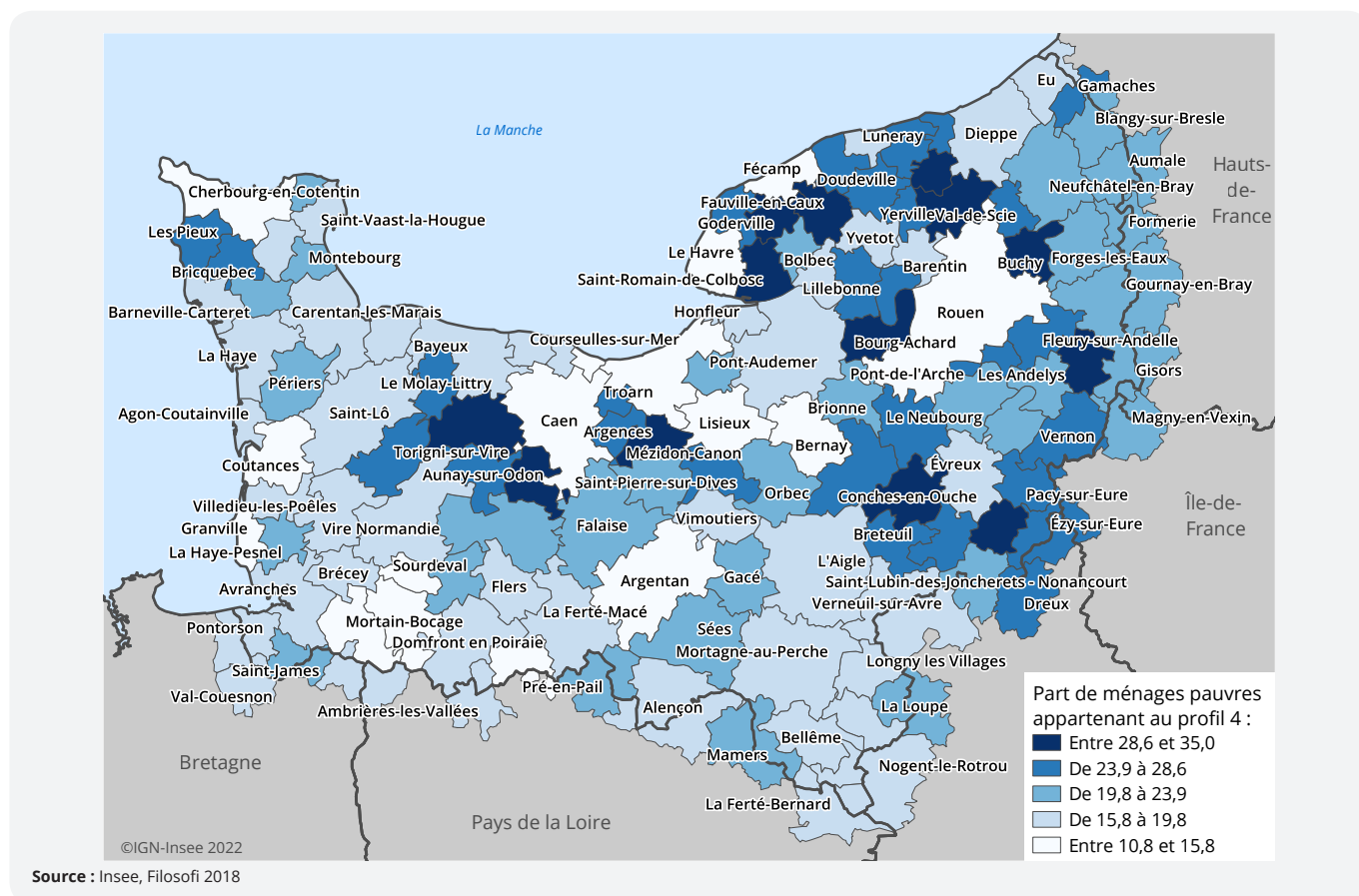


► 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département



« mixtes », relativement proches des grandes villes de la région le plus souvent. L'Eure est le département normand dans lequel ce profil de pauvreté est le plus fréquent, en particulier dans des bassins comme ceux de Saint-André de l'Eure, Étrépagney ou Conches-en-Ouche, où ce groupe représente plus d'un tiers des ménages en situation de pauvreté.

► 5c. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4 (en %), par bassin de vie

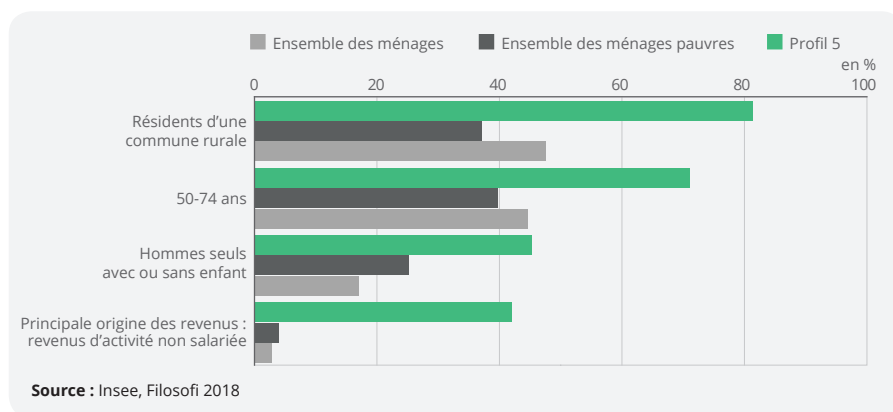


Un profil de pauvreté typique du monde rural

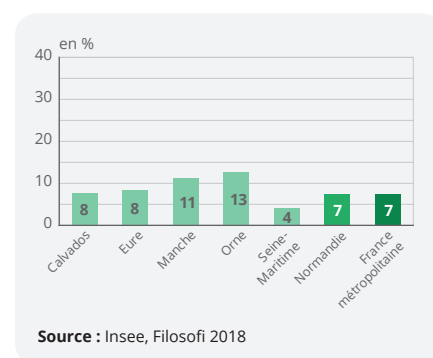
Le dernier profil de pauvreté est le plus caractéristique du monde rural. Ce profil est constitué de 14 300 ménages. Plutôt âgé, ce groupe se distingue par une très forte proportion de personnes âgées de 50 à 59 ans (57 %), voire de 60 à 74 ans (14 %). Il est davantage composé d'hommes vivant seuls et de couples sans enfant (ou avec un seul). Très majoritairement propriétaires de leur logement, ces **ménages pauvres du monde rural** se retrouvent à plus de 80 % dans des communes rurales, le plus souvent éloignées des villes. Leur niveau de vie médian est le plus faible des cinq profils identifiés : 8 800 euros annuels par unité de consommation, contre environ 10 000 à 11 000 euros pour les autres profils. Il repose de façon spécifique sur des revenus non salariés, ou découlant du patrimoine, ces formes de revenu étant marginales pour les autres catégories de ménages en situation de pauvreté. La nature de ces revenus est caractéristique des exploitants agricoles (15 % des ménages de ce profil déclarent des revenus agricoles) et des artisans et commerçants.

Caractéristique des zones rurales très peu peuplées, cette forme de

► 6a. Principales caractéristiques surreprésentées pour les ménages du profil 5

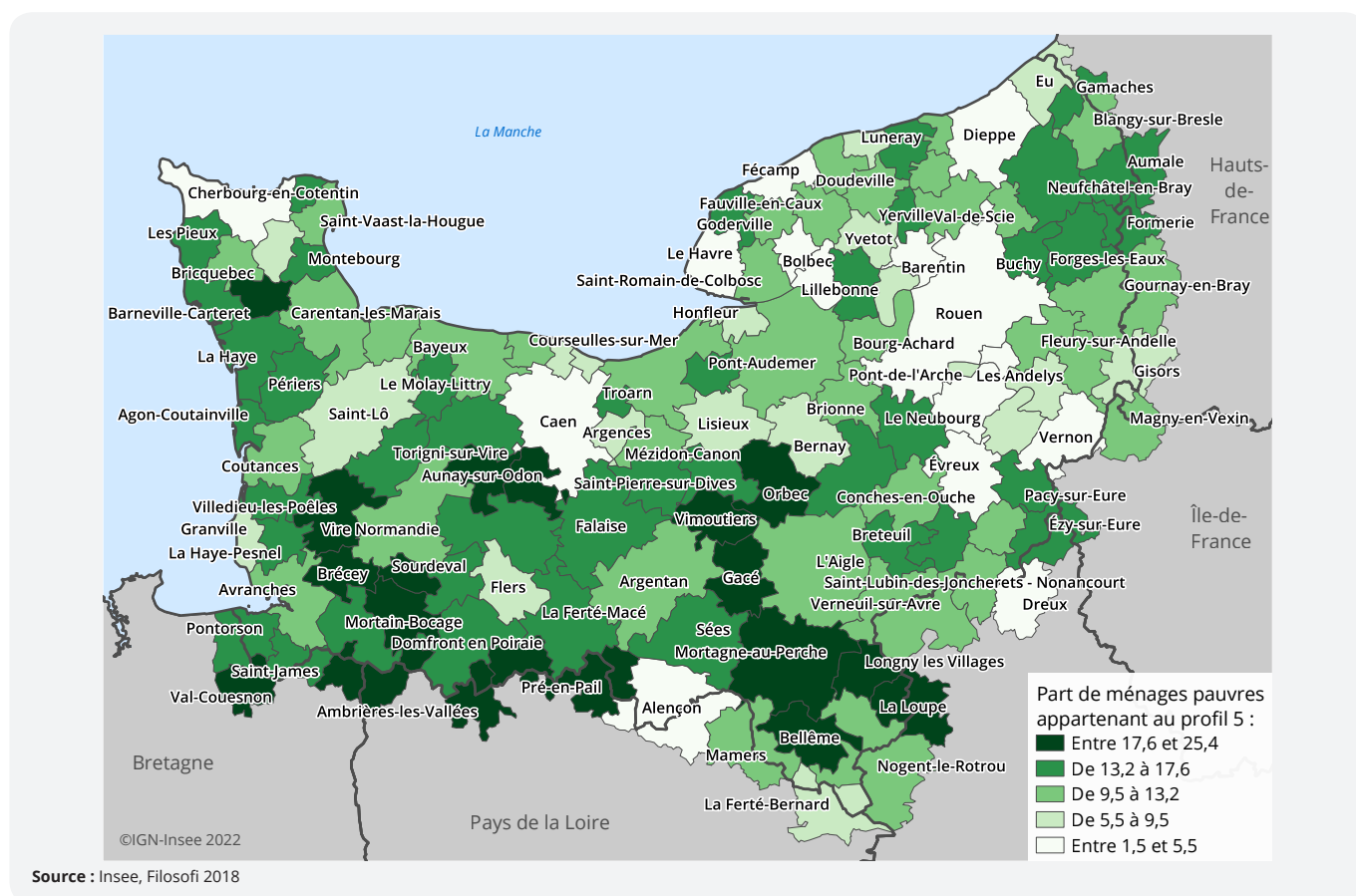


► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département



pauvreté ne touche que 7 % des ménages normands pauvres, mais cette proportion peut dépasser 20 % dans des secteurs très ruraux des départements de l'Orne et de la Manche. Certains bassins ruraux du sud du Calvados s'approchent également de cette proportion.

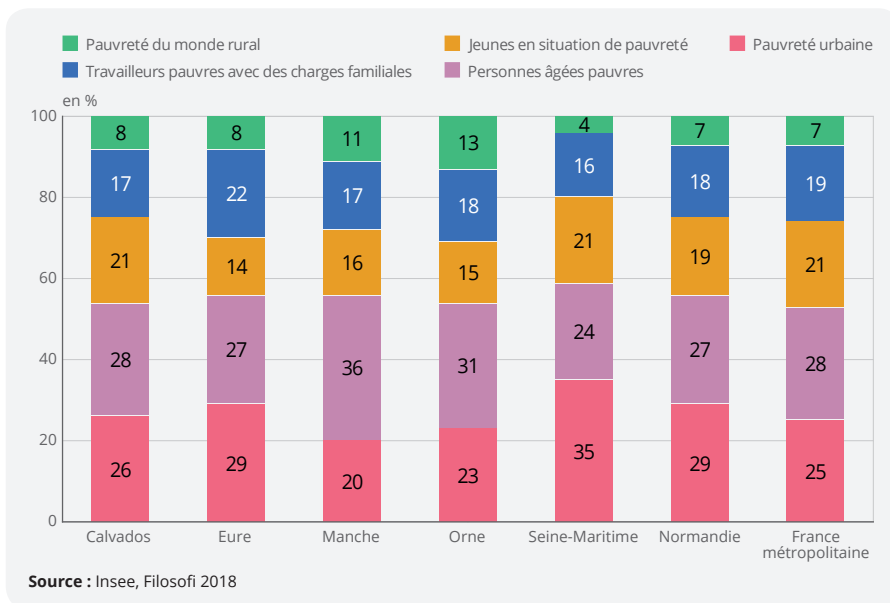
► 6c. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5 (en %), par bassin de vie



Des profils départementaux assez spécifiques

Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui peuvent varier sensiblement. Vue à l'échelle des départements, cette variété dessine des spécificités relativement marquées pour la plupart d'entre eux. Département de loin le plus urbain du territoire, la Seine-Maritime se démarque par une nette surreprésentation des formes de pauvreté urbaine et des jeunes en situation de pauvreté. Ces deux profils sont particulièrement présents dans les bassins de vie de Rouen et du Havre, la pauvreté urbaine est également caractéristique des bassins de Lillebonne, de Barentin et de Fécamp. Les départements de la Manche et de l'Orne présentent des profils presque opposés à celui de la Seine-Maritime, et très comparables entre eux. Ils ont en commun une surreprésentation des retraités pauvres et de la pauvreté du monde rural. La pauvreté des retraités est particulièrement aiguë dans la Manche : elle représente près de la moitié des personnes pauvres dans plusieurs bassins du Cotentin ou du sud du département. La pauvreté du monde rural touche davantage le département de l'Orne, sur une large partie de son territoire, mais

► 7. Répartition des ménages en situation de pauvreté selon cinq profils de pauvreté



aussi celui de la Manche dans sa partie méridionale. Le Calvados et l'Eure sont les départements normands les moins « spécifiques ». On note tout de même une présence particulière des jeunes en situation de pauvreté dans le Calvados, essentiellement dans le bassin de vie de

Caen. Ce groupe est relativement peu représenté dans le département de l'Eure, au contraire des travailleurs pauvres avec des charges familiales, en particulier dans les bassins de Saint-André-de-l'Eure, Étrépagne, Conches-en-Ouche et Bourg-Achard.

Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires normands



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires normands

L'approche monétaire de la pauvreté, centrée sur les ressources financières des ménages, ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Pour les ménages en situation de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales contribue à renforcer leur situation de précarité. Certaines fragilités apparaissent directement associées à de faibles revenus et s'expriment assez logiquement au sein des territoires où la pauvreté est plus fréquente. D'autres facteurs aggravants, *a priori* plus indépendants de la pauvreté, viennent s'ajouter à un degré de pauvreté déjà élevé dans certains territoires normands.

Dans son ensemble, la Normandie ne figure pas parmi les régions les plus confrontées à la pauvreté monétaire. On observe toutefois des disparités entre les territoires qui la composent. La pauvreté monétaire est particulièrement présente dans les bassins de vie les plus "urbains" ou les plus "ruraux". Elle est en revanche beaucoup moins importante dans les bassins de vie situés à la périphérie des grands bassins de vie urbains ► [figure 1](#).

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement

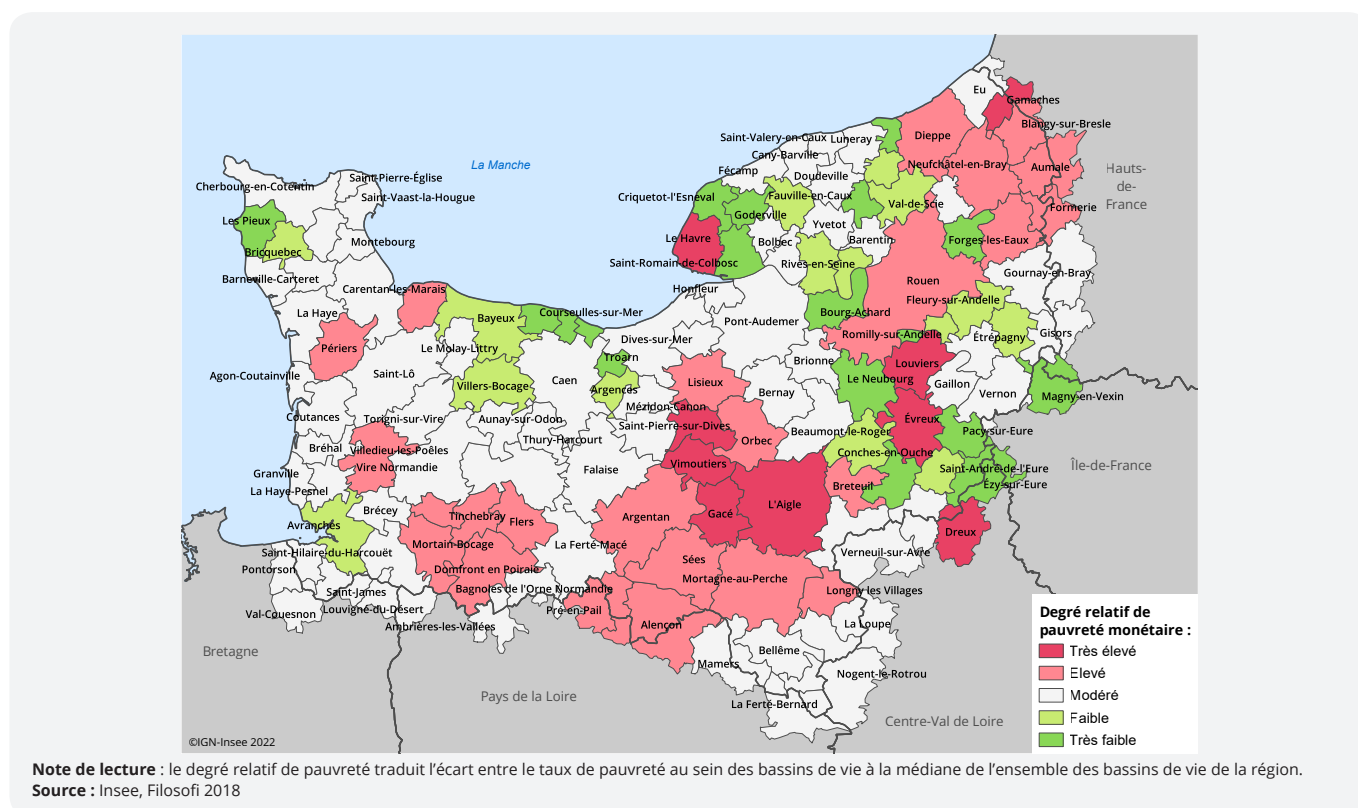
aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales délicates et parfois synonymes d'isolement social, logements inadaptés aux ménages qui les occupent, difficulté d'accès aux soins du fait d'une faible démographie médicale, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la

mobilité, etc. Les indicateurs mobilisés dans cette analyse sont reportés sous forme de cartographie en annexe ci-après ► [figures 10 à 26](#).

Des facteurs renforçant la pauvreté et qui lui sont assez directement liés...

Un faible niveau de diplôme peut être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner une insertion plus difficile sur le marché du travail, en plus de difficultés dans la vie quotidienne. Dans certains bassins de vie plus touchés par la pauvreté,

► 1. Degré relatif de pauvreté monétaire en Normandie, par bassin de vie



essentiellement des territoires ruraux, on observe ainsi une plus forte présence d'adultes sans diplômes ou un plus faible taux de titulaires du baccalauréat ► **figure 2**. Au nord de la région, les bassins de vie de Gamaches, Blangy-sur-Bresle, Formerie, Forges-les-Eaux correspondent à cette situation, de même que les bassins de vie de Vimoutiers, L'Aigle, Longny les Villages et d'Orbec au centre de la région, et de Périers, Isigny-sur-Mer, Sourdeval, Mortain-Bocage et Tinchebray à l'ouest.

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une corrélation forte entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des bassins de vie de la région. La même corrélation apparaît logiquement avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 18-25 ans ni en emploi, ni en formation. Les territoires en proie à la pauvreté et aux difficultés d'insertion sur le marché du travail sont finalement nombreux et variés ► **figure 3**, certains représentatifs de l'espace urbain (Le Havre, Évreux, Louviers, Rouen, Dieppe, Lisieux), d'autres de l'espace rural (Vimoutiers,

Gacé, L'Aigle, Blangy-sur-Bresle, Isigny-sur-Mer, Longny les Villages, Forges-les-Eaux, Orbec, Breteuil, Domfront en Poirai).

... d'autres facteurs moins directement associés

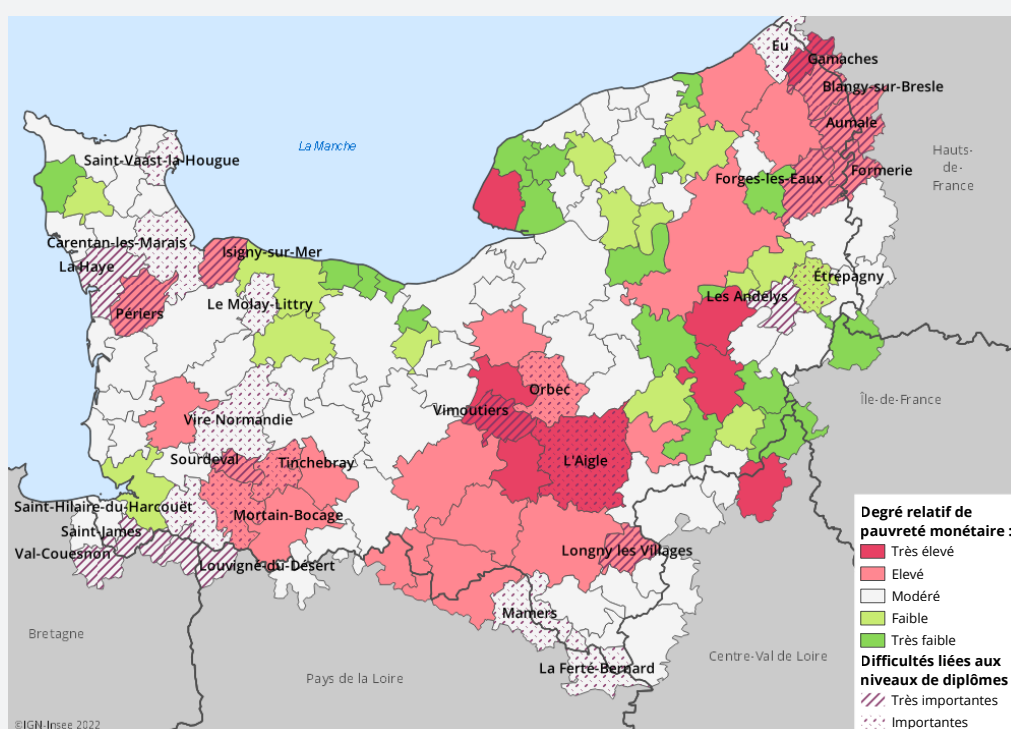
La mobilité est un facteur important d'insertion sur le marché du travail, d'accès aux services et plus largement de socialisation. Un faible accès à la mobilité peut en revanche accentuer l'exposition à la pauvreté ou à la précarité. L'absence de véhicule, poste coûteux au regard des ressources de ces ménages, ou l'éloignement des transports en commun, le choix du lieu de résidence pouvant être contraint, donnent un indice de ces difficultés. Les difficultés liées à la mobilité sont assez fréquentes dans les territoires mais ne sont jamais très importantes. Elles apparaissent par ailleurs assez peu corrélées à la pauvreté monétaire ► **figure 4**. Elles ressortent dans certains bassins de vie urbains (Le Havre, Rouen, Évreux, Dieppe, Alençon, etc.), mais aussi ruraux, essentiellement en lien avec la possession moins fréquente d'un véhicule (Vimoutiers, Isigny-sur-Mer, etc.), plus rarement avec une plus faible desserte des transports en commun (Aumale).

Assumer en tant que seul adulte la charge d'un foyer, *a fortiori* avec des

enfants, constitue un facteur direct de pauvreté monétaire. Ces situations familiales spécifiques peuvent aussi constituer une condition aggravante, en limitant les possibilités d'exercer une activité professionnelle ou en restreignant les liens sociaux. Pour les personnes âgées, vivre seul dans son logement renforce également les problématiques liées à la perte d'autonomie. On retrouve logiquement les familles monoparentales en proportion importante dans les bassins de vie fortement concernés par la pauvreté ► **figure 5**, notamment les plus urbains (Le Havre, Rouen, Dieppe, etc.). Les personnes seules, notamment âgées, sont également plus présentes dans les bassins urbains, mais on les trouve aussi dans certains territoires ruraux au sein desquels le taux de pauvreté apparaît plus modéré.

Les situations d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage peuvent être constatées lorsque le marché de l'immobilier est en tension, mais également lorsque les ressources des ménages ne permettent pas d'accéder à un logement approprié. Ces situations de suroccupation des logements peuvent ainsi se trouver directement liées à la pauvreté des ménages et constituer un facteur aggravant. L'absence de salle de bains peut constituer un autre indicateur de précarité, révélateur d'une forme de

► 2. Bassins de vie concernés par des difficultés liées aux niveaux de diplômes et degré de pauvreté monétaire



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

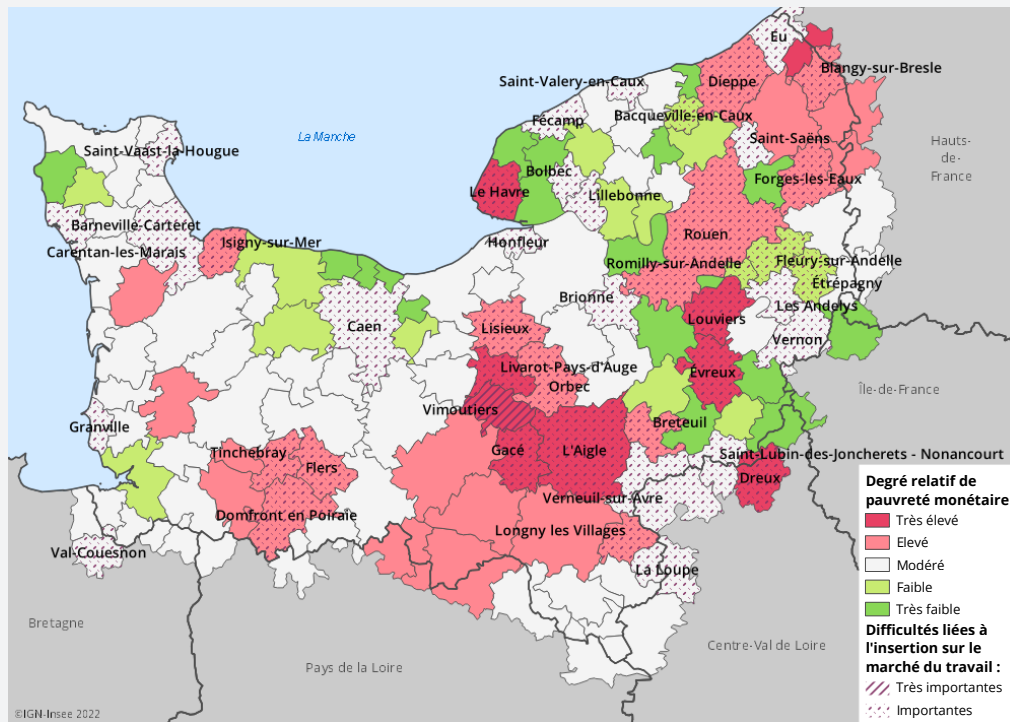
vétusté des logements, souvent subie par leurs propriétaires ou locataires. Les difficultés liées au logement sont assez fréquentes sur les territoires touchés par la pauvreté ► **figure 6**. La suroccupation apparaît plus fréquente dans les bassins de vie les plus urbains

(Caen, Évreux, Le Havre, Rouen, etc.) et la précarité du logement dans certains bassins de vie ruraux (Saint-Hilaire-du-Harcouët, Bagnoles de l'Orne Normandie, Vimoutiers, Gacé, Gamaches, Blangy-sur-Bresle, Longny les Villages).

Des fragilités plus indépendantes de la pauvreté, mais qui peuvent entraîner un cumul de difficultés

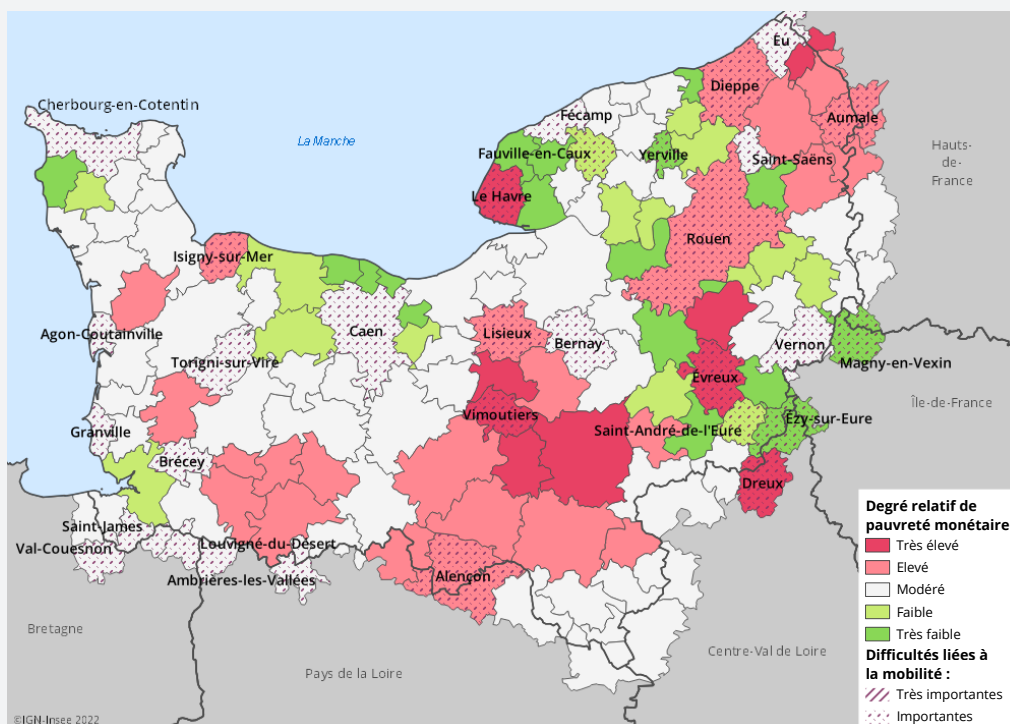
Certains facteurs de fragilité, comme l'accès aux soins, sont moins directement corrélés à la pauvreté, mais

► 3. Bassins de vie concernés par des difficultés liées à l'insertion professionnelle et degré de pauvreté monétaire



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

► 4. Bassins de vie concernés par des difficultés liées à la mobilité et degré de pauvreté monétaire



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM ; Atoumoud, open data

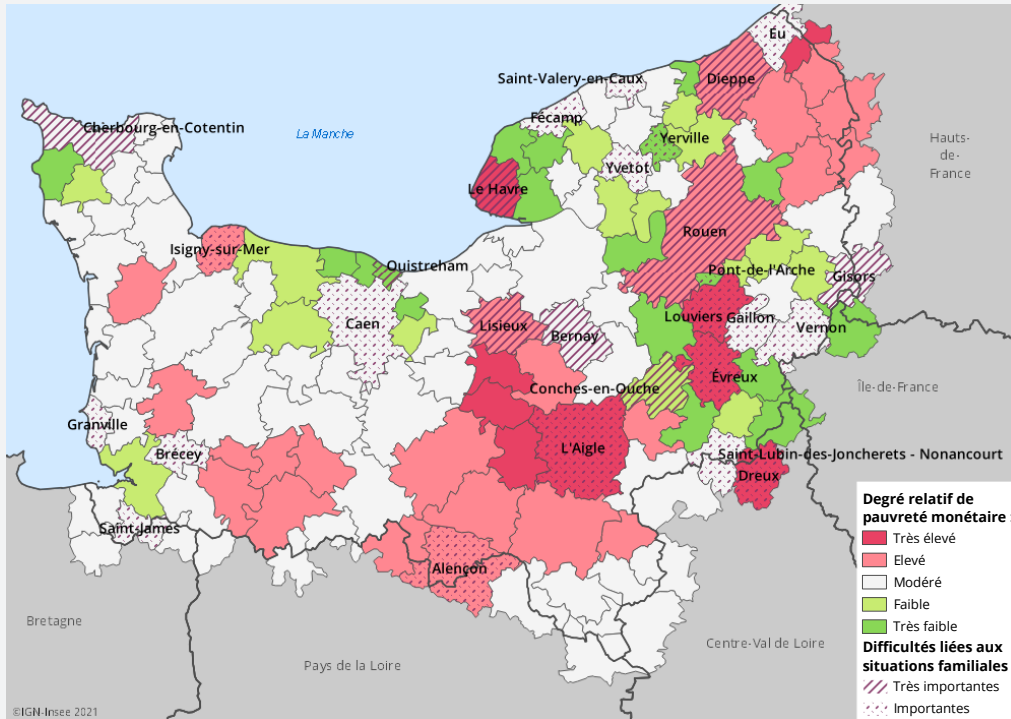
viennent renforcer la précarité des ménages quand ils sont avérés. Si le système de santé permet d'accéder aux soins de manière quasi-gratuite, l'offre de soins n'est pas répartie de façon uniforme sur le territoire. Les difficultés d'accès aux soins,

caractérisées par une faible densité médicale, apparaissent plutôt dans certains territoires dont le degré de pauvreté est peu élevé ► **figure 7**. On retrouve cependant ces difficultés dans certains bassins de vie ruraux particulièrement concernés par

la pauvreté : Blangy-sur-Bresle, Sourdeval, Orbec, Formerie et Breteuil.

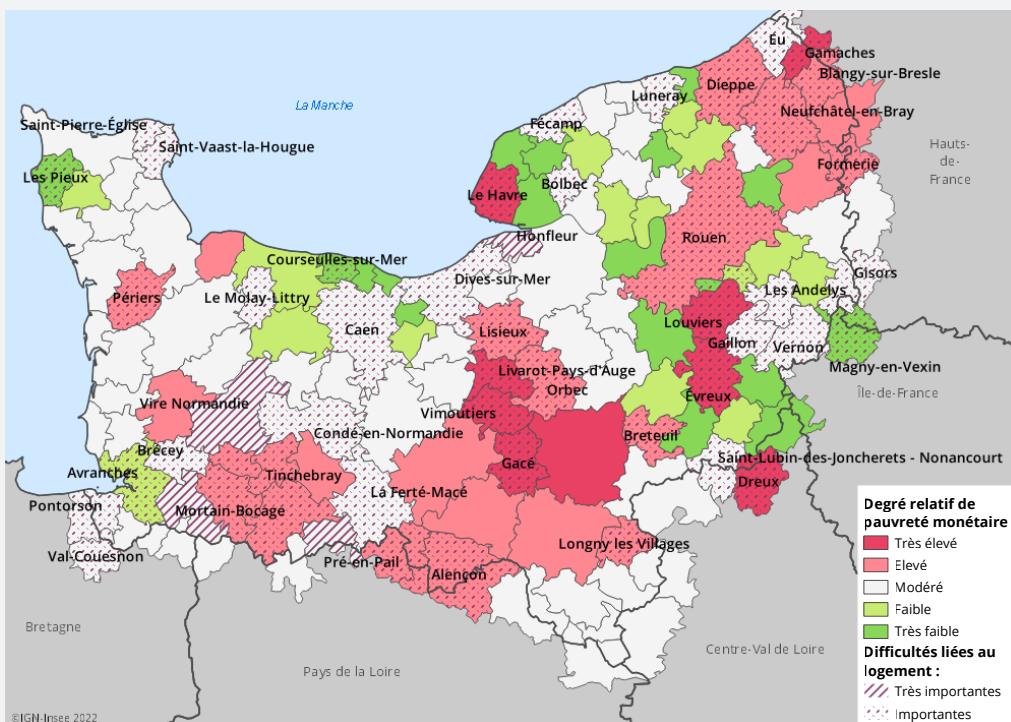
Les difficultés d'accès aux services de la vie courante, du fait de l'éloignement des pôles, ne constituent pas un critère de pauvreté en soi. Mais elles peuvent

► **5. Bassins de vie concernés par des difficultés liées aux situations familiales et degré de pauvreté monétaire**



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

► **6. Bassins de vie concernés par des difficultés liées au logement et degré de pauvreté monétaire**



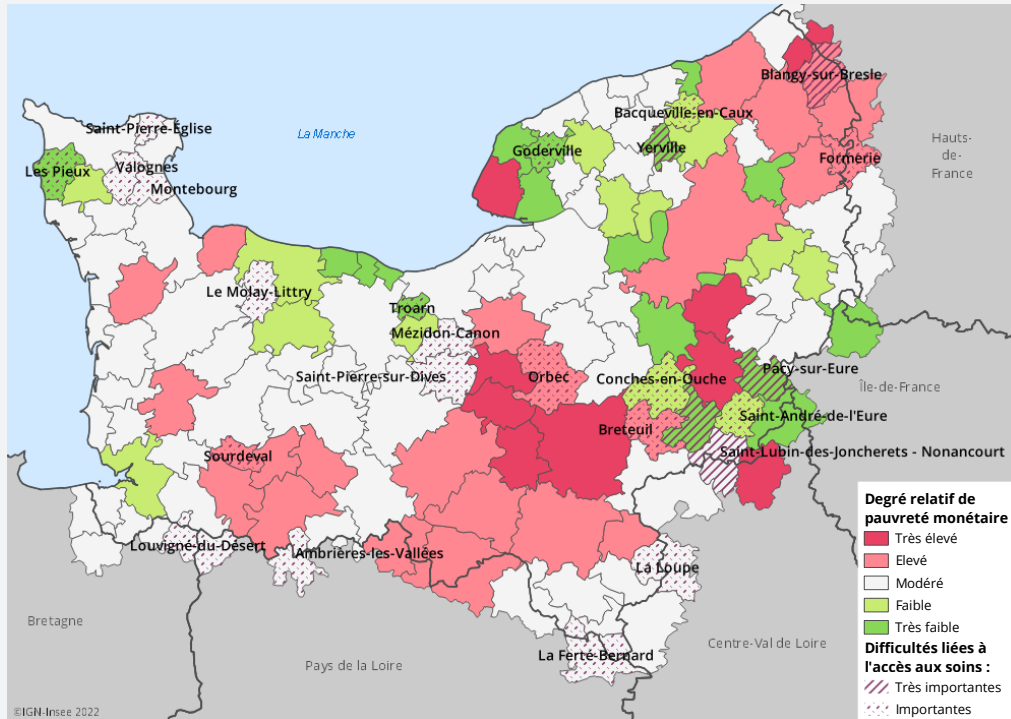
Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

constituer un facteur aggravant pour les ménages en situation de pauvreté connaissant cette situation, en engendrant des dépenses de carburant importantes quand ils possèdent un véhicule. Ces difficultés d'accès aux services courants peuvent être

encore plus problématiques pour les ménages en situation de pauvreté dont les revenus sont trop faibles pour disposer d'un véhicule. Pour une autre catégorie de services, un accès difficile aux réseaux de communication, via la téléphonie mobile ou internet, peut

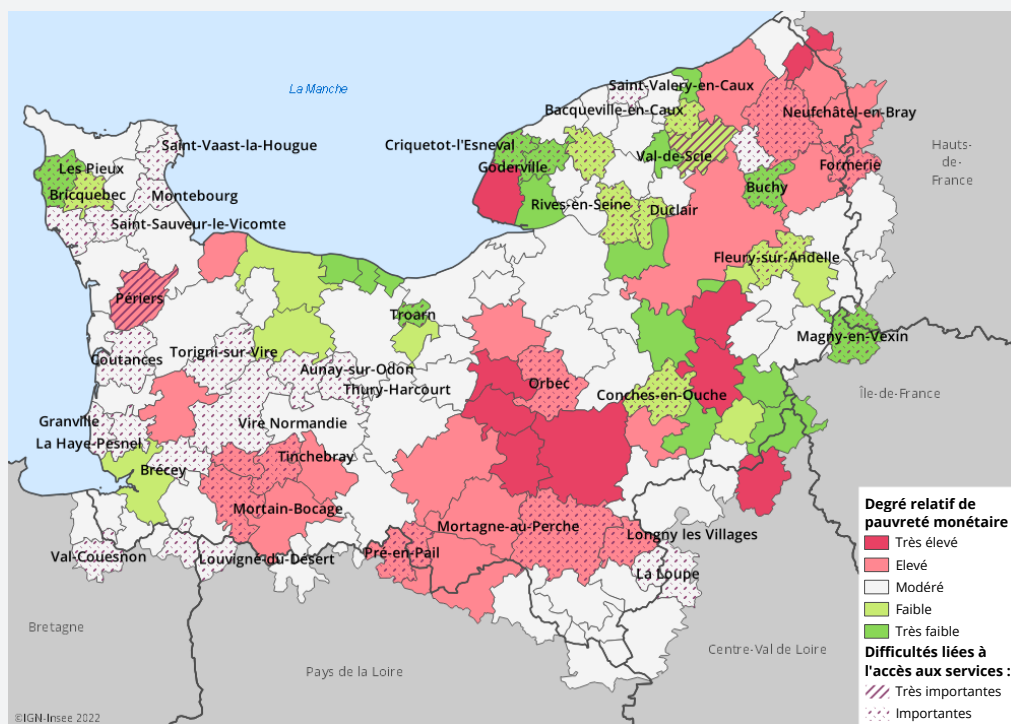
constituer un frein à la socialisation, à la recherche d'emploi ou encore à l'accès à la culture et à l'éducation. Ces difficultés concernent un certain nombre de territoires peu affectés par la pauvreté, mais on les trouve aussi dans certains bassins de vie

► 7. Bassins de vie concernés par des difficultés liées à l'accès aux soins et degré de pauvreté monétaire



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire, Base permanente des équipements 2020

► 8. Bassins de vie concernés par des difficultés liées à l'accès aux services et degré de pauvreté monétaire



Note de lecture : le degré relatif de pauvreté traduit l'écart entre le taux de pauvreté au sein des bassins de vie à la médiane de l'ensemble des bassins de vie de la région.
Sources : Insee, Filosofi 2018, Recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire, Base permanente des équipements 2020, distancier Metric-OSRM ; Arcep, open data

ruraux particulièrement touchés (Périers, Tinchebray, Mortain-Bocage, Neufchâtel-en-Bray, etc.).

Ces facteurs de fragilité sociale se cumulent dans certains territoires déjà touchés par la pauvreté monétaire...

Les différents facteurs de fragilités économiques ou sociales, présentés ci-avant, se révèlent très souvent associés à un degré de pauvreté monétaire élevé dans les territoires, entraînant ainsi des situations de plus grande précarité ► **figure 9**. Parmi les bassins de vie urbains, Le Havre, Rouen, Lisieux et Dieppe présentent, en plus d'une forte pauvreté

monétaire, un cumul de difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail et à des situations familiales défavorables. Les difficultés liées à la mobilité individuelle s'ajoutent dans ces territoires (faible proportion de ménages équipés d'une voiture), partiellement compensées par une meilleure desserte des transports en commun. Dans l'espace rural, on peut distinguer des territoires où les difficultés sont relatives à de faibles niveaux de diplômes et à une insertion plus difficile sur le marché du travail (Vimoutiers, Blangy-sur-Bresle, Isigny-sur-Mer, etc.), d'autres territoires où les difficultés concernent davantage l'accès aux services et parfois aux soins (Longny les Villages, Orbec, Périers, Sourdeval, Formerie, etc.). Dans les territoires cités, urbains ou

ruraux, les difficultés liées au logement se rencontrent de façon systématique.

...mais aussi dans d'autres, relativement épargnés

D'autres territoires sont moins concernés par la pauvreté monétaire, avec des taux proches, voire inférieurs à la moyenne régionale, et sont toutefois affectés par la combinaison de plusieurs fragilités sociales. Parmi ceux-ci, les bassins de vie de Eu en Seine-Maritime, de Saint-Lubin-des-Joncherets-Nonancourt dans l'Eure, et de Luvigné-du-Désert et Val-Couesnon dans la Manche, cumulent le plus d'indicateurs défavorables ► **figure 9**.

Pour une analyse plus précise ou plus complète de ces facteurs complémentaires de fragilité sociale dans les territoires, un ensemble de figures est proposé ci-après :
- les tableaux des figures 9a à 9e permettent une approche synthétique pour chaque

bassin de vie pris individuellement, en ciblant les facteurs de fragilité qui lui sont spécifiques ;
- les cartes 11 à 26 donnent une vision sur l'ensemble des territoires, mais déclinée pour chaque indicateur détaillé de difficulté sociale

(les cartes 2 à 8, ci-avant, en proposent une approche regroupée par domaine de difficulté).

► 9a. Bassins de vie du Calvados, selon le degré de pauvreté monétaire et l'incidence de facteurs aggravants

	Degré de pauvreté monétaire*	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*		Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*		
		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d'eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d'accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**
Argences	■												+			
Aunay-sur-Odon	■												+	+	+	
Bayeux	■											+				
Caen	■				+	+	++		++		++					
Condé-en-Normandie	■	+						+		++						+
Courseulles-sur-Mer	■								+		++		+			
Dives-sur-Mer	■					+	+	+		++						
Douvres-la-Délivrande - Luc-sur-Mer	■															
Falaise	■															+
Honfleur	■			+		+	+		+	++	++					
Isigny-sur-Mer	■	++	++	++			++	++					+			
Le Molay-Littry	■	+	+							++		+	+	+		
Lisieux	■				+	++	++	+	++		++					
Livarot-Pays-d'Auge	■			++		+				++			+			
Mézidon-Canon	■											+	+			
Orbec	■	+	+		+	+	+			++		+	+	++		
Ouistreham	■							++	+				+			
Pont-l'Évêque	■										+					
Saint-Pierre-sur-Dives	■		+			+						+	+			+
Thury-Harcourt	■													++	+	+
Troarn	■											+	+		++	
Villers-Bocage	■															+
Vire Normandie	■	+	+					+		++	++				++	

Légende :
■ Très élevé ++ Très importantes
■ Élevé + Importantes
■ Modéré
■ Faible
■ Très faible

Note de lecture : Dans le bassin de vie de Lisieux, le degré de pauvreté monétaire apparaît élevé relativement à l'ensemble des bassins de vie de la région. Des difficultés importantes ou très importantes liées à l'insertion professionnelle, à la mobilité, aux situations familiales ou au logement peuvent venir aggraver les situations de pauvreté dans ce territoire. Bien que le bassin de vie de Vire Normandie soit moins concerné par la pauvreté monétaire, de nombreux facteurs sont susceptibles de générer des difficultés pour les ménages sur les plans des niveaux de diplôme, de la mobilité, des situations familiales, du logement et de l'accès aux services de la vie courante.

Dimension représentée de façon cartographique par la figure 1 de cette partie du dossier (voir figure 10 pour la représentation du taux de pauvreté monétaire « brut »).

* Ces dimensions synthétisant certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentées de façon cartographique par les figures 2-8 de cette partie du dossier.

** Ces indicateurs correspondant à certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentés de façon cartographique par les figures 11-26 de cette partie du dossier.

► 9b. Bassins de vie de l'Eure, selon le degré de pauvreté monétaire et l'incidence de facteurs aggravants

	Degré de pauvreté monétaire*	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*		Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*			
		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d'eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d'accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**	Taux de couverture pour l'internet filaire**
Beaumont-le-Roger				+			+										
Bernay					+		++		+	++	+						
Bourg-Achard	Très élevé					++	++			+	++		+	+			+
Breteuil	Élevé					++	++			+	++		+	+			
Brionne					+	+								+			+
Conches-en-Ouche	Modéré							++	+				+	+		++	+
Dreux	Très élevé	+			++	++	+	+		++	++	+			+		
Étrépagny	Modéré		++	+		+							+	+			
Évreux	Très élevé				++	++	++		++	++	++						
Ézy-sur-Eure	Très élevé			+				++			+						
Fleury-sur-Andelle	Modéré		+	++												++	
Gaillon				+				+	+	++	++	+					
Gisors					+		+	+	++	++	++	+					
Le Neubourg	Très élevé						+	+				+					
Les Andelys		++	+	+	++	+				++	++						+
Louviers	Très élevé				++	++	+		++	++	++						
Magny-en-Vexin	Très élevé			+				++		++	++			++			
Mesnils-sur-Iton	Très élevé											++	+				+
Pacy-sur-Eure	Très élevé											++	+				
Pont-Audemer																	
Pont-de-l'Arche	Très élevé							++		++	++						
Romilly-sur-Andelle	Modéré			+	+	+				++	++		+				
Saint-André-de-l'Eure	Modéré						++					+	+				
Saint-Lubin-des-Joncherets - Nonancourt				++	+				++	++		++	+				
Verneuil-sur-Avre				+	+				+		+						
Vernon				++	+	+	+	+	++	++	++						

Légende :

 Très élevé	 ++ Très importantes
 Élevé	 + Importantes
 Modéré	
 Faible	
 Très faible	

Note de lecture : Dans le bassin de vie d'Évreux, le degré de pauvreté monétaire apparaît très élevé relativement à l'ensemble des bassins de vie de la région. Des difficultés très importantes liées à l'insertion professionnelle, à la mobilité, aux situations familiales ou au logement peuvent venir aggraver les situations de pauvreté dans ce territoire. Bien que le bassin de vie de Vernon soit moins concerné par la pauvreté monétaire, de nombreux facteurs sont susceptibles de générer des difficultés pour les ménages sur les plans de l'insertion professionnelle, de la mobilité, des situations familiales et du logement.

Dimension représentée de façon cartographique par la figure 1 de cette partie du dossier (voir figure 10 pour la représentation du taux de pauvreté monétaire « brut »).

* Ces dimensions synthétisant certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentées de façon cartographique par les figures 2-8 de cette partie du dossier.

** Ces indicateurs correspondant à certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentés de façon cartographique par les figures 11-26 de cette partie du dossier.

► 9c. Bassins de vie de la Manche, selon le degré de pauvreté monétaire et l'incidence de facteurs aggravants

	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*		Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*				
	Degré de pauvreté monétaire*	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d'eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d'accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**	Taux de couverture pour l'internet filaire**
Agon-Coutainville																	
Avranches	Très élevé										++						+
Barneville-Carteret				++									+	+	++		
Brécey		+						++	++	++			+	+			++
Bréhal													+				+
Bricquebec	Très élevé												+			+	+
Carentan-les-Marais		+	+	++												+	
Cherbourg-en-Cotentin								++	+	++	+						
Coutances																	++
Granville					+	+	++		+	+						++	
La Haye		+	++														+
La Haye-Pesnel																	++
Les Pieux	Très élevé								+	++			+	+	+	+	+
Louvigné-du-Désert		++	+										+	+	++	++	
Montebourg			+										+	+	++		+
Mortain-Bocage	Élevé	++								++					+		+
Périers	Élevé	+	++							++			+	+	++	++	++
Pontorson				+						++							
Saint-Hilaire-du-Harcouët		++								++	+		+				
Saint-James		++	+						++	++							
Saint-Lô									+								
Saint-Pierre-Église										++		+	+				
Saint-Sauveur-le-Vicomte								+	+				+	++		+	+
Saint-Vaast-la-Hougue		+	+	++				+		++			+	++		+	+
Sourdeval	Élevé	++	++							++		+	+		++		
Torigni-sur-Vire									++								++
Val-Couesnon		++	+	++					++	++			+	+	++		++
Valognes													++				+

Légende :

	Très élevé		Très importantes
	Élevé		Importantes
	Modéré		
	Faible		
	Très faible		

Note de lecture : Dans le bassin de vie de Périers, le degré de pauvreté monétaire apparaît élevé relativement à l'ensemble des bassins de vie de la région. Des difficultés importantes ou très importantes liées aux niveaux de diplôme, à la mobilité, au logement, à l'accès aux soins et aux services de la vie courante peuvent venir aggraver les situations de pauvreté dans ce territoire. Bien que le bassin de vie de Brécey soit moins concerné par la pauvreté monétaire, de nombreux facteurs sont susceptibles de générer des difficultés pour les ménages sur les plans des niveaux de diplôme, de la mobilité, des situations familiales, du logement, de l'accès aux soins et aux services de la vie courante.

Dimension représentée de façon cartographique par la figure 1 de cette partie du dossier (voir figure 10 pour la représentation du taux de pauvreté monétaire « brut »).

* Ces dimensions synthétisant certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentées de façon cartographique par les figures 2-8 de cette partie du dossier.

** Ces indicateurs correspondant à certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentés de façon cartographique par les figures 11-26 de cette partie du dossier.

► 9d. Bassins de vie de l'Orne, selon le degré de pauvreté monétaire et l'incidence de facteurs aggravants

	Degré de pauvreté monétaire*	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*			Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*	
		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d'eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d'accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**
Alençon	++							++		++	++					
Ambrières-les-Vallées									++				+	+	+	
Argentan	++			+				+		+						
Bagnoles de l'Orne Normandie		+									++	+				
Bellême		+														
Domfront en Poiraise	++			++							++					+
Flers	++				+	+	+		+				+			
Formerie	++	++	++	+			+		+	++		++		++		
Gacé	++			++					+	++			+	+		
L'Aigle	++	+	+	+	++	+	+	+	+							+
La Ferté-Bernard	++	+	+			+							++		+	
La Ferté-Macé	++									++		+				+
La Loupe	++		+	++	+	+	+		+			+	+	++		
Longny les Villages	++	++	++	++	++	+				++			+		++	
Mamers	++	+	+			+	+							+		
Mortagne-au-Perche	++			+					+						++	
Nogent-le-Rotrou	++					+	+		+							
Pré-en-Pail	++						+	+		++				++		
Sées	++										+					+
Tinchebray	++	++	++							++			+		++	
Villedieu-les-Poêles	++	+							+							+
Vimoutiers	++	+	++	+	++	++	++	++		++			+		+	

Légende :

++	Très élevé	++	Très importantes
+	Élevé	+	Importantes
	Modéré		
	Faible		
	Très faible		

Note de lecture : Dans le bassin de vie de Domfront en Poiraise, le degré de pauvreté monétaire apparaît élevé relativement à l'ensemble des bassins de vie de la région. Des difficultés importantes ou très importantes liées à l'insertion professionnelle, au logement ou à l'accès aux services de la vie courante peuvent venir aggraver les situations de pauvreté dans ce territoire. Bien que le bassin de vie de La Loupe soit moins concerné par la pauvreté monétaire, de nombreux facteurs sont susceptibles de générer des difficultés pour les ménages sur les plans des niveaux de diplôme, de l'insertion professionnelle, de la mobilité, de l'accès aux soins et aux services de la vie courante.

Dimension représentée de façon cartographique par la figure 1 de cette partie du dossier (voir figure 10 pour la représentation du taux de pauvreté monétaire « brut »).

* Ces dimensions synthétisant certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentées de façon cartographique par les figures 2-8 de cette partie du dossier.

** Ces indicateurs correspondant à certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentés de façon cartographique par les figures 11-26 de cette partie du dossier.

► 9e. Bassins de vie de la Seine-Maritime, selon le degré de pauvreté monétaire et l'incidence de facteurs aggravants

	Degré de pauvreté monétaire*	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*		Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*		
		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d'eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d'accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**
Aumale	Élevé	++	++				++	+						+		
Bacqueville-en-Caux	Modéré			++								+	+		++	
Barentin									+							
Blangy-sur-Bresle	Élevé	++	++	++	+		+			++		++	+			
Bolbec					++	+	+		+		++	+				
Buchy	Très faible												+	+	++	
Cany-Barville			+										+		+	
Criquetot-l'Esneval	Très faible														+	+
Dieppe	Élevé				++	+	++		++	++	++					
Doudeville								+					+	+		
Duclair	Modéré								+		+		+		++	
Eu		+	+	+	++	+	++	++	++	++						
Fauville-en-Caux	Modéré						++						+		++	++
Fécamp					+	+	++		++		++					
Forges-les-Eaux	Élevé	++	+	+	+	+	+									
Gamaches	Très élevé	++	++		+		+			++			+	+		
Goderville	Très faible												+	+		++
Gournay-en-Bray			+				+									
Le Havre	Très élevé				++	++	++	++	++	++	++					
Lillebonne					+	+			+				+			
Luneray										++			+	+		
Neufchâtel-en-Bray	Élevé		+							++				+	+	+
Offranville	Très faible												+			
Rives-en-Seine	Modéré												+	+	++	
Rouen	Élevé				++	++	++	+	++		++					
Saint-Romain-de-Colbosc	Très faible												+			+
Saint-Saëns			+	++			++						+	+	+	++
Saint-Valery-en-Caux				++	+		+	++	++				+			++
Val-de-Scie	Modéré													+	++	++
Yerville	Très faible						++	++				++	+			
Yvetot							+		++							

Légende :

■ Très élevé	++ Très importantes
■ Élevé	+ Importantes
■ Modéré	
■ Faible	
■ Très faible	

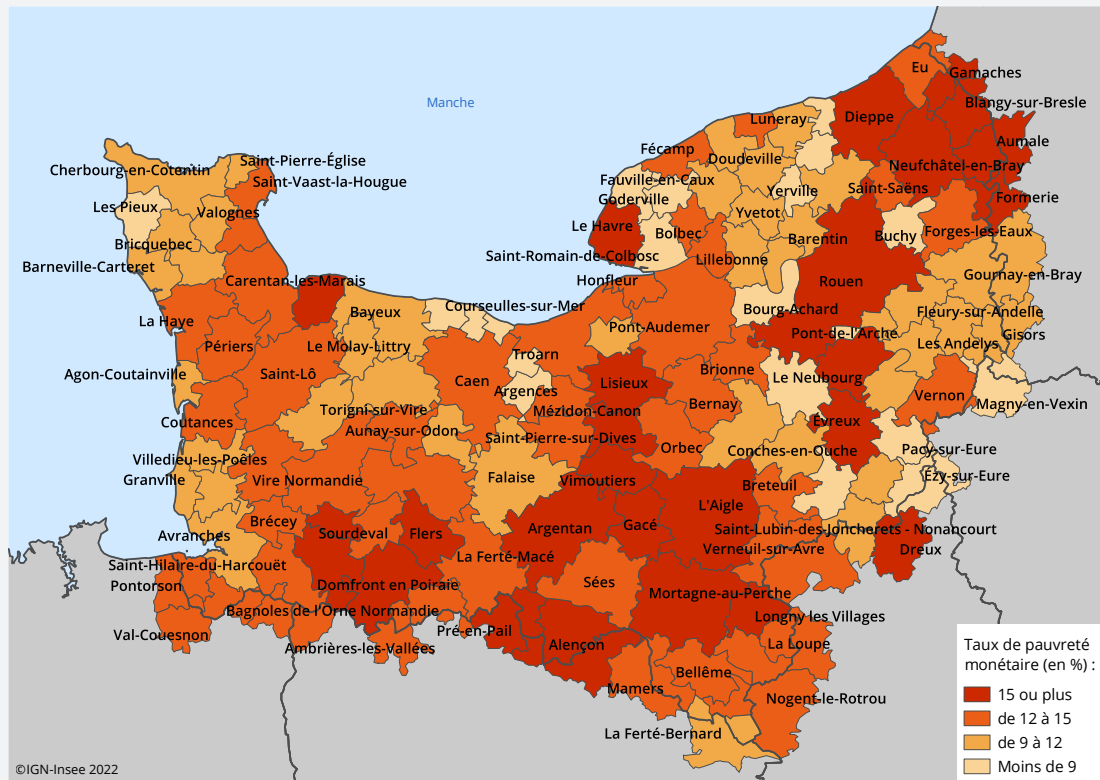
Note de lecture : Dans le bassin de vie d'Aumale, le degré de pauvreté monétaire apparaît élevé relativement à l'ensemble des bassins de vie de la région. Des difficultés importantes ou très importantes liées aux niveaux de diplôme, à la mobilité, aux situations familiales ou à l'accès aux services de la vie courante peuvent venir aggraver les situations de pauvreté dans ce territoire. Bien que le bassin de vie de Eu soit moins concerné par la pauvreté monétaire, de nombreux facteurs sont susceptibles de générer des difficultés pour les ménages sur les plans des niveaux de diplôme, de l'insertion professionnelle, de la mobilité, des situations familiales et du logement.

Dimension représentée de façon cartographique par la figure 1 de cette partie du dossier (voir figure 10 pour la représentation du taux de pauvreté monétaire « brut »).

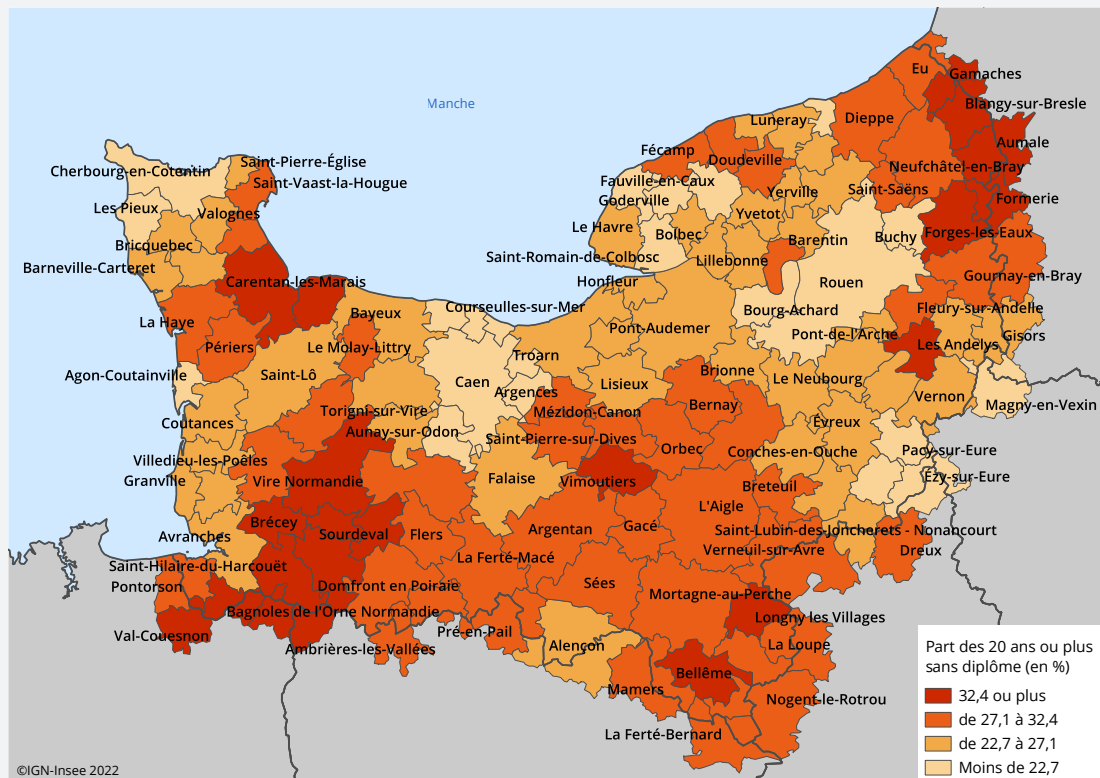
* Ces dimensions synthétisant certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentées de façon cartographique par les figures 2-8 de cette partie du dossier.

** Ces indicateurs correspondant à certains facteurs aggravants de la pauvreté sont représentés de façon cartographique par les figures 11-26 de cette partie du dossier.

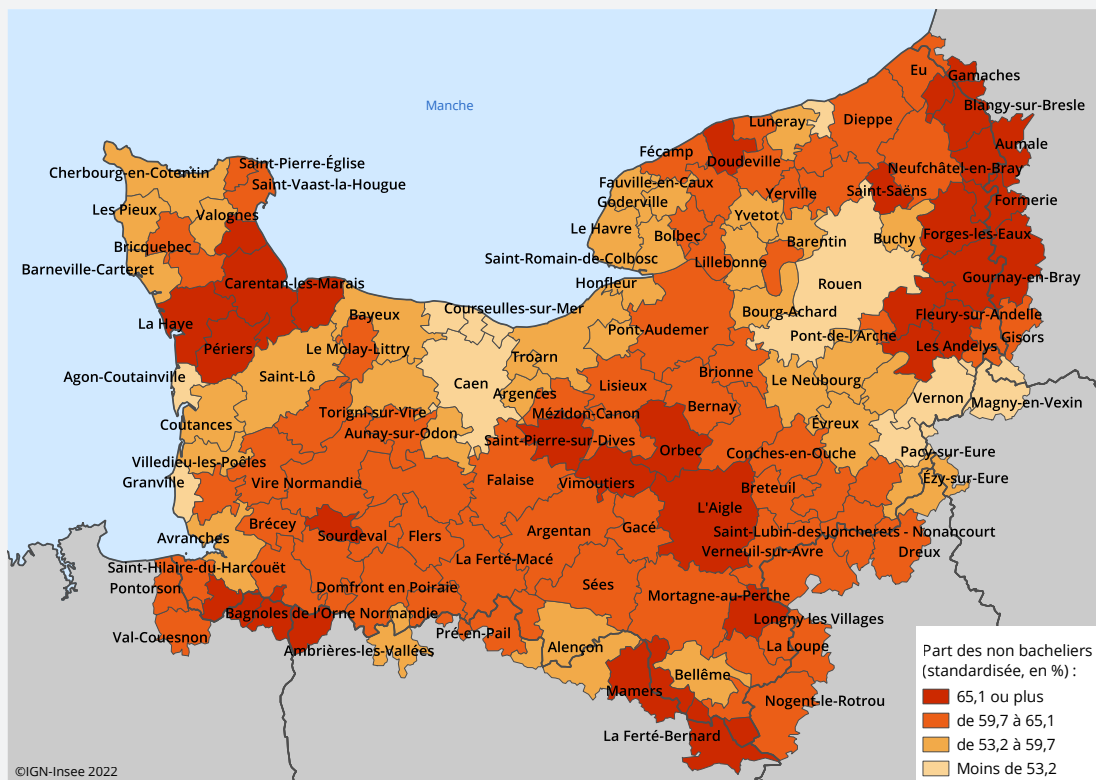
► 10. Taux de pauvreté monétaire, par bassin de vie



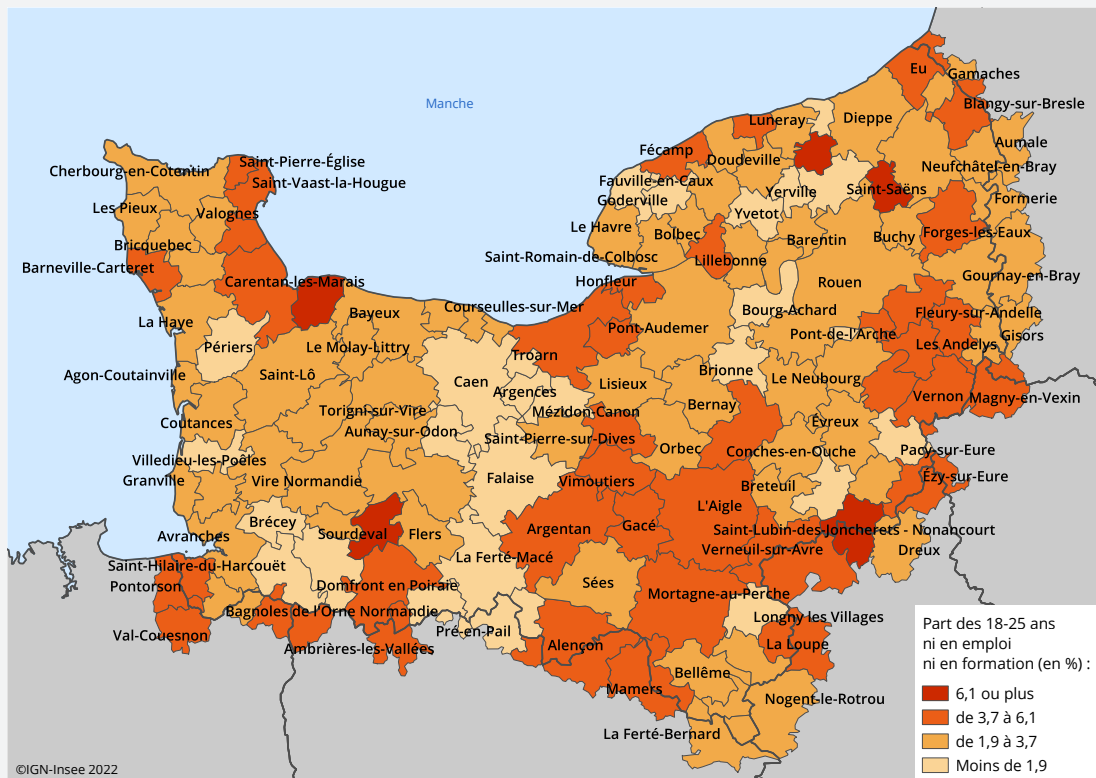
► 11. Part des non diplômés parmi les personnes de 20 ans ou plus, par bassin de vie



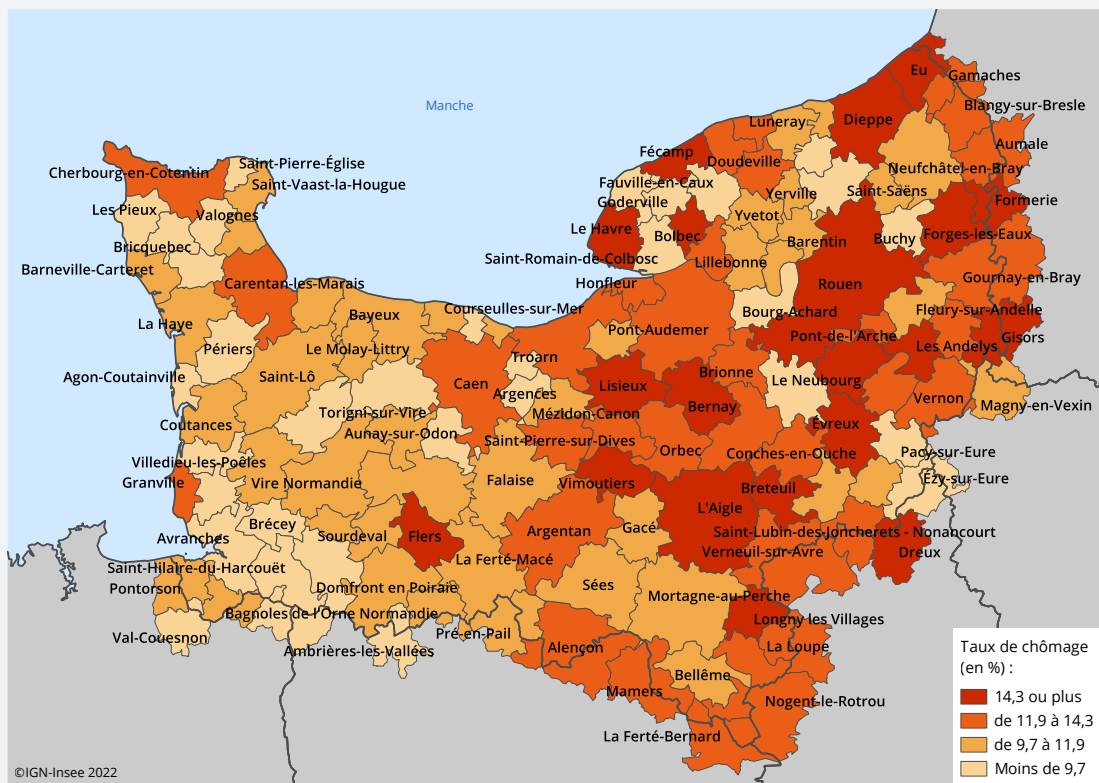
► 12. Part des non-bacheliers (standardisée), par bassin de vie



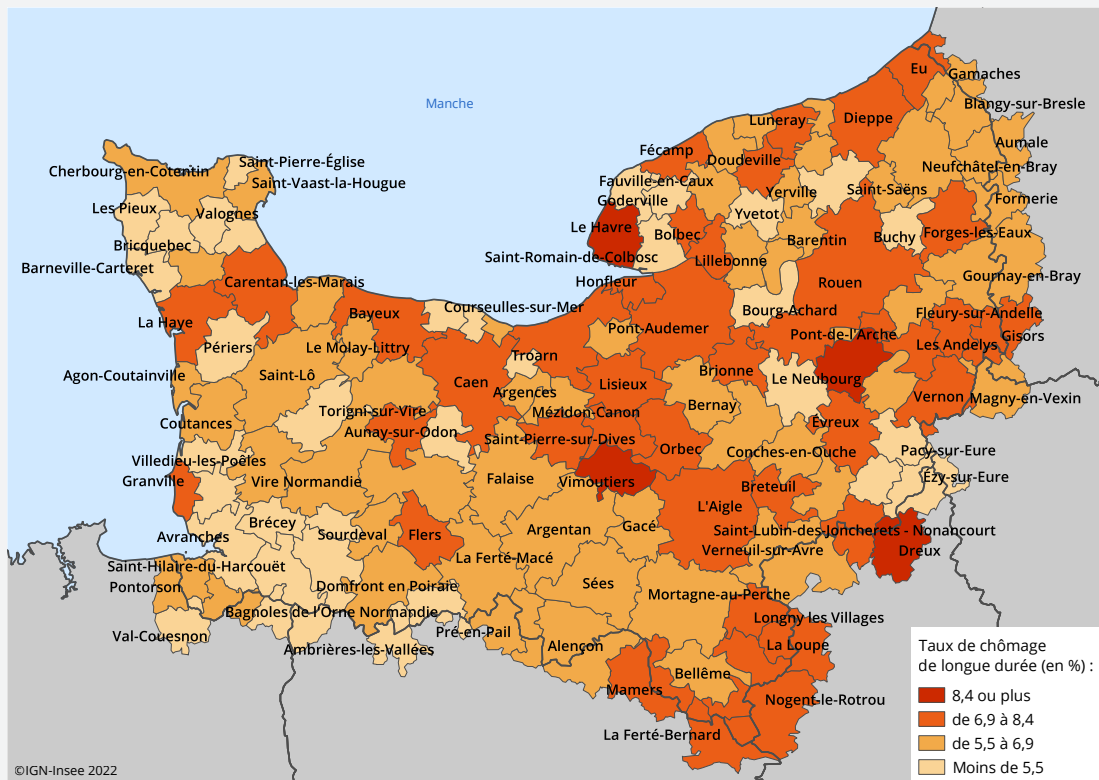
► 13. Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans, par bassin de vie



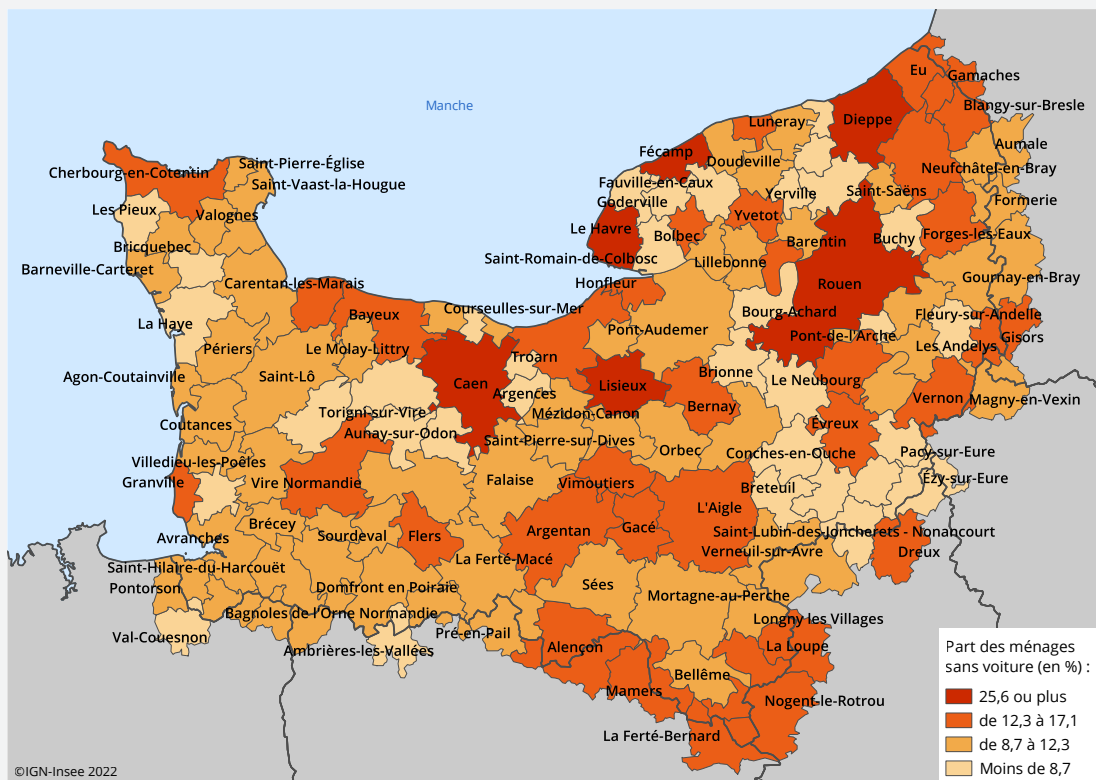
► 14. Taux de chômage, par bassin de vie



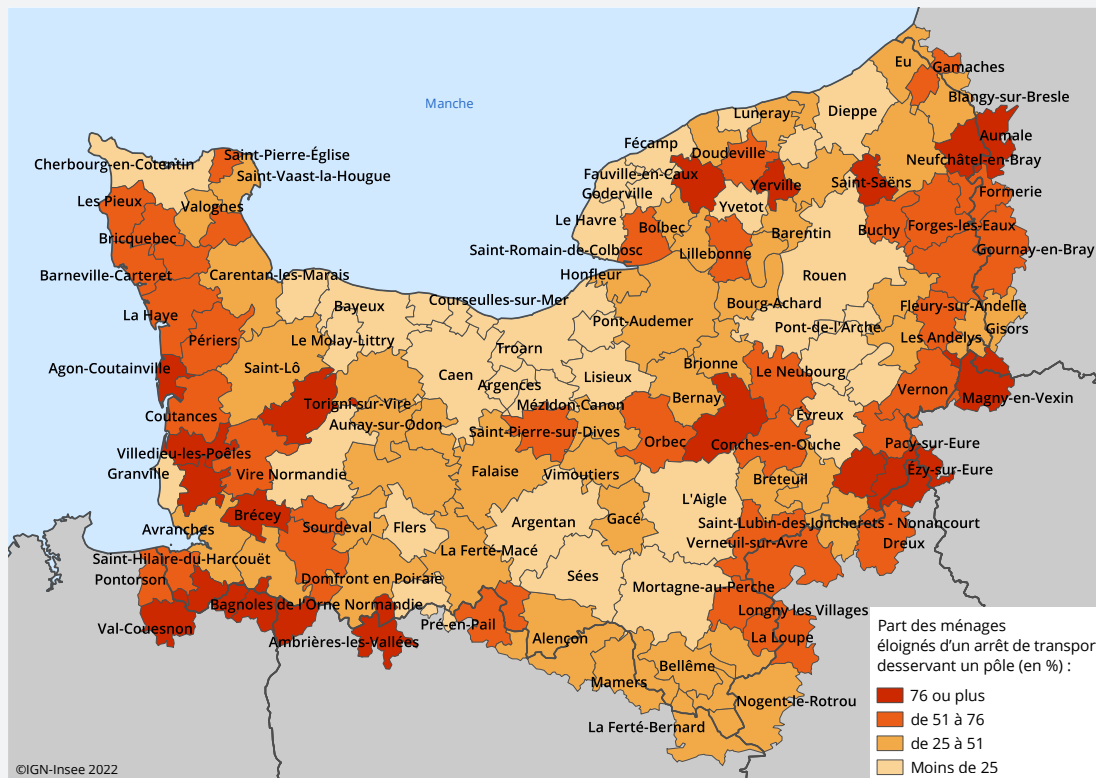
► 15. Taux de chômage de longue durée, par bassin de vie



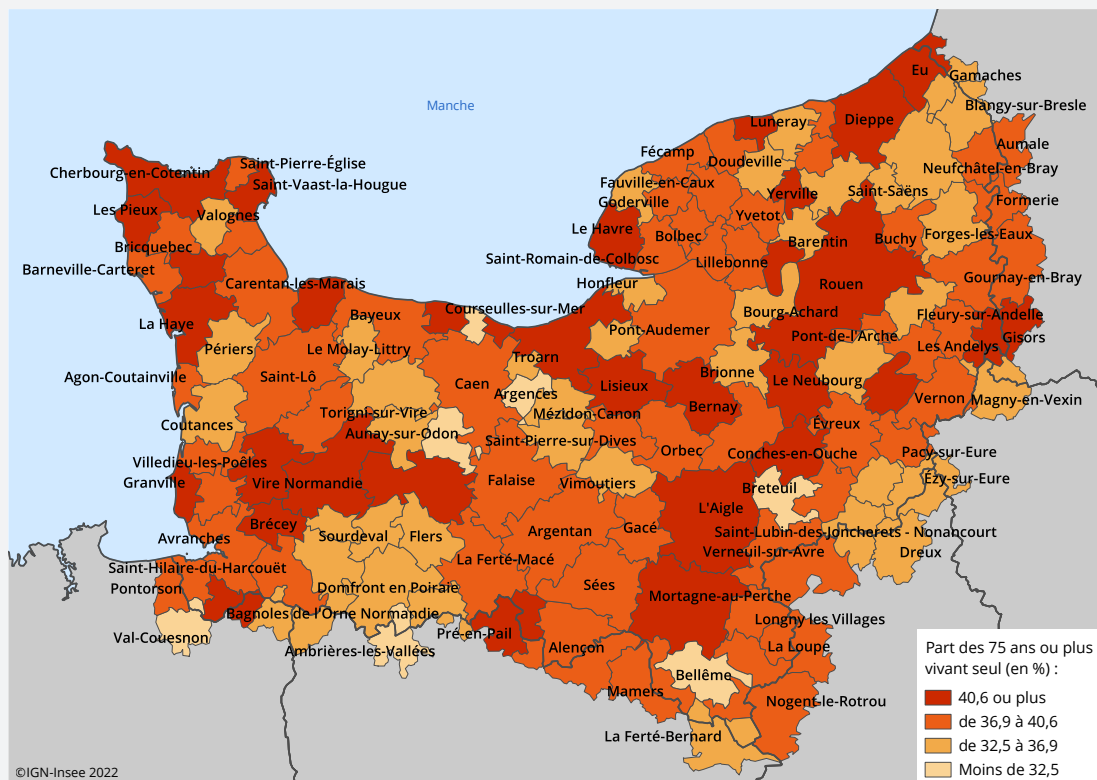
► 16. Part des ménages sans voiture, par bassin de vie



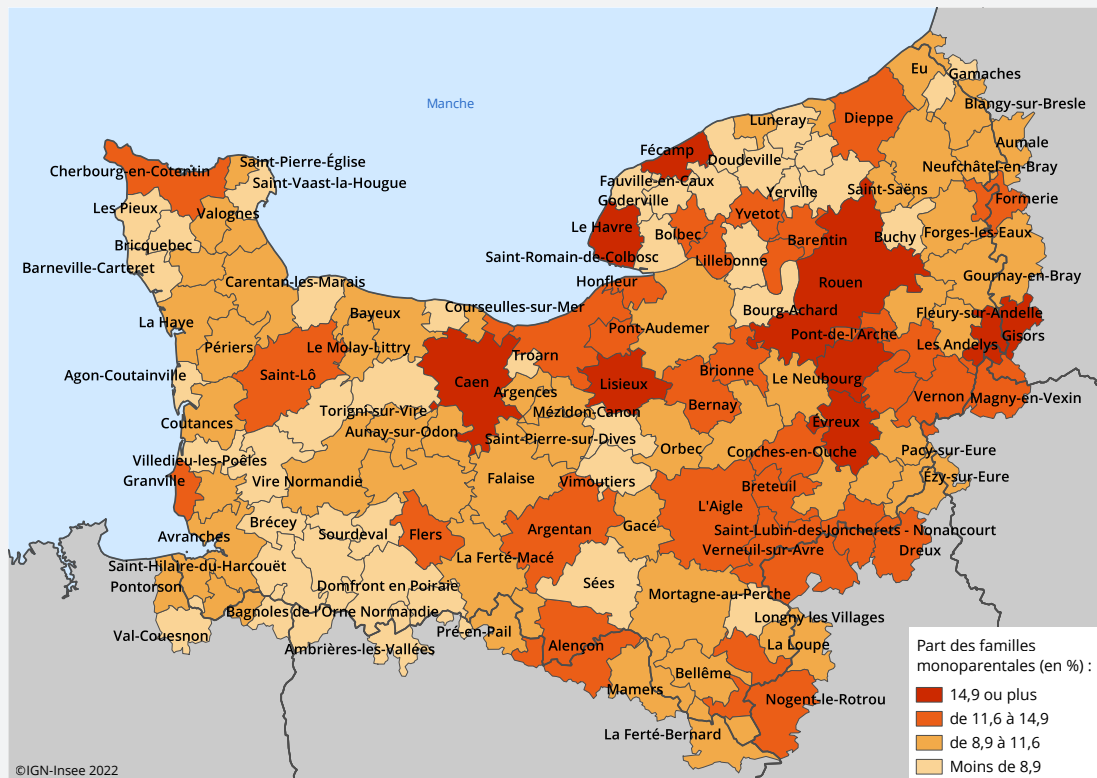
► 17. Part des ménages éloignés d'un arrêt de transport desservant un pôle, par bassin de vie



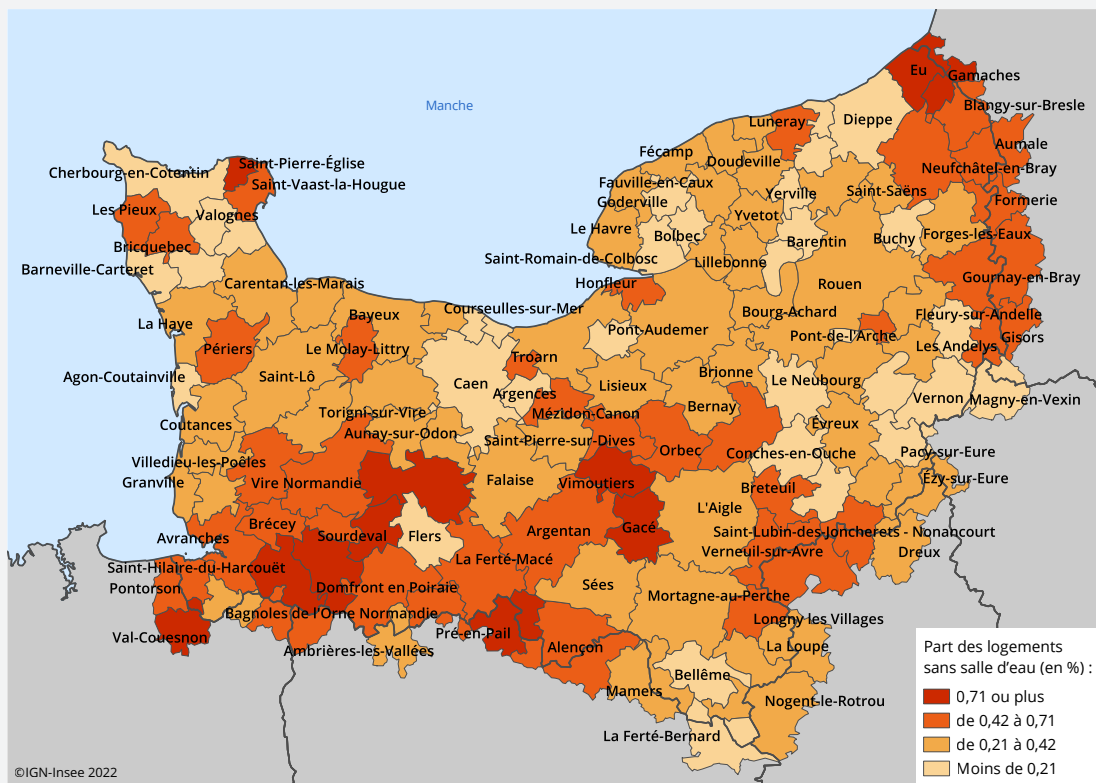
► 18. Part des personnes de 75 ans ou plus vivant seul, par bassin de vie



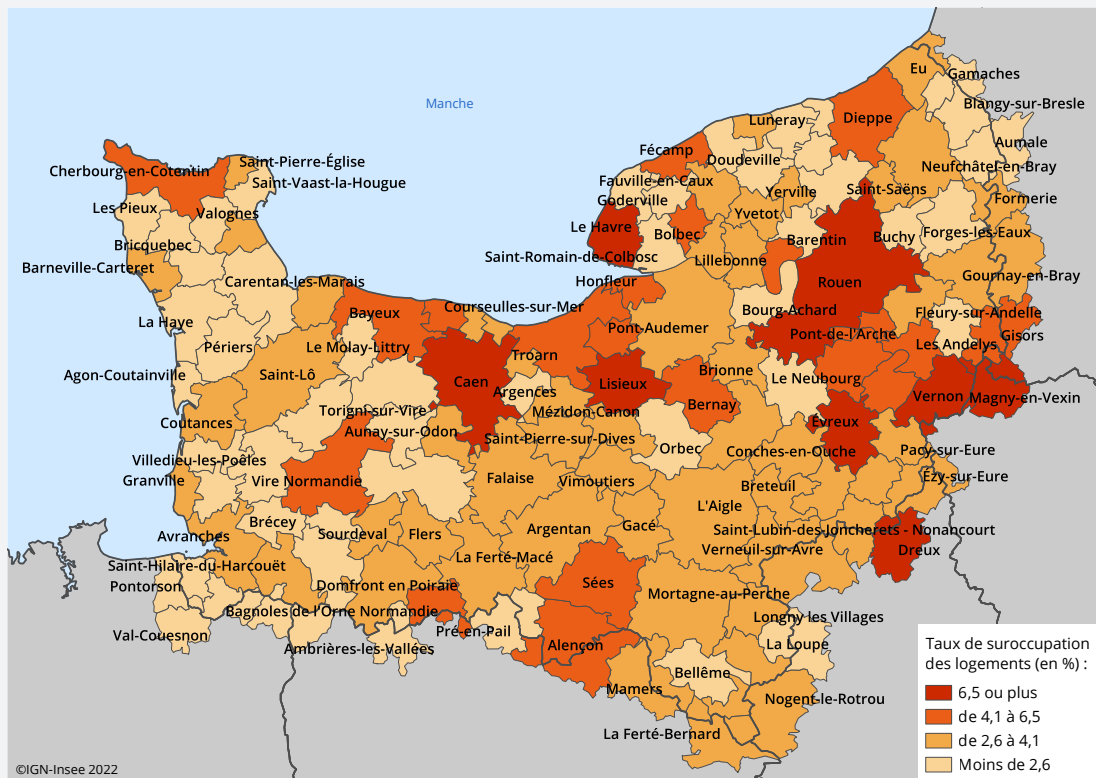
► 19. Part des familles monoparentales, par bassin de vie



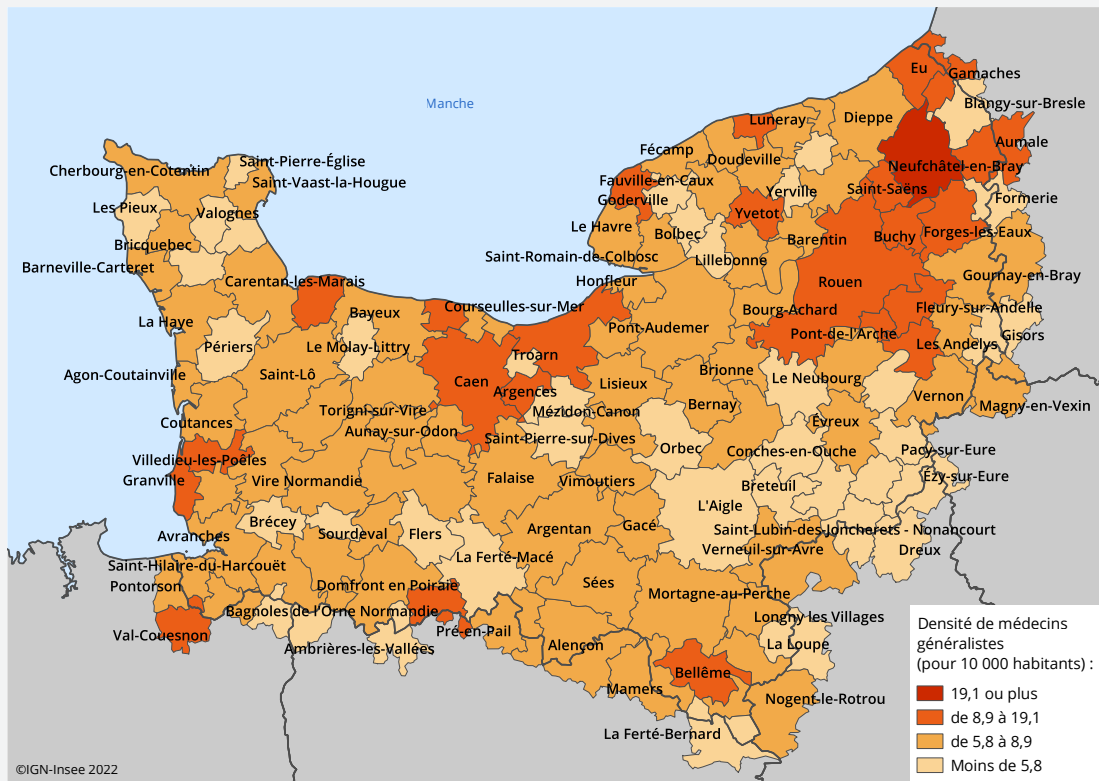
► 20. Part des logements sans salle d'eau, par bassin de vie



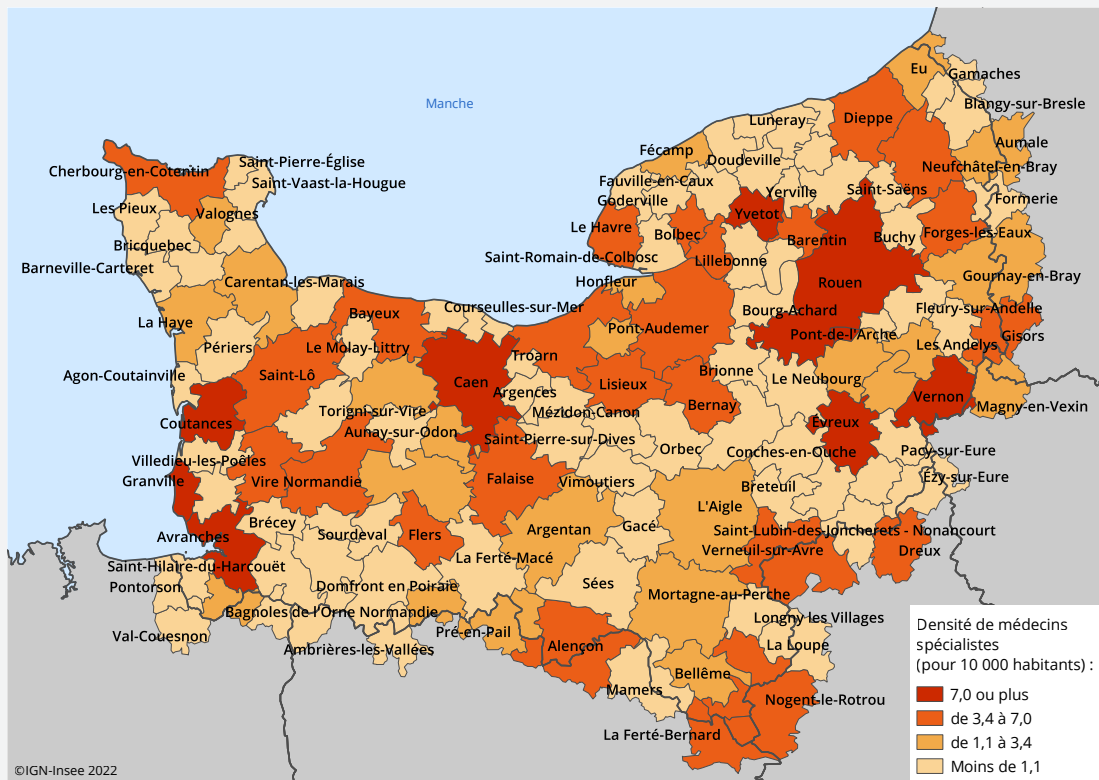
► 21. Taux de suroccupation des logements, par bassin de vie



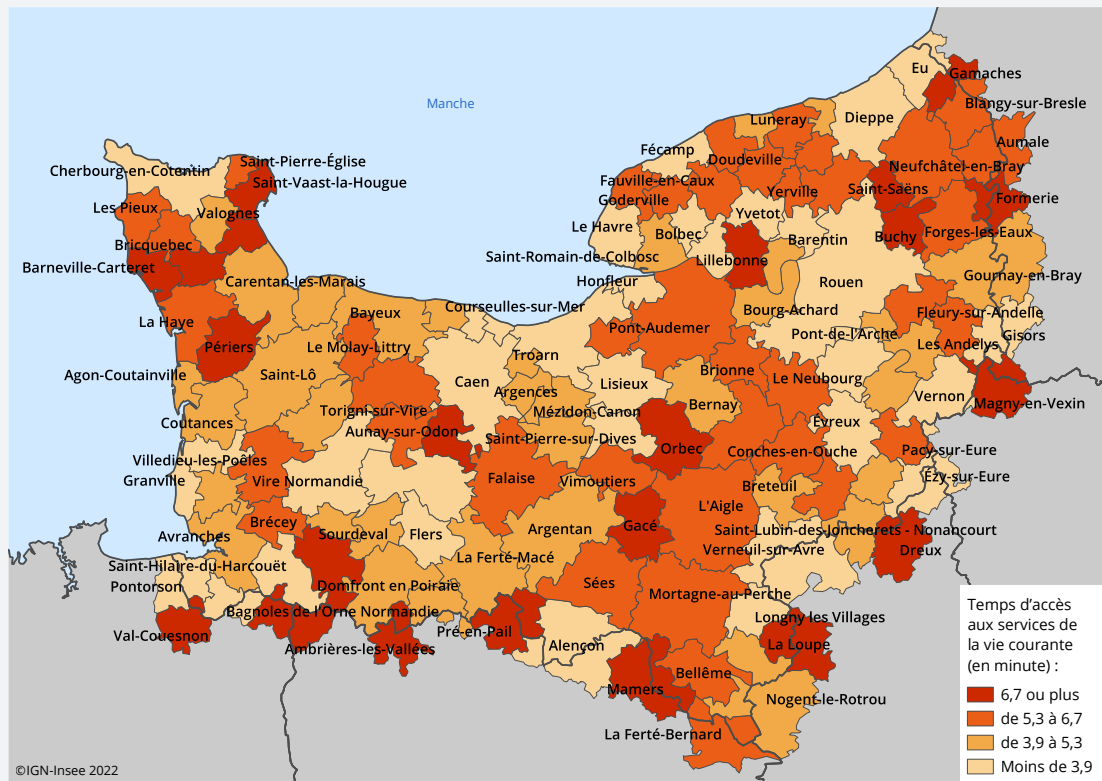
► 22. Densité de médecins généralistes, par bassin de vie



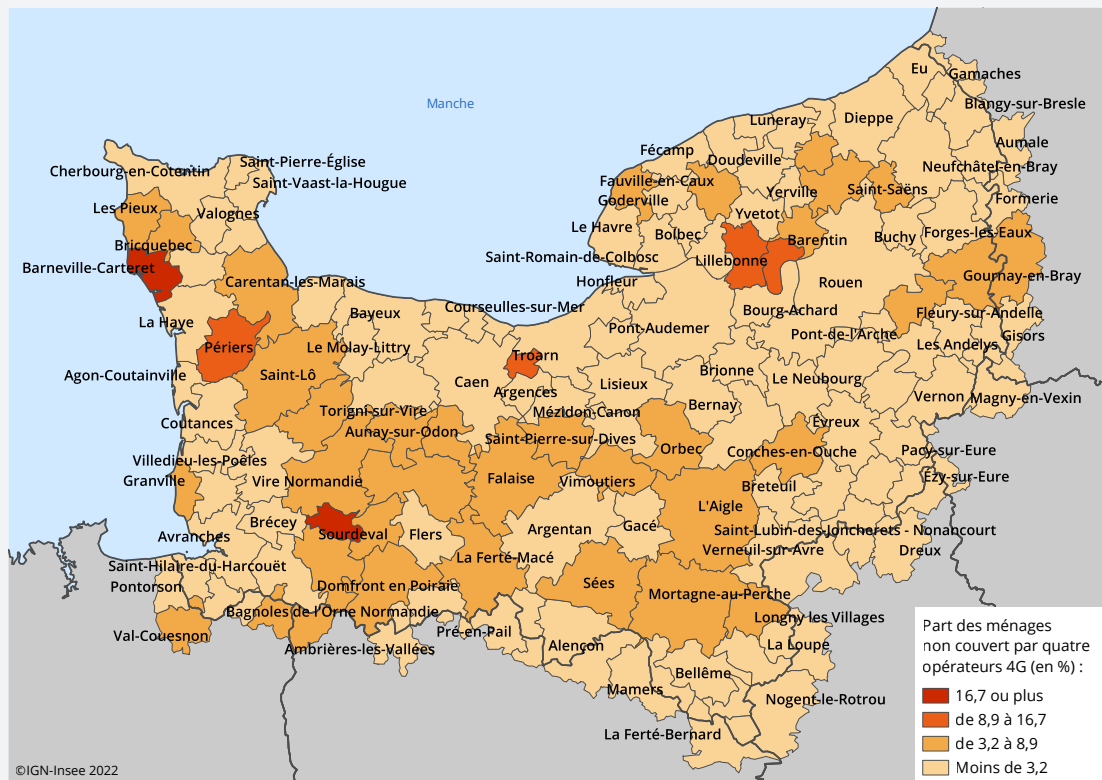
► 23. Densité de médecins spécialistes, par bassin de vie



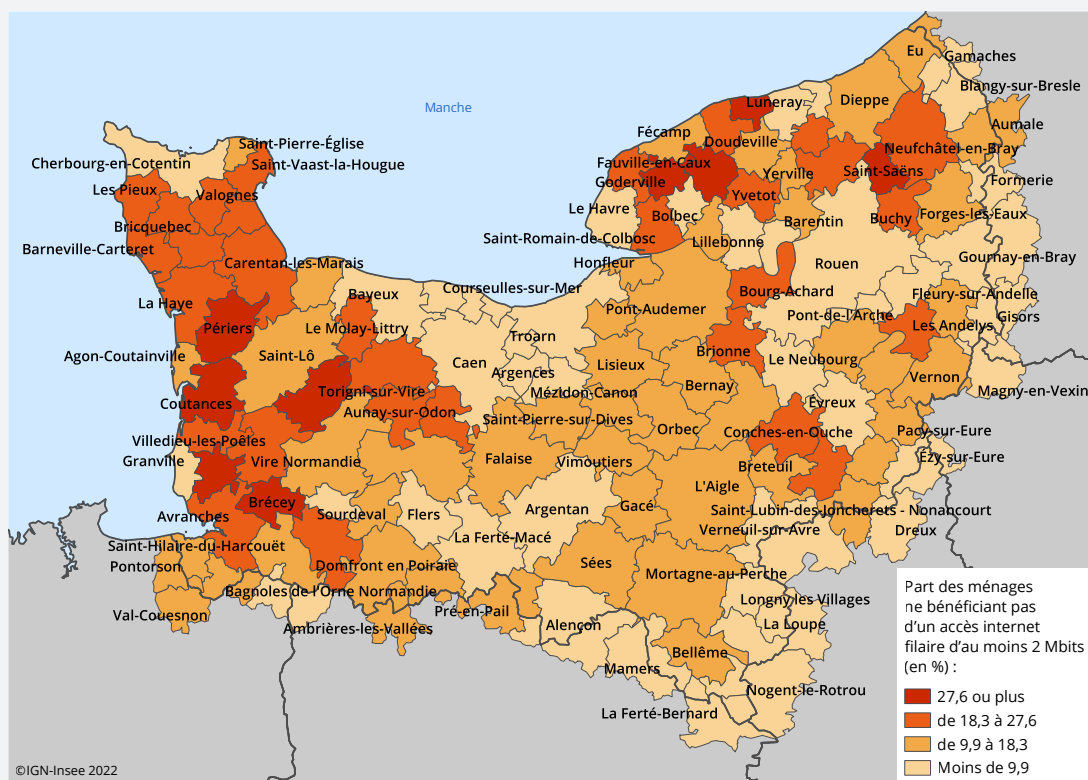
► 24. Temps d'accès aux services de la vie courante par bassin de vie



► 25. Part des ménages non couvert par quatre opérateurs en 4G, par bassin de vie

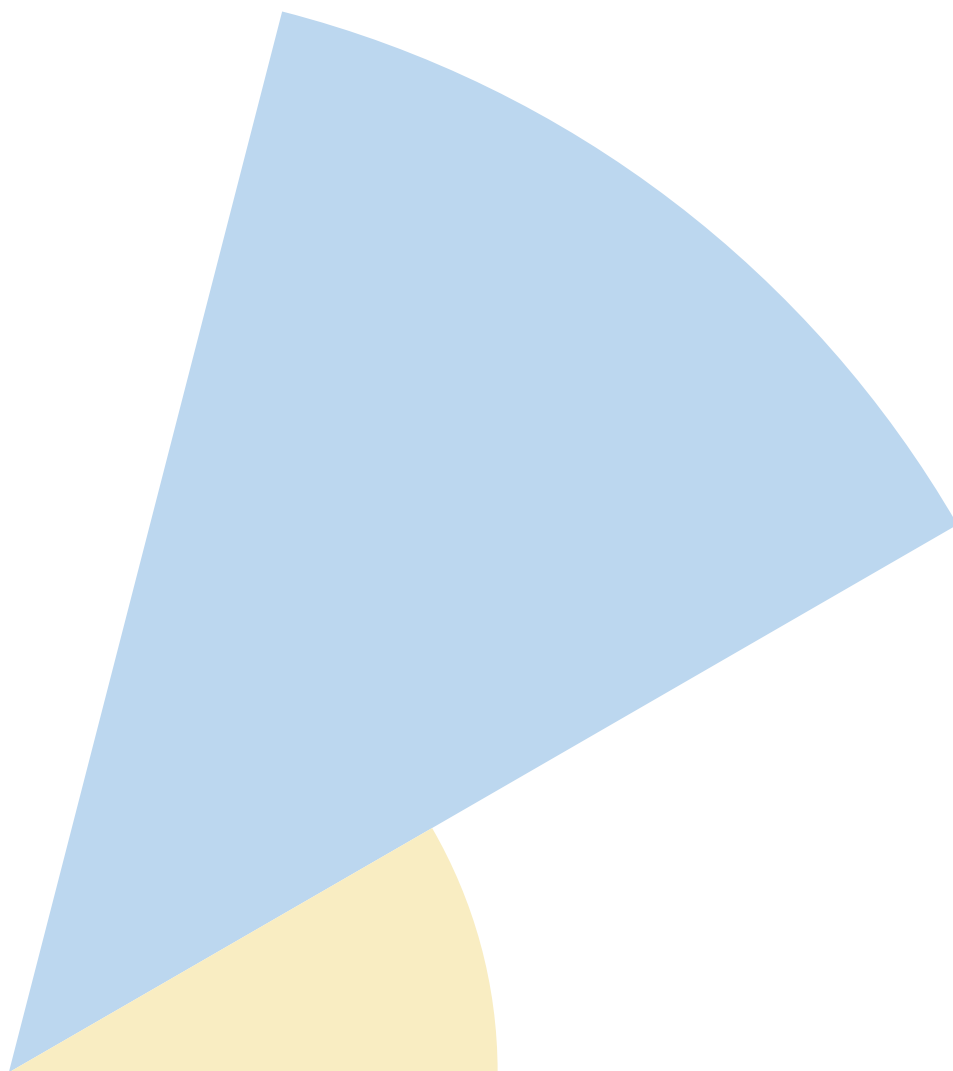


► 26. Part des ménages ne bénéficiant pas d'un accès internet filaire d'au moins 2 Mbits, par bassin de vie



Annexes

Annexes : la pauvreté monétaire au sein des départements normands



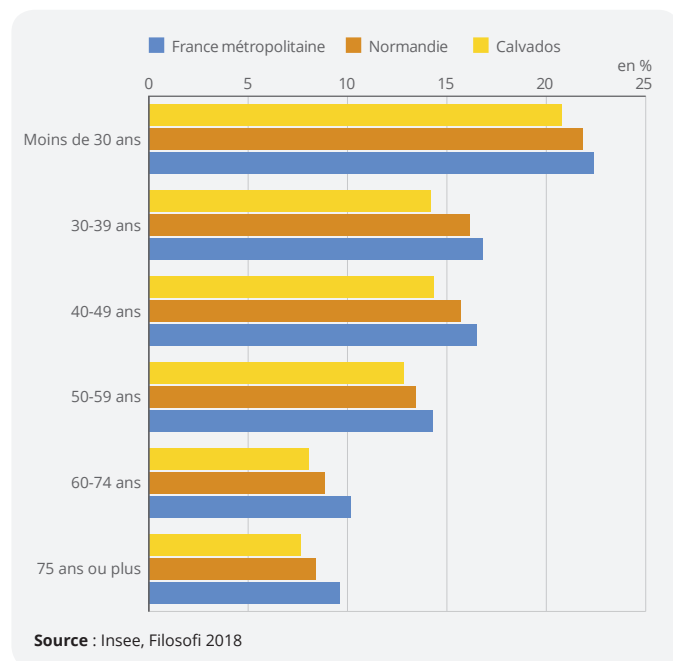
1. Calvados

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

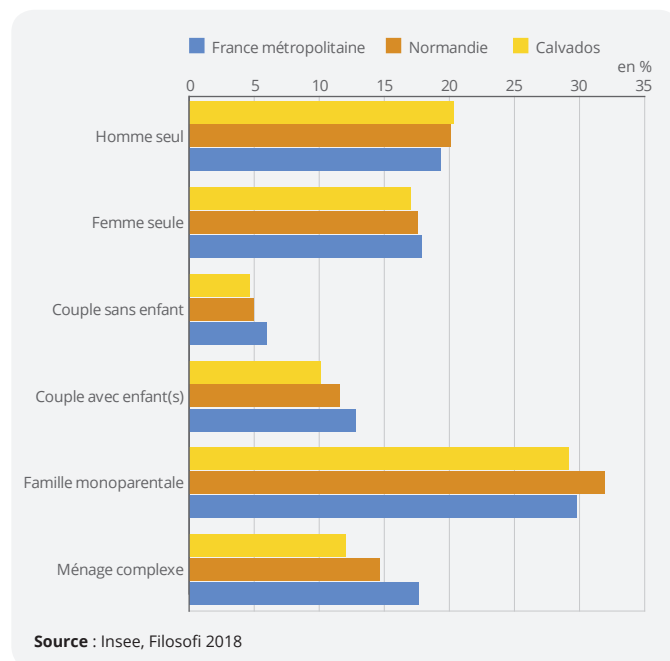
	Calvados	Normandie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	12,4	13,5	14,6
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 50 % du niveau de vie médian (en %)	6,6	7,4	8,4
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 40 % du niveau de vie médian (en %)	2,9	3,2	3,9
Niveau de vie médian des ménages pauvres (annuel, en euros par UC)	10 676	10 602	10 409
Niveau de vie médian de l'ensemble des ménages (annuel, en euros par UC)	21 487	21 197	21 726

Source : Insee, Filosofi 2018

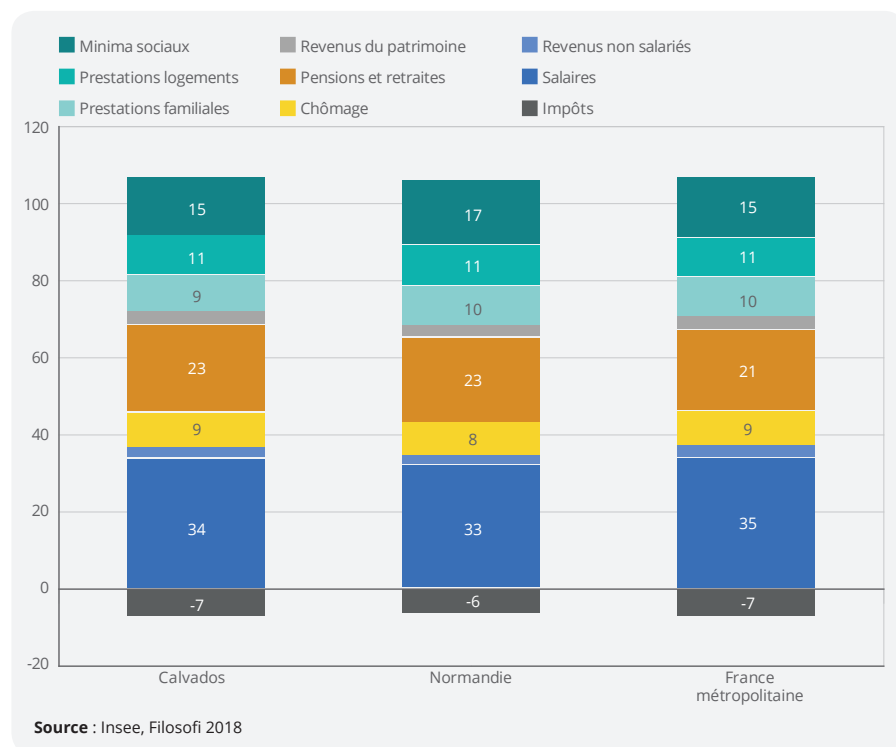
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



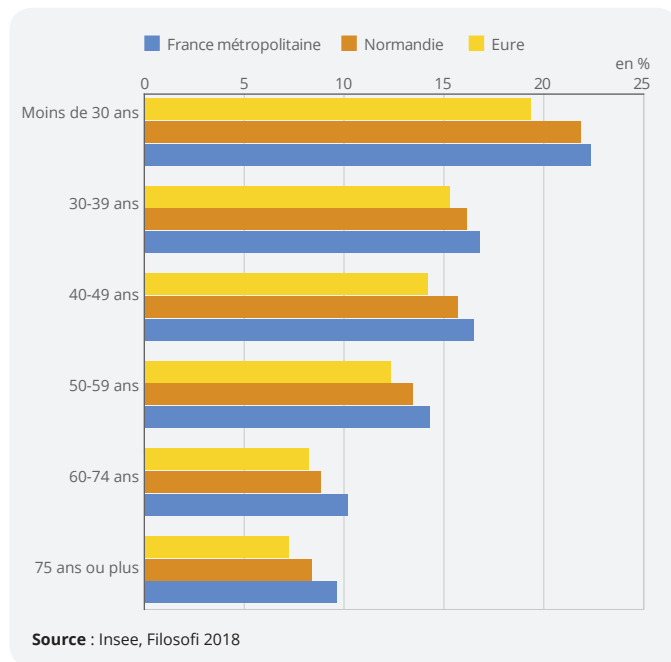
2. Eure

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

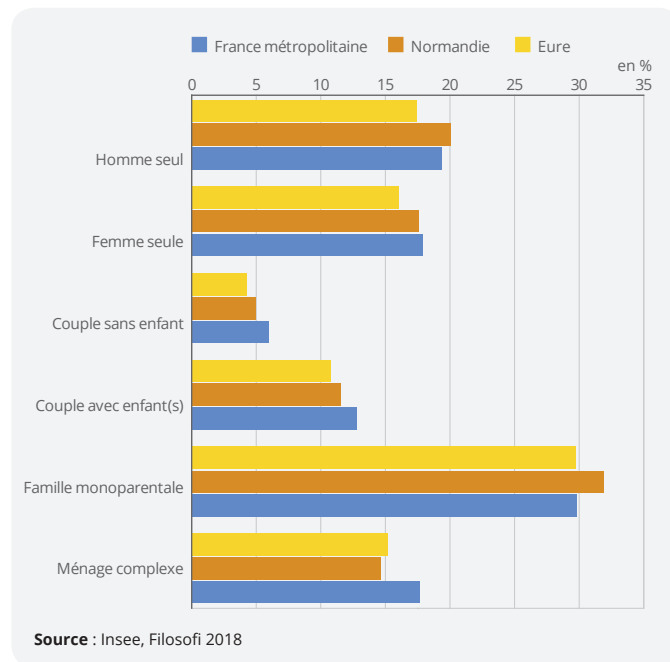
	Eure	Normandie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	12,5	13,5	14,6
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 50 % du niveau de vie médian (en %)	6,9	7,4	8,4
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 40 % du niveau de vie médian (en %)	3,0	3,2	3,9
Niveau de vie médian des ménages pauvres (annuel, en euros par UC)	10 589	10 602	10 409
Niveau de vie médian de l'ensemble des ménages (annuel, en euros par UC)	21 701	21 197	21 726

Source : Insee, Filosofi 2018

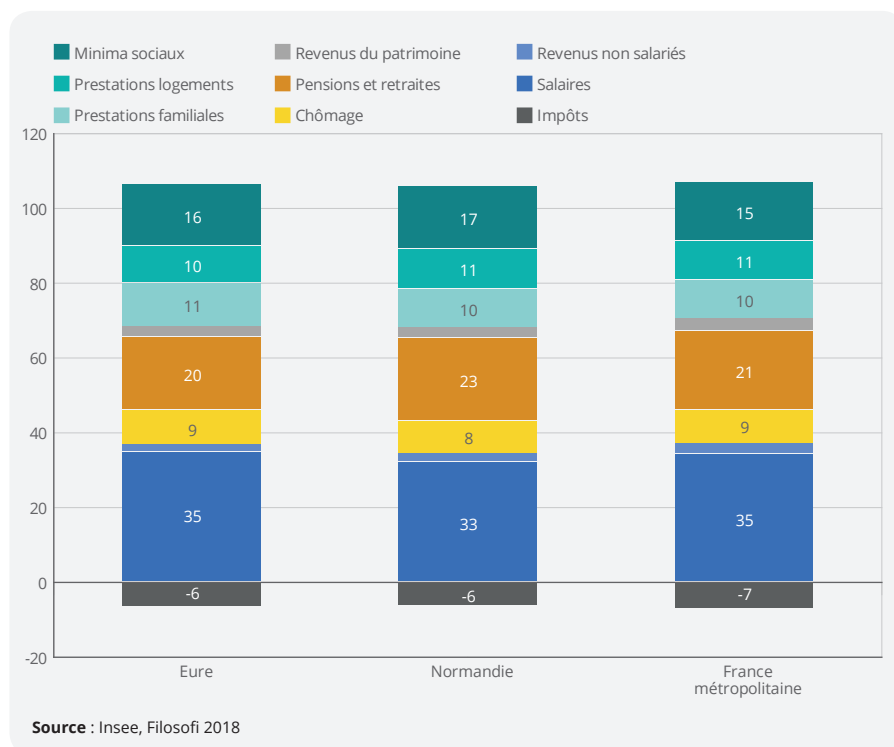
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



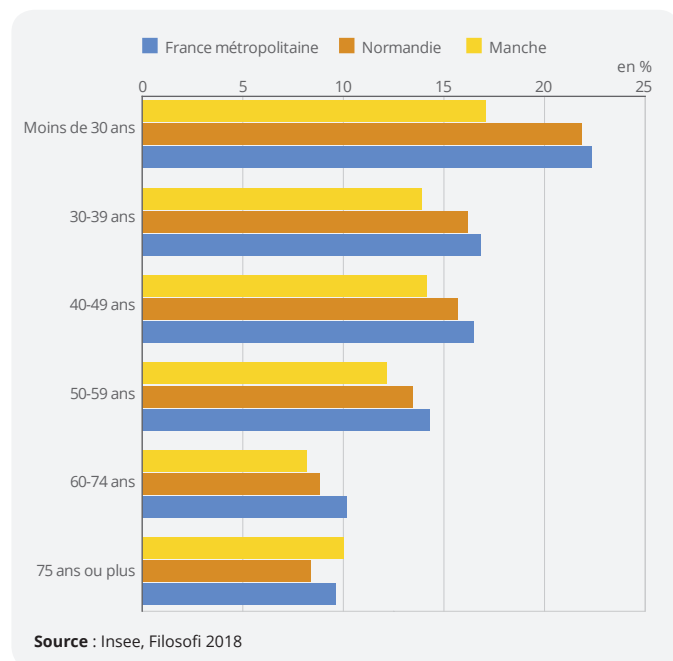
3. Manche

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

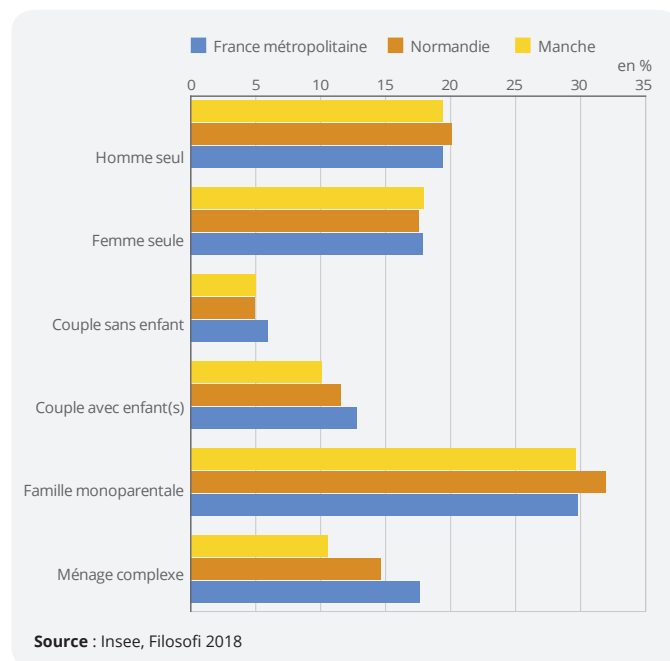
	Manche	Normandie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	12,1	13,5	14,6
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 50 % du niveau de vie médian (en %)	6,2	7,4	8,4
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 40 % du niveau de vie médian (en %)	2,8	3,2	3,9
Niveau de vie médian des ménages pauvres (annuel, en euros par UC)	10 758	10 602	10 409
Niveau de vie médian de l'ensemble des ménages (annuel, en euros par UC)	20 984	21 197	21 726

Source : Insee, Filosofi 2018

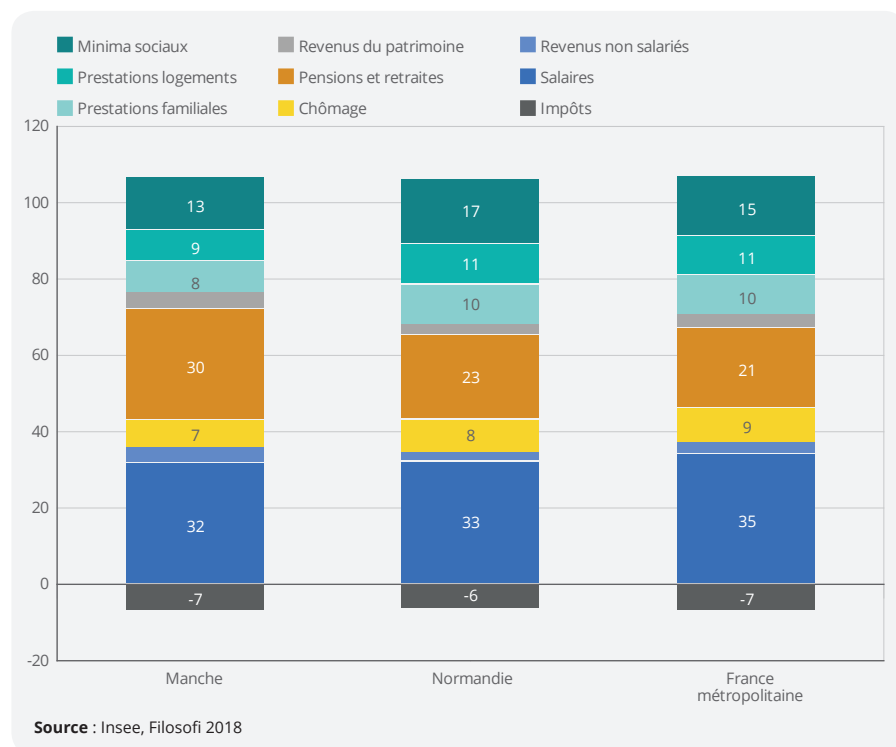
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



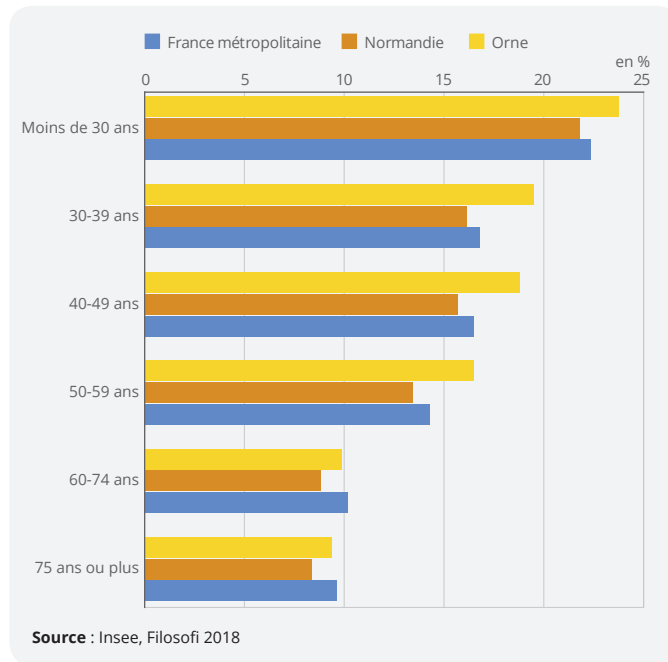
4. Orne

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

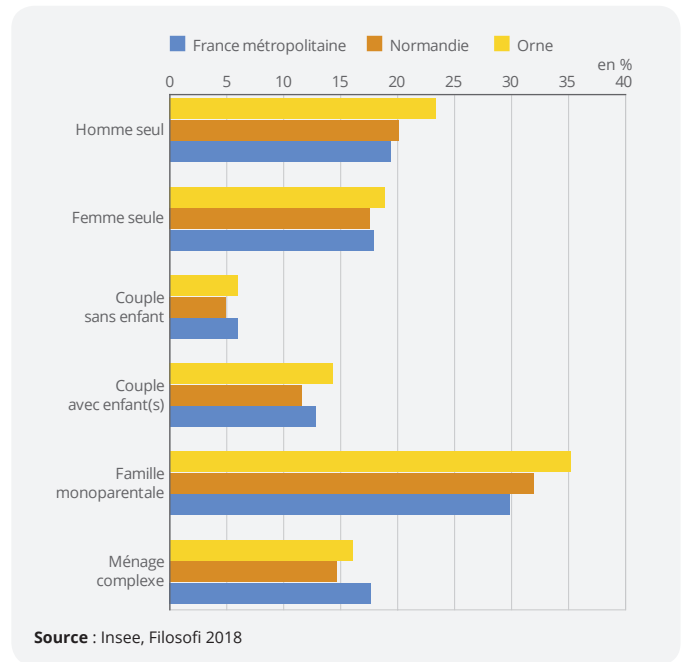
	Orne	Normandie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	15,4	13,5	14,6
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 50 % du niveau de vie médian (en %)	8,6	7,4	8,4
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 40 % du niveau de vie médian (en %)	3,9	3,2	3,9
Niveau de vie médian des ménages pauvres (annuel, en euros par UC)	10 539	10 602	10 409
Niveau de vie médian de l'ensemble des ménages (annuel, en euros par UC)	20 136	21 197	21 726

Source : Insee, Filosofi 2018

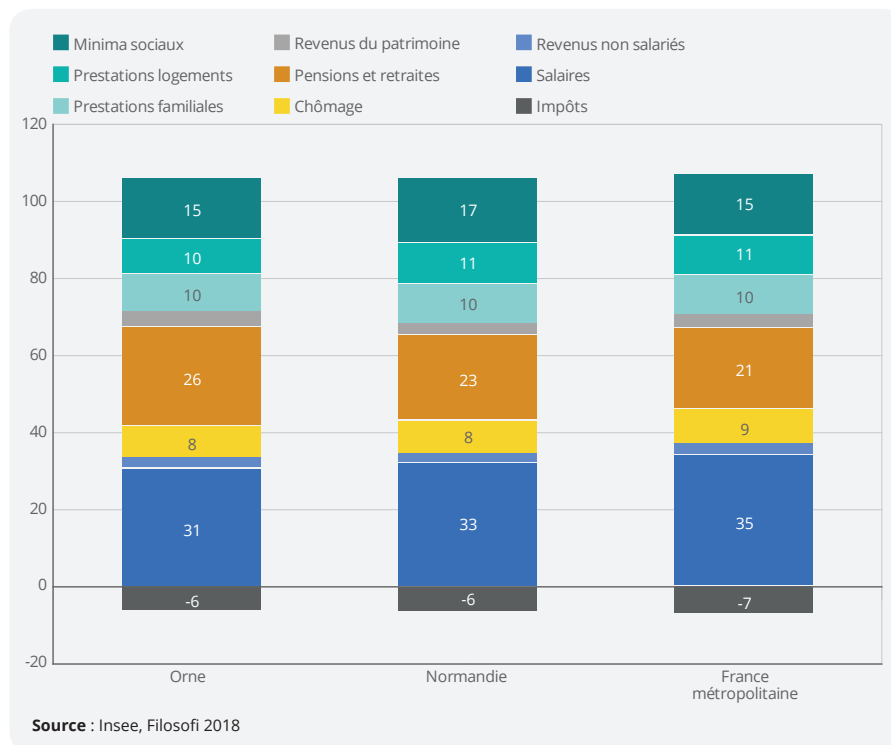
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



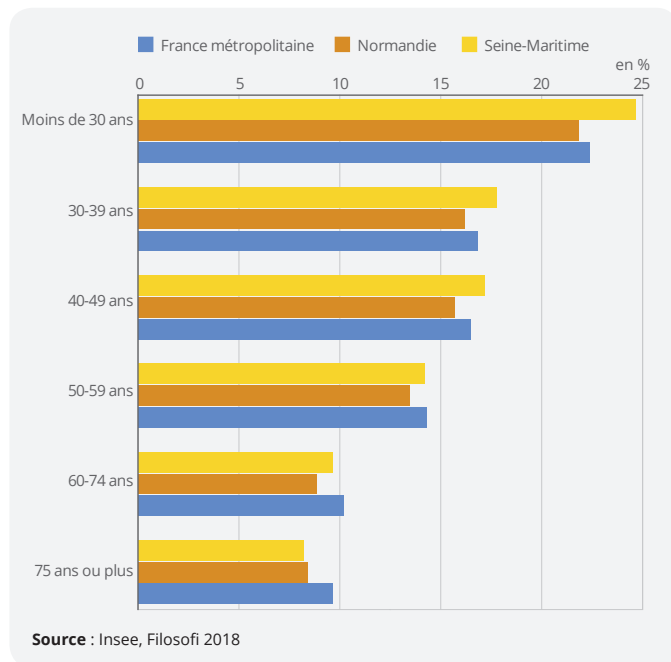
5. Seine-Maritime

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

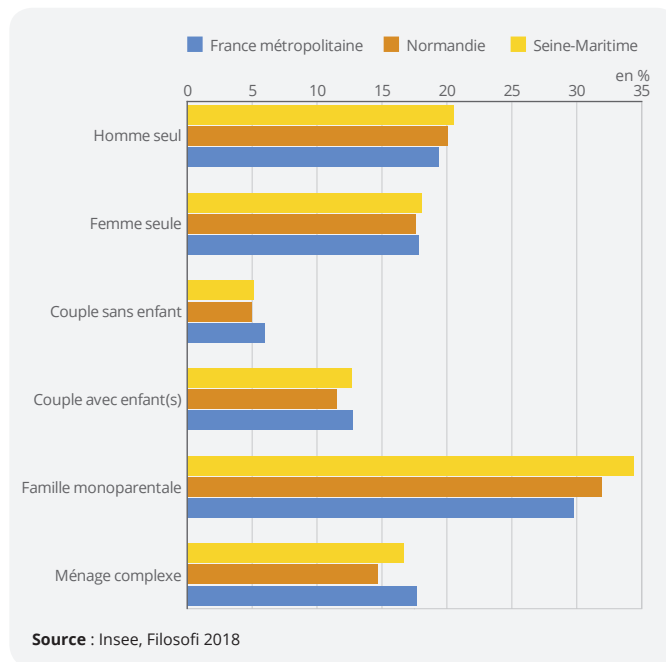
	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	14,9	13,5	14,6
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 50 % du niveau de vie médian (en %)	8,2	7,4	8,4
Taux de pauvreté monétaire : seuil à 40 % du niveau de vie médian (en %)	3,5	3,2	3,9
Niveau de vie médian des ménages pauvres (annuel, en euros par UC)	10 543	10 602	10 409
Niveau de vie médian de l'ensemble des ménages (annuel, en euros par UC)	21 144	21 197	21 726

Source : Insee, Filosofi 2018

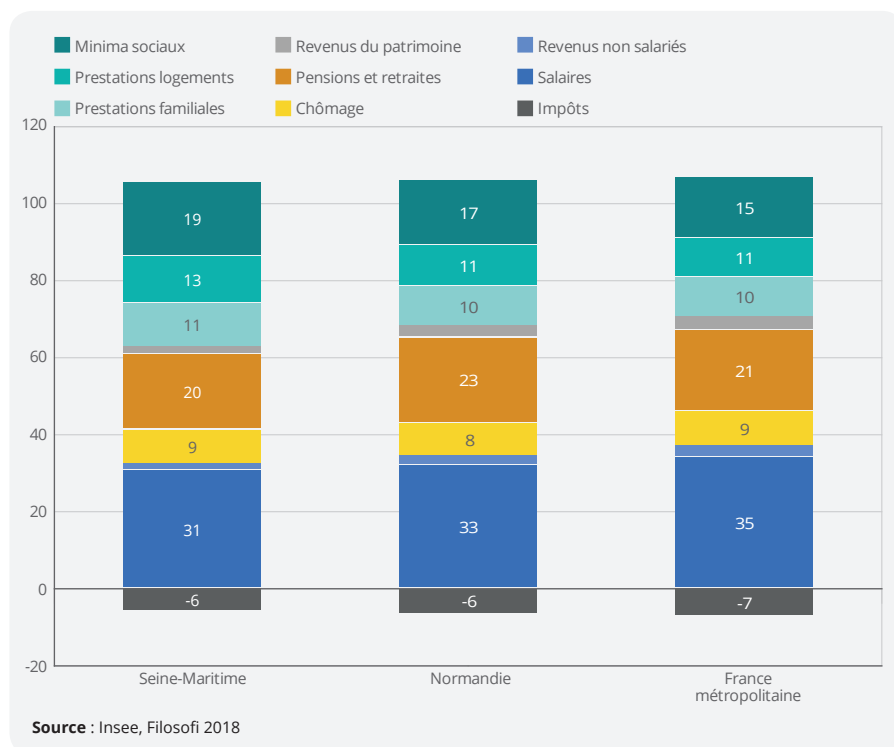
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge de la personne de référence du ménage



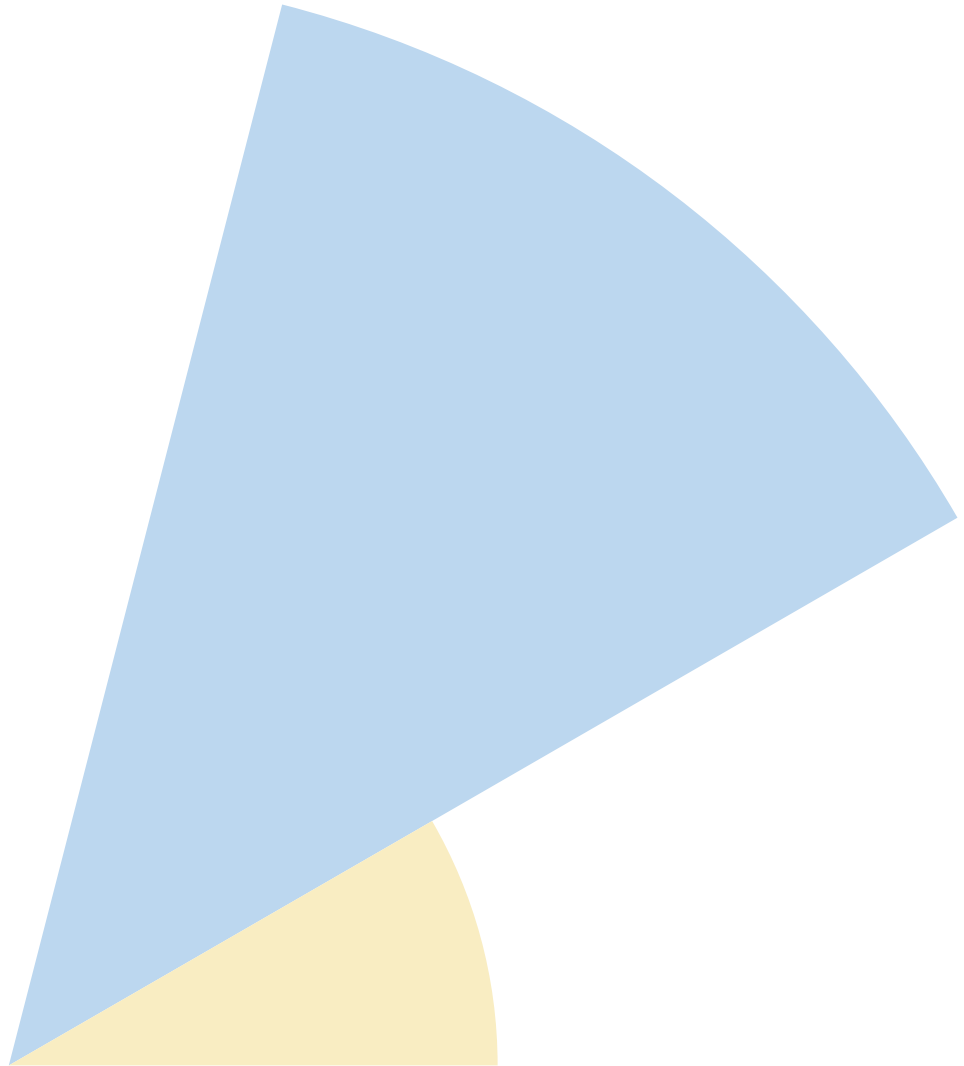
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus



► Pour en savoir plus

- **Brendler J., Comte S., Follin J., Hurard C., Silvestre É.**, « La pauvreté en Normandie : moins fréquente et moins intense qu'au niveau national », *Insee Analyses* n°99, février 2022.
- **Buresi G., Cornuet F.**, « Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités : en 2020, les inégalités et le taux de pauvreté monétaire seraient stables », *Insee Analyses* n° 70, novembre 2021.
- **Guidevay Y., Guillaneuf J.**, « En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue », *Insee Première* n° 1875, octobre 2021.
- **Jerrari K.**, « Forte hausse du nombre d'allocataires du RSA en Normandie en 2020 », *Insee Flash Normandie* n° 105, septembre 2021.
- **Legleye S., Pla A., Gleizes F.**, « Une personne sur cinq est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale », *Insee Focus* n° 245, septembre 2021.
- **Cornuet F., Sicsic M.**, « Effets d'une variation de transferts socio-fiscaux sur le niveau de vie et les inégalités », *Insee Analyses* n° 50, janvier 2020.
- **Brendler J., Hurard C.**, « Les Normandes plus exposées que les Normands à la pauvreté du fait de leur situation familiale », *Insee Analyses Normandie* n° 57, mars 2019.
- **Brendler J.**, « Moins d'inégalités de revenu et une pauvreté contenue en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 37, novembre 2017.
- **Maillard M., Sueur C.**, « Un regard sur la qualité de vie dans les territoires normands », *Insee Analyses Normandie* n° 34, juin 2017.
- **Bayardin V., Brunet L., Sueur C.**, « Intensification de la pauvreté pour les ménages les plus précaires », *Insee Analyses Haute-Normandie* n° 16, décembre 2015.
- **Delamare J., Gitton F., Sueur C.**, « Pauvreté urbaine et pauvreté rurale en Haute-Normandie : le cumul des difficultés plus fort dans les villes et les zones rurales isolées », *Insee Haute-Normandie, Aval* n° 141, décembre 2013.
- **Bigot I., Marguerite E.**, « Formes et facteurs de pauvreté en Basse-Normandie », *Insee Basse-Normandie, Cent pour cent* n° 246, octobre 2013.

► Sources, définitions et méthodologie

Cette étude s'appuie sur différentes sources :

- L'enquête SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est la partie française d'une enquête menée dans toute l'Union européenne. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres sur les conditions de vie et les inégalités. Elle permet d'étudier la répartition des revenus, et de mieux comprendre les phénomènes de pauvreté ou d'exclusion sociale, en mesurant différents concepts relatifs à ces phénomènes.
- Le dispositif Filosofi (fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux), issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA), permet de disposer d'indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté jusqu'à un niveau local infra-départemental. Il permet de disposer d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, notamment le taux de pauvreté monétaire. Le millésime utilisé pour l'étude est celui de 2018. Le champ est celui des ménages fiscaux.
- Les données de la Caisse nationale des allocations familiales sont utilisées pour dénombrer et caractériser les bénéficiaires d'allocations.
- La base « tous salariés » est utilisée pour obtenir des informations sur les salariés, leur temps de travail et leurs rémunérations.
- Le recensement de la population apporte des informations sur les caractéristiques démographiques et professionnelles de la population. Le millésime utilisé pour l'étude est celui de 2018.
- La base permanente des équipements fournit un inventaire des équipements et services disponibles pour la population à un niveau local fin. Le millésime utilisé pour l'étude est celui de 2020.
- Les données de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour qualifier la couverture numérique des ménages (4G et internet filaire).
- Les données « Atoumod » sur le réseau de transport au sein de la Région Normandie ont été mobilisées pour qualifier la desserte en transport en commun.

Cette étude mobilise différents concepts de pauvreté :

Pauvreté institutionnelle : elle correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou du minimum vieillesse.

Pauvreté en conditions de vie : la pauvreté en termes de conditions de vie repose sur le repérage d'un certain nombre de privations d'éléments d'un bien-être matériel standard, ou de difficultés dans la vie quotidienne. Un ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il déclare cumuler au moins 8 difficultés sur 27 indicateurs de privations issus de l'enquête SRCV. Ces indicateurs de privations sont répartis en 4 groupes : les contraintes budgétaires, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les difficultés de logement.

Pauvreté monétaire : un ménage est en pauvreté monétaire lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est défini comme une fraction du niveau de vie médian national, fixé de façon conventionnelle à 60 %, correspondant en 2018 à 1 080 euros mensuels par unité de consommation.

Le **niveau de vie** d'un ménage est égal au **revenu disponible** – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – rapporté au nombre d'**unités de consommation** : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

L'**intensité de la pauvreté** permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'indicateur est généralement calculé comme un écart relatif du niveau de vie médian de la population pauvre par rapport au seuil de pauvreté. Plus simplement, on peut s'intéresser à la distribution du niveau de vie de la population pauvre, en particulier à sa médiane, indicateur privilégié dans cette étude.

Afin de déterminer les **profils caractéristiques de ménages normands en situation de pauvreté monétaire**, l'étude mobilise des méthodes d'analyse factorielle. Une analyse des correspondances multiples a été réalisée sur la base des caractéristiques des ménages normands vivant sous le seuil de pauvreté, permettant de mettre en évidence des axes principaux d'association entre les modalités de ces variables. Les variables retenues pour cette analyse sont les suivantes : l'âge de la personne de référence du ménage en tranches, le type de ménage, le type d'occupation du logement, l'origine principale des revenus déclarés et le type de commune de résidence. Des variables supplémentaires sont intégrées pour affiner l'analyse : niveau de vie des ménages, composition du revenu disponible, etc. Finalement, une classification ascendante hiérarchique est réalisée sur la base des principaux axes, qui fait émerger cinq profils caractéristiques de ménages normands en situation de pauvreté monétaire.

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante relèvent des domaines suivants : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports.

Concernant les **facteurs aggravants de la pauvreté monétaire**, on considère en « situation défavorable » les bassins de vie dont la valeur de l'indicateur est située dans le quart de la distribution le plus défavorable sur l'ensemble des bassins de vie de la région. Parmi les « situations défavorables », on repère celles qui s'écartent plus particulièrement du centre de la distribution, et on les qualifie de « situations très défavorables ».

Panorama de la pauvreté en Normandie : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Normandie

n°21

Février 2022

La pauvreté recouvre une pluralité de situations, qu'il est difficile de caractériser en une seule définition ou par un seul indicateur. Dans son acception monétaire, la pauvreté apparaît moins fréquente et moins intense en Normandie qu'en moyenne nationale. L'Orne et la Seine-Maritime sont cependant plus touchées, tandis que les autres départements normands figurent dans le tiers des départements les plus préservés. Dans chaque classe d'âge, les Normands sont moins exposés à la pauvreté que l'ensemble de la population française. Les familles monoparentales normandes et les résidents des communes urbaines sont en revanche plus concernés par la pauvreté qu'au niveau national. Les revenus des ménages pauvres sont caractérisés par la prépondérance des prestations sociales, lesquelles permettent une réduction nette de l'exposition à la pauvreté. La diversité de situations des ménages normands vivant sous le seuil de pauvreté monétaire peut être illustrée à travers cinq profils d'importance démographique variable et répartis de façon assez différenciée sur le territoire régional. Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants (situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques, logements inadaptés, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité). Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN : 2496-5227 (version imprimée)
ISSN : 2493-7452 (version en ligne)
REF. Insee Dossier Normandie n°21
Février 2022